

LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

LOI 95

RAPPORT 2012-2013

31 OCTOBRE 2013

Le 31 octobre 2013

Monsieur Pierre Boutet
Directeur général
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la Technologie
Édifice Marie-Guyart, 19^e étage
1035, De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

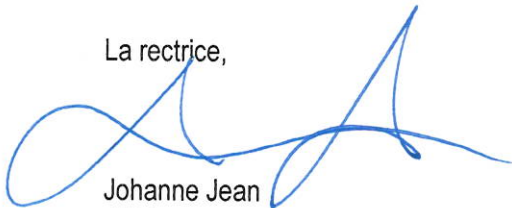
Monsieur,

Comme demandé dans la correspondance du 25 juillet dernier, nous vous transmettons les documents suivants, relatifs au premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

- Les états financiers, constitués des pages 1 à 4 et des annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités (SIFU) pour l'année 2012-2013;
- L'état du traitement 2012-2013 (l'UQAT ne possède pas de politique institutionnelle relative aux droits d'indemnité de départ applicables au personnel de direction supérieure de notre établissement, voir annexe 6a de la Loi sur l'Université du Québec ci-jointe);
- Le rapport sur la performance 2012-2013 (indicateurs de suivi des affaires universitaires);
- Le rapport sur les perspectives de développement.

Espérant le tout à votre convenance, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La rectrice,



Johanne Jean
JJ/cb

p. j. Rapport

Les états financiers
constitués des pages 1 à 4
et des annexes 1 à 4
du Système d'information financière des universités (SIFU)
pour l'année 2012-2013

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Bilan
au 30 avril 2013

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	8 159 308	---	---	---	---		8 159 308 5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	974 909	---	---	---	---		974 909 6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	647 354	4 915 160	5 393 786	0	0		10 956 301 7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	3 938 345	6 235 410	0	0	0		10 173 755 9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	44 867	0	0	0	0		44 867 10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 11
Total de l'actif court terme			13 764 783	11 150 570	5 393 786	\$	\$		30 309 139
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	16 814 101	0	0		16 814 101 13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$ 14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	66 716 465	---	---		66 716 465 18
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	383 174	0	0		383 174 20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 21
TOTAL DE L'ACTIF			13 764 783 \$	11 150 570 \$	89 307 526 \$	- \$	- \$		114 222 878 \$ 22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Éliminations 6	Total 7
Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	334 084	0	0	0	0		334 084
24	Emprunts à court terme (205)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3 601 130	0	---	0	0		3 601 130
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	7 319 000	0	---	0	0		7 319 000
29	Comptes à payer (215, 220)	s/o	7 911 636	28 888	384 529	0	0		8 325 053
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	934 021	261 998	---	---	0		1 196 019
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	10 859 684	0	0	0		10 859 684
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 106 600	0	0		2 106 600
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	6 235 410	0	3 938 345	0	0		10 173 755
Total du passif à court terme			26 335 281	11 150 570	6 429 474	\$	\$		43 915 325
Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	15 364 992	0	0		15 364 992
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	(0)	63 950 442	---	---		63 950 442
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39
TOTAL DU PASSIF			26 335 281 \$	11 150 570 \$	85 744 908 \$	- \$	- \$	- \$	123 230 760 \$

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	20 164	0	0	0	0		20 164
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(12 590 662)	---	---	---	---		(12 590 662)
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	3 562 618	---	---		3 562 618
TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(12 570 498) \$	- \$	3 562 618 \$	- \$	- \$	- \$	(9 007 880) \$
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS			13 764 783 \$	11 150 570 \$	89 307 526 \$	- \$	- \$	- \$	114 222 880 \$

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de donation (Note 1)		Autres fonds		Ajustements		Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1	Droits de scolarité (401)	3 814 432	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	3 814 432	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	781 868	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	781 868	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	16 606	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	16 606	3
4	Cotisations des étudiants (455)	277 308	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	277 308	4
5	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 100 627	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1 100 627	5
6	Ventes aux étudiants (461)	752 240	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	752 240	6
7	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS	6 743 083	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	6 743 083	7
8	Subventions du Ministère (515)	33 202 624	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	33 202 624	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	0	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	0	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	59 523	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	59 523	11
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	12
13	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	13
14	Ministère (530)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	15
16	Gouvernement du Canada (532)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	16
17	Autres (533)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS	33 262 147	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	33 262 147	18
19	Intérêts et dividendes (435)	29 790	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	29 790	19
20	Intérêts sur les avances inter-fonds (440)	0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	0	20
21	Produits provenant du fonds de donation (445)	0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	0	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	59 000	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	59 000	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	151 587	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	151 587	23
24	Gains sur vente de placements (526)	0	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	0	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	1 448 208	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1 448 208	26
27	Ventes externes (460)	670 416	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	670 416	27
28	Reforme-comptable-Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	28
29	Autres produits (466, 470)	37 599	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	37 599	29
30	TOTAL DES PRODUITS AUTRES	2 396 601	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	2 396 601	30
31	TOTAL DES PRODUITS	42 401 830	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	42 401 830	31

Annexe et note à compléter		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Masses salariales								
1	Direction	s/o	1 528 745	-	-	-	-	1 680 159
2	Gérance	s/o	0	-	-	-	-	\$
3	Enseignants-chercheurs	s/o	12 178 766	812 756	-	-	-	12 991 521
4	Chargés de cours	s/o	4 000 991	0	-	-	-	4 000 991
5	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	192 254	103 903	-	-	-	296 157
6	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	146 865	395 623	-	-	-	542 488
7	Personnel professionnel non enseignant	s/o	4 096 399	1 751 533	-	-	-	5 847 932
8	Personnel de soutien technique	s/o	1 939 440	731 669	-	-	-	2 671 110
9	Personnel de soutien de bureau	s/o	2 113 187	185 452	-	-	-	2 298 639
10	Personnel de métier et ouvrier	s/o	247 670	93 225	-	-	-	340 895
11	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	4 796 213	736 717	-	-	0	5 532 931
12			31 240 831	4 962 292	\$	\$		36 203 823
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		613 000	-	-	-	-	613 000
14	Avantages sociaux finurs (704)	s/o	0	0	-	-	0	\$
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	6 080	0	-	-	0	6 080
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	3 500	408 338	-	-	0	411 838
17	Saginaires postdoctoraux (706)	s/o	146 104	23 466	-	-	0	169 570
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 486 440	853 891	-	-	0	2 340 331
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	390 897	1 999 633	-	-	0	2 390 529
20	Bourses (735)	s/o	309 905	2 807 339	-	-	0	3 117 244
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 464 563	774 206	-	-	0	2 238 769
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	410 398	9 053	-	-	0	419 451
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3 172 209	1 258 384	-	-	0	4 430 593
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	326 828	4 915	-	-	0	331 743
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	687 093	0	-	-	0	687 093
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	409 265	110 338	-	-	0	519 604
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	0	0	-	-	0	\$
28	Location-exploitation (830)	s/o	-	503 557	-	-	0	503 557
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	0	0	-	-	0	\$
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	-	-	0	22 839
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	0	-	-	0	62 146
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	-	-	0	93 480
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	93 150	330	-	-	0	\$
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	-	-	0	\$
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	-	-	0	3 954 036
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	-	-	-	54 096
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	-	-	-	13 270
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	13 270	0	-	-	0	\$
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		9 532 701	8 753 449	4 093 117	\$	\$	22 379 267
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	-	-	0	\$
41	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	s/o	0	0	-	-	0	\$
42	TOTAL AUTRES CHARGES AYANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		9 532 701	8 753 449	4 093 117	\$	\$	22 379 267
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	40 773 232	13 715 741	4 093 117	-	-	58 582 090
44	TOTAL DES CHARGES		1 628 598	(883 066)	(516 062)	-	-	229 470
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES							\$

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE								1
2	Redressement des années précédentes	(12 535 032)	0	3 297 682	0	0		(9 237 350)	2
3	Solde de fonds redressé	(12 535 032)	\$	3 297 682	\$	\$	\$	(9 237 350)	3
4	Produits de l'année	42 401 830	12 832 675	3 577 055	0	0	0	58 811 560	4
5	Charges de l'année	40 773 232	13 715 741	4 093 117	0	0	0	58 582 090	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 628 598	(883 066)	(516 062)	\$	\$	\$	229 470	6
7	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	7
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	8
9	Virements d'autres soldes de fonds	0	1 025 860	780 998	0	0	0	1 806 858	9
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	1 664 064	142 794	0	0	0	0	1 806 858	10
11	Sous-total	(35 466)	(0)	264 936	\$	\$	\$	229 470	11
12	Autres éléments des soldes de fonds:								12
13	Gains latents (pertes latentes) sur les placements disponibles à la vente	s/o							13
14	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes réalisées (gains réalisés) sur la cession de placements disponibles à la vente	s/o						\$	14
15	Gains latents (pertes latentes) nés au cours de l'exercice sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	s/o						\$	15
16	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes (gains) sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	s/o						\$	16
17	Sous-total autres éléments	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	17
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(12 570 498) \$	(0) \$	3 562 618 \$	- \$	- \$	- \$	(9 007 880) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Droits de scolarité (401)	3 814 432	---	---	---	0	---	---	---	3 814 432
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	---	---	---	---	---	---	---	---	781 868
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	---	---	---	---	---	16 606
4	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	277 308	---	---	277 308
5	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	---	---	0	400 600	0	---	1 100 627
6	Ventes aux étudiants (461)	354 900	0	397 340	0	0	0	0	---	752 240
7	Total des produits provenant des étudiants	4 169 333	\$	397 340	\$	\$	677 908	\$	---	6 743 083
8	Subventions du Ministère (515)	---	---	---	---	---	44 163	---	---	33 202 624
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
11	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	56 953	0	0	0	2 570	0	---	59 523
12	Total des subventions	\$	56 953	\$	\$	\$	46 733	\$	---	33 262 147
13	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	---	0	0	0	---	29 790
14	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	---	\$
15	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	---	0	0	0	---	\$
16	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	---	0	0	0	---	\$
17	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	74 440	9 210	19 560	375	100	43 082	0	---	59 000
18	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	---	151 587
19	Recouvrement des coûts indirects (465)	137 108	1 652	12 146	1 238 100	0	0	0	---	\$
20	Ventes externes (460)	(11 388)	53 161	9 688	30 563	454 429	(58 920)	9 304	---	1 448 208
21	Réforme comptable - Revenu relatif à la subvention à recevoir (699)	---	---	---	---	---	---	---	---	670 416
22	Autres produits (466, 470)	30 000	0	0	7 599	0	0	---	---	\$
23	Total des produits autres	230 160	64 023	41 394	1 365 426	454 529	(15 838)	9 304	---	37 599
24	TOTAL DES PRODUITS	4 399 493 \$	120 976 \$	438 734 \$	247 603 \$	454 529 \$	708 803 \$	9 304 \$	---	42 401 830 \$

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Masses salariales									1
2	Direction	408 319	41	107 710	962 318	0	50 357	0		2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0		3
4	Enseignants-chercheurs	12 174 432	0	0	4 214	0	120	0		4
5	Chargés de cours	4 000 991	0	0	0	0	0	0		5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	81 694	1 854	0	15 950	0	5 459	0		6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	125 560	8 455	0	619	1 136	1 040	0		7
8	Personnel professionnel non enseignant	2 177 484	252 846	258 275	961 601	74 997	289 789	0		8
9	Personnel de soutien technique	470 194	16 073	943 261	335 178	59 725	83 183	0		9
10	Personnel de soutien de bureau	1 300 854	0	3 894	797 267	2 050	8 642	0		10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	46 654	201 016	0	0		11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	3 583 153	56 421	274 680	689 855	68 710	96 173	0		12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	24 322 681	335 691	1 587 820	3 813 658	407 633	543 779	\$	\$	31 240 531
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	613 000	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avant	0	0	0	0	0	0	0		15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	6 080	0	0	0	0	0	0		16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	3 500	0	0	0	0	0	0		17
18	Formation et perfectionnement (710)	90 231	2 828	5 815	46 420	0	651	0		18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 181 157	41 878	13 443	178 239	10 646	35 067	0		19
20	Bourses (735)	216 224	62 047	0	8 394	0	104 231	0		20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	191 472	0	33 867	43 471	1 663	37 286	0		21
22	Fournitures et matériel (745)	854 082	7 238	277 761	192 743	60 097	42 617	1 564		22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	373 090	0	0	0	24 458	68	0		23
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	627 540	2 012	665 756	170 953	1 183 641	365 817	0		24
25	Volumes et périodiques (750)	13 802	402	311 399	1 210	0	15	0		25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	107 963	0	0	1 196	577 935	0	0		26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	124 055	0	1 704	1 826	278 197	3 483	0		27
28	Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0		28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0		30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	93 150	0	0	0		32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	13 270	0	0	0		34
35	Total des charges autres	3 789 196	116 405	1 309 746	750 870	2 136 637	589 235	1 564	613 000	9 532 701
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0		37
38	Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	0	0	0	0	0	0	0		38
39	Total avant éléments extraordinaires	28 111 877	452 096	2 897 566	4 564 528	2 544 270	1 133 014	1 564	613 000	40 773 232
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		40
41	TOTAL DES CHARGES	28 111 877 \$	452 096 \$	2 897 566 \$	4 564 528 \$	2 544 270 \$	1 133 014 \$	1 564 \$	613 000 \$	40 773 232 \$

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction – Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

Annexe 3

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1	Subvention du Ministère (515)	0	379 916	0	0	0	0	0		379 916
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	3 055 063	0	0	0	0	0		3 055 063
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	2 374 812	0	0	0	0	0		2 374 812
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	134 524	0	0	0	0	0		134 524
5	Total des subventions	\$	\$ 5 944 315	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 5 944 315
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0		\$
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0		\$
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0		\$
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	1 615 548	0	0	0	0	0		1 615 548
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	5 272 812	0	0	0	0	0		5 272 812
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0		\$
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0		\$
13	Réforme comptable—Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	---	---	---	---	---	---	---	---	\$
14	Autres produits (466, 470)	0	(0)	0	0	0	0	0		(0)
15	Total des produits autres	\$	\$ 6 888 359	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 6 888 359
16	TOTAL DES PRODUITS	- \$	12 832 675 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	12 832 675 \$

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1	Masses salariales									
2	0	151 415	0	0	0	0	0	0		151 415
3	0	0	0	0	0	0	0	0		0
4	0	812 756	0	0	0	0	0	0		812 756
5	0	0	0	0	0	0	0	0		0
6	0	103 903	0	0	0	0	0	0		103 903
7	0	395 623	0	0	0	0	0	0		395 623
8	0	1 751 533	0	0	0	0	0	0		1 751 533
9	0	731 669	0	0	0	0	0	0		731 669
10	0	185 452	0	0	0	0	0	0		185 452
11	0	93 225	0	0	0	0	0	0		93 225
12	0	736 717	0	0	0	0	0	0		736 717
13	\$	4 962 292	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	4 962 292
Total des masses salariales et des avantages sociaux										
14	0	0	0	0	0	0	0	0		0
15	0	0	0	0	0	0	0	0		0
16	0	408 338	0	0	0	0	0	0		408 338
17	0	23 466	0	0	0	0	0	0		23 466
18	0	853 891	0	0	0	0	0	0		853 891
19	0	1 999 633	0	0	0	0	0	0		1 999 633
20	0	2 807 339	0	0	0	0	0	0		2 807 339
21	0	774 206	0	0	0	0	0	0		774 206
22	0	9 053	0	0	0	0	0	0		9 053
23	0	1 258 384	0	0	0	0	0	0		1 258 384
24	0	4 915	0	0	0	0	0	0		4 915
25	0	0	0	0	0	0	0	0		0
26	0	110 338	0	0	0	0	0	0		110 338
27	0	0	0	0	0	0	0	0		0
28	0	503 557	0	0	0	0	0	0		503 557
29	0	0	0	0	0	0	0	0		0
30	0	0	0	0	0	0	0	0		0
31	0	0	0	0	0	0	0	0		0
32	0	330	0	0	0	0	0	0		330
33	0	0	0	0	0	0	0	0		0
34	0	0	0	0	0	0	0	0		0
35	\$	8 753 449	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	8 753 449
36	0	0	0	0	0	0	0	0		0
37	0	0	0	0	0	0	0	0		0
38	0	0	0	0	0	0	0	0		0
39	\$	8 753 449	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	8 753 449
40	0	0	0	0	0	0	0	0		0
41	- \$	13 715 741	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	13 715 741

L'état du traitement 2012-2013

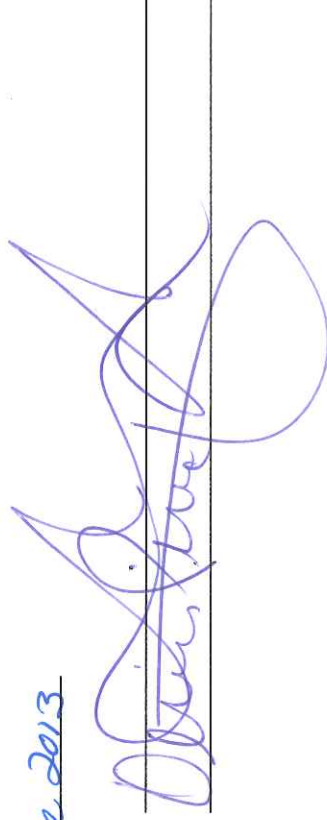
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

978006

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: 17 septembre 2013

ADMINISTRATEURS:



ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Année financière : 2012-2013

Page 1 de 4

Tableau 1. Personnel de direction supérieure

Nom, Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Salaire de base	Autres éléments de traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Somme reçue d'une fondation ou d'une personne morale	Temps plein (nombre de mois dans la fonction)	Temps partiel (en % du temps plein)
Jean Johanne, Rectrice	158 865	1 807			12	
Bellavance André, Vice-recteur aux ressources	140 521	1 240	140 521		5	
Rousseau Anne, Vice-rectrice aux ressources	135 000	33			1,5	
Martel Denis, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	142 980	2 530			12	
Martine Rioux, Secrétaire général	142 980	2 829			12	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2011-2012 apparaît en notes complémentaires à l'état du traitement.

Établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Année financière : 2012-2013

Tableau 2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	24	Le plus élevé	132 909	113 867
		Moyenne	102 955	20 517
		Le moins élevé	78 159	284
Personnel de direction des services	13	Le plus élevé	128 683	10 813
		Moyenne	100 189	2 841
		Le moins élevé	76 313	-
Personnel de gérance des emplois de soutien	3	Le plus élevé	82 356	17 373
		Moyenne	69 800	9 262
		Le moins élevé	67 905	4 474

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Année financière : 2012-2013

Tableau 3 Valeur monétaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, Prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Jean Johanne	Rectrice	12	22 888
Bellavance André	Vice-recteur aux ressources	5	8 842
Rousseau Anne	Vice-rectrice aux ressources	1,5	778
Martel Denis	Vice-recteur à l'enseignement et la recherche	12	25 071
Rioux Martine	Secrétaire général	12	3 840
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé	1	32 618
	Moyenne	24	12 481
	Le moins élevé	1	479
Personnel de direction des services	Le plus élevé	1	17 300
	Moyenne	13	4 915
	Le moins élevé	1	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	1	5 748
	Moyenne	3	3 720
	Le moins élevé	1	1 744

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations: ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1 Personnel de direction supérieure

Nom de l'Université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Numéro de l'Université : 978006

Année financière : 2012-2013

2 Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Jean Johanne, Rectrice	158 865
Martel Denis, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	142 980

État du traitement - Renseignements complémentaires

Nom de l'Université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Numéro de l'Université : 978006
Année financière : 2012-2013

1) Éléments de traitement autre que le salaire de base applicable au personnel de direction supérieure

- Avantages imposables - Assurance-vie
- Avantages imposables - Assurance médicaments

2) Fonction - Rectorat

- Montant versé : 164 \$
- Assurance-vie : 1 643 \$
- Assurance médicaments :

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science
et de la Technologie et aux membres du conseil d'administration
de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Nous avons effectué l'audit des tableaux de l'état du traitement, soit le tableau 1 – *Personnel de direction supérieure*, le tableau 2 – *Autres catégories de personnel de direction* et le tableau 3 – *Valeur monétaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés* ci-joints pour l'exercice clos le 30 avril 2013, ainsi que les notes complémentaires (appelées collectivement ci-après « les informations financières »). Les informations financières ont été préparées par la direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sur la base des dispositions en matière d'information financière conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Responsabilité de la direction pour les informations financières

La direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est responsable de la préparation de ces informations financières conformément aux dispositions en matière d'information financière conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les informations financières, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les informations financières. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les informations financières comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des informations financières afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les tableaux de l'état du traitement, incluant le tableau 1 – *Personnel de direction supérieure*, le tableau 2 – *Autres catégories de personnel de direction* et le tableau 3 – *Valeur monétaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés* ci-joints pour l'exercice clos le 30 avril 2013, ainsi que les notes complémentaires ont été préparées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Restriction quant à l'utilisation et la diffusion

Les tableaux 1, 2 et 3 de l'état du traitement, ainsi que les notes complémentaires ont été préparés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* afin de permettre à la direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de répondre aux exigences du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université et le Ministère.

A handwritten signature in cursive script that reads "Deloitte s.e.n.c.l." followed by a small superscripted number 1.

Le 10 septembre 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

NOTE : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p.189.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2. Définitions

2.1 L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

2.3 L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12 *.

**Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulee de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4. Avis de non-renouvellement de contrat

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200^e) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

5. Affichage

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

6. Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

7. Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

8. Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

9. Congés et postes vacants

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

10. Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11. Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquentement autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

Le rapport sur la performance 2012-2013

Page 1 de 5

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS

INDICATEURS		Année																2012-2013	
Recherche		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012		Prévisionnel							
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	2 980 540	617 907	321 000	0	204 359	437 622	770 130	248 675	-	Contribution totale sur le nombre d'années du projet							
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0	125 000	74 212	69 826	420 429	122 250	135 805	-	-	SID-Répartition financement organ. pourvoyeur (aucune en 2011)							
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	8 515 242	8 941 004	9 804 494	8 363 864	7 628 845	7 827 804	7 675 737	8 185 008	7 802 691	SID-Répartition financement organisation pourvoyeur (2010-2011 Station agro 7 837 617\$ et labo Hydrogéologie 1 510 547 \$= 9 348 164\$); (2011-2012 Agrandissement UOAT 27 267 921\$)							
26	Contrats de recherche	M\$	2 039 447	2 141 419	1 129 718	1 268 380	1 796 221	2 011 808	1 937 604	2 073 463	1 589 792	SID-Répartition financement organisation pourvoyeur							
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI ligne 24)	M\$	1 020 756	1 071 794	1 417 640	1 531 999	1 461 200	1 227 487	1 795 806	2 991 787	733 527	SID-Répartition financement organisation pourvoyeur							
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	265 593	216 673	175 863	181 740	171 954	214 109	195 915	191 039	170 772	Total lignes 23+25+26 sur le ntbre professeurs. Ligne 28a)							
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	373 818	308 954	321 000	0	68 120	218 811	192 533	248 675	-	Ligne 23 sur ligne 28b)							
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	189 228	198 689	188 548	185 864	165 844	173 951	150 505	148 818	144 494	Ligne 25 sur ligne 28c)							
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	185 404	164 725	94 143	158 548	179 622	251 476	193 760	345 577	227 113	Ligne 26 sur ligne 28d)							
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	51	54	64	53	56	48	53	55	55	SID - Liste des projets							
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	8	2	1	0	3	2	4	1	1	En fonction de la durée des projets et de l'étalement des contributions							
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	45	45	52	45	46	45	51	55	54	SID - Liste des projets							
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	11	13	12	8	10	8	10	6	7	SID - Liste des projets							
29	Part de la recherche contractuelle																		
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	15	18	10	13	19	20	19	20	17	Ligne 26 sur total lignes 23+25+26 X 100							
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	22	24	19	15	18	17	19	11	13	Ligne 28 d) sur ligne 28a)							
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	53,13%	54,27%	57,40%	49,30%	49,56%	41,92%	50,12%	48,25%	50,81%	Ligne k28,aligne 13 page 1							

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue												Date : 16 août 2013	Page 4 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES													
		Année											
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 11 mois	2011-2012	2012-2013			
Fonds de fonctionnement													
A. Revenus													
43	Subvention du MELS	k\$	21206,7	20899,7	26096,3	27735,1	29044,9	30667,3	27940,5	32283,3	33202,6	Selon E/F	
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	2417,8	2595,2	2813,5	3204,4	3679,7	3644,9	3723,2	4100,0	4742,6		
	a) Droits de scolarité	k\$	2160,2	2271,2	2430,2	2722,1	3051,4	3008,6	3211,4	3398,6	3814,4	Selon E/F moins ligne 44b, 44c et 44d	
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	189,7	258,9	313,2	392,1	505,4	521,6	405,8	602,5	781,9	UBR 4140109 41316	
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	15,4	7,3	9,5	8,4	12,1	9,8	13,1	8,5	16,6	UBR 4140109 41317	
	d) Cotisations des étudiants	k\$	52,5	57,8	60,9	81,9	110,9	104,9	92,9	90,4	129,7	UBR 4140109 47111	
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	nil	nil	nil	nil	nil	nil	nil	nil	nil		
45	Autres revenus	k\$	1928,1	2242,7	2159,5	2584,0	2998,7	4119,2	3877,2	4010,2	4456,6	Selon E/F (autres revenus + coûts indirects)	
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	94,4	111,4	78,5	82,1	95,4	81,5	79,5	125,4	135,6	UBR 4190102 44315	
	b) Ventes externes	k\$	243,2	291,2	213,5	325,5	387,3	522,1	215,9	249,1	317,2	UBR (1001113+1006101+3200101+5101101) complexes 47933,934	
	c) Autres revenus	k\$	1590,5	1840,1	1867,5	2176,5	2516,1	3515,7	3581,8	3635,7	4003,8	Selon E/F (autres revenus + coûts indirects) - (lignes 45a et 45b))	
46	Total des revenus	k\$	25552,6	25737,6	31069,3	33523,5	35723,3	38431,4	35540,9	40393,5	42401,8	Selon E/F	
B. Dépenses													
47	Salaires	k\$	16363,3	16744,9	18929,4	19281,9	21602,1	22027,3	21593,9	25615,6	26444,7	Selon balance de vérification	
48	Avantages sociaux	k\$	2747,7	3074,3	3286,8	3624,8	4007,9	4644,6	4126,1	5592,5	5409,2	Selon balance de vérification	
49	Autres dépenses	k\$	6417,5	6960,1	8604,1	9836,9	10074,4	11685,9	10416,5	8849,1	10454,1	Inclut primes départ à la retraite	
50	Total des dépenses	k\$	25528,5	26779,3	30820,3	32743,6	35684,3	38357,8	36136,4	40057,2	42308,1	Selon E/F	
51	Résultat de l'exercice	k\$	24,1	(1041,7)	249,0	779,9	39,0	73,6	(595,5)	336,3	93,8	Selon E/F - page 24	
Fonds avec restrictions													
A. Revenus													
52	Subventions, dons et commandes provinciales	k\$	1317,5	1675,0	1069,4	1957,4	3793,4	3784,9	2517,7	3531,9	3297,5		
53	Subventions, dons et commandes fédérales	k\$	8710,9	10018,6	9179,4	10320,2	10088,3	6796,1	2713,6	2364,8	2512,3		
54	Autres revenus	k\$	nil	nil	nil	nil	nil	nil	5124,1	7301,5	7022,9		
55	Total des revenus	k\$	10028,4	11693,6	10248,8	12277,6	13881,7	10561,1	10355,4	13198,2	12832,7	Selon E/F	
B. Dépenses													
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	3818,0	4300,6	3567,1	4172,2	4621,8	4735,2	4376,8	4804,4	4962,3	Selon balance de vérification du fonds 3	
57	Autres dépenses	k\$	5991,6	6934,0	6603,8	7073,8	6503,8	7436,1	7901,1	9019,6	8753,4		
58	Total des dépenses	k\$	9509,6	11234,6	10170,9	11246,0	11125,6	12171,3	12277,9	13824,1	13715,7		
59	Résultat de l'exercice	k\$	518,6	459,0	77,9	1031,6	2756,1	(1610,3)	(1922,5)	(625,8)	(883,0)	Selon E/F	

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue											Date : 26 août 2013	Page 5 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions									III. Remarques	
INDICATEURS		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
Autres objets												
60	Nombre total d'activités d'enseignement offertes	n	713,4	718,73	775,62	845,67	848,14	831,3	859,2	955,4	908,5	Note 1) Tableau de bord, "Tâches d'enseignement des profs par UER », ordre : par centre"
60a	Rouyn-Noranda	n	468,8	462,1	483,7	489,4	498,6	489,6	505,8	494,6	507,1	
60b	Val-d'Or	n	111,3	94,9	96,1	102,5	89,7	99,3	96,3	99,6	109,8	
60c	Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec	n	107,7	120,9	116,8	131,1	146,8	142,5	151	169,5	167,6	
60d	Mont-Laurier	n	0	9,33	25,42	39,67	62,33	72,33	63,47	75	63	
60e	Hors région	n	25,6	31,5	53,6	83	113,04	100,6	106,1	116,7	123,7	
61	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	n	1325,9	1379,3	1508,9	1589,2	1612,3	1593,6	1537,8	1551,2	1773	Note 2) Tableau de bord, " Nombre d'étudiants équivalents temps plein (EEETP) par département (activités) "
61a	Rouyn-Noranda	n	889,9	873,8	916,2	919,7	913,2	871,8	843,2	779,4	868,4	
61b	Val-d'Or	n	190,2	161,4	177,3	167,1	143,9	169,4	152,3	148,3	156,8	
61c	Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec	n	207,6	271,8	292,1	326,1	330,5	348,3	370,7	419,5	497,7	
61d	Mont-Laurier	n	0	34,27	78,23	84,83	107,54	109,29	92,76	92,8	114,24	
61e	Hors région	n	38,2	38,03	45,07	91,47	117,16	94,81	78,84	111,2	135,86	
62	Postes de professeurs réguliers autorisés par le CA	n	100	100	106,5	110	112,5	115,5	116,5	117,5	117,5	Selon résolution du CA, réf. : Ghislain Girard
Nombre total d'activités d'enseignement offertes		n	716,4	712,4	753,2	809	851,14	834,3	862,2	883,4	908,5	Note 1) Tableau de bord, " Tâches d'enseignement des profs par UER », ordre : par centre"
% par des professeurs		%	50,5%	51,3%	50,0%	46,5%	46,5%	45,7%	43,5%	43,7%	42,8%	
% par des chargés de cours		%	49,5%	48,7%	50,0%	53,5%	53,5%	54,3%	56,5%	56,3%	53,5%	
Rouyn-Noranda		n	468,8	462,1	483,7	489,4	498,6	488,9	505,8	494,6	507,1	
% par des professeurs		%	55,8%	58,8%	55,4%	54,7%	52,7%	51,3%	47,2%	52,6%	50,5%	
% par des chargés de cours		%	44,2%	41,2%	44,6%	45,3%	47,3%	48,7%	52,8%	47,4%	46,7%	
Val-d'Or		n	111,3	94,9	96,1	102,5	89,7	99,3	96,3	99,6	109,8	
% par des professeurs		%	46,2%	47,1%	51,7%	39,2%	43,4%	42,8%	45,4%	43,5%	36,3%	
% par des chargés de cours		%	53,8%	52,9%	48,3%	60,8%	56,6%	57,2%	54,5%	56,5%	63,8%	
Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec		n	107,7	120,9	116,8	131,1	146,8	142,5	151	169,5	167,6	
% par des professeurs		%	37,3%	30,6%	31,8%	28,0%	32,6%	39,1%	29,3%	24,3%	29,5%	
% par des chargés de cours		%	62,7%	69,4%	68,2%	72,0%	67,4%	60,9%	70,7%	75,7%	69,8%	
Hors région		n	25,6	31,5	53,6	83	113,04	100,6	106,1	116,7	123,7	
% par des professeurs		%	32,4%	37,1%	41,0%	37,8%	41,1%	32,3%	45,7%	35,6%	47,1%	
% par des chargés de cours		%	67,6%	62,9%	59,0%	62,2%	58,9%	67,7%	54,3%	64,4%	50,3%	
Effectif étudiant étranger		n								159	197	DRI
Effectif étudiant étranger		%								5,50%	5,90%	
Premier cycle		n								68	97	
Premier cycle		%								42,8%	49,2%	
Deuxième cycle		n								57	55	
Deuxième cycle		%								35,8%	27,9%	
Troisième cycle		n								34	45	
Troisième cycle		%								21,4%	22,8%	

Nom de l'établissement : UQAT										Date : 14 août 2013	
I. Éléments d'information		II. Observations								Annexe 1	
										III. Remarques	
INDICATEURS		Unité		Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2012		TOTAL					
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle							
		Bacca- lauréat	Autres	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total		
Hommes											
Sciences de la santé	n	11	135	2	6	0	13	141	154		
Sciences pures et appliquées	n	44	7	42	1	25	111	8	119		
Sciences de l'administration (a)	n	61	65	24	38	0	85	103	188		
Sciences de l'éducation	n	78	0	7	4	0	85	4	89		
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
Arts, lettres et sciences humaines	n	145	11	2	3	0	147	14	161		
Plurisectoriel (b)	n	0	76	0	12	0	24	112	112		
<i>Ensemble des secteurs</i>	n	339	232	77	64	25	441	382	823		
Femmes											
Sciences de la santé	n	148	698	40	63	3	191	761	952		
Sciences pures et appliquées	n	12	5	23	4	20	55	9	64		
Sciences de l'administration (a)	n	97	262	21	61	0	118	323	441		
Sciences de l'éducation	n	251	9	17	5	0	268	14	282		
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
Arts, lettres et sciences humaines	n	346	108	39	65	0	385	173	558		
Plurisectoriel (b)	n	0	186	0	38	0	6	233	233		
<i>Ensemble des secteurs</i>	n	854	1 268	140	236	23	1 017	1 513	2 530		
Total											
Sciences de la santé	n	159	833	42	69	3	204	902	1 106		
Sciences pures et appliquées	n	56	12	65	5	45	166	17	183		
Sciences de l'administration (a)	n	158	327	45	99	0	203	426	629		
Sciences de l'Éducation	n	329	9	24	9	0	353	18	371		
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
Arts, lettres et sciences humaines	n	491	119	41	68	0	532	187	719		
Plurisectoriel (b)	n	0	262	0	50	0	33	345	345		
<i>Ensemble des secteurs</i>	n	1 193	1 562	217	300	48	1 458	1 895	3 353		
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.											
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".											

Le rapport sur les perspectives de développement



LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

RAPPORT 2012-2013
ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

31 OCTOBRE 2013

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Rappel de la mission.....	2
Rappel de nos valeurs	2
L'UQAT en quelques chiffres au 30 avril 2013.....	3
Partie A : Bilan 2012-2013 – Indicateurs de réussite au 30 avril 2013 et perspectives de développement 2013-2014	4
1. Les étudiantes et les étudiants.....	5
1.1 Actions en lien avec le recrutement	5
1.2 Actions en lien avec l'accueil, la persévérance, la réussite et l'accompagnement.....	6
1.3 Indicateurs de réussite au 30 avril 2013.....	7
1.4 Principales perspectives de développement pour 2013-2014.....	7
2. L'enseignement.....	8
2.1 Actions en lien avec l'enseignement	8
2.2 Actions en lien avec la pédagogie universitaire.....	9
2.3 Actions en lien avec la formation continue et le centre de langues.....	10
2.4 Indicateurs de réussite au 30 avril 2013.....	10
2.5 Principales perspectives de développement pour 2013-2014.....	10
3. La recherche	11
3.1 Actions en lien avec la recherche.....	11
3.2 Indicateurs de réussite au 30 avril 2013.....	14
3.3 Principales perspectives de développement pour 2013-2014.....	14
4. Les Premiers Peuples.....	15
4.1 Actions en lien avec les Premiers Peuples	15
4.2 Indicateurs de réussite au 30 avril 2013.....	17
4.3 Principales perspectives de développement pour 2013-2014.....	17
5. Les territoires	18
5.1 Actions en lien avec la présence sur les territoires	18
5.2 Indicateurs de réussite au 30 avril 2013.....	19
5.3 Principales perspectives de développement pour 2013-2014.....	19
6. Les personnes et les ressources financières, matérielles et technologiques	20
6.1 Actions en lien avec les ressources humaines.....	20
6.2 Actions en lien avec les ressources financières.....	20
6.3 Actions en lien avec les ressources matérielles et technologiques.....	20
6.4 Actions en lien avec la gouvernance des établissements universitaires	21
6.5 Indicateurs de réussite au 30 avril 2013.....	22
6.6 Principales perspectives de développement pour 2013-2014.....	22
Conclusion	23

Partie B : Les défis d'une université de taille modeste en région	25
Introduction	26
Les défis de l'UQAT pour les années à venir	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indépendance des membres du conseil d'administration	21
Tableau 2 : Évolution de l'effectif étudiant de l'UQAT 2004-2005 à 2011-2012	32

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Plan de développement 2009-2014 de l'UQAT
Annexe 2	Plan stratégique de recherche et création 2011-2014
Annexe 3	L'UQAT, un acteur et un facteur de développement du Nord (septembre 2012)
Annexe 4	Étude sur la contribution socioéconomique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à l'enseignement et à la recherche dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (janvier 2013)

Introduction

Dans le cadre de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est heureuse de vous présenter le rapport 2012-2013 portant sur ses activités et perspectives de développement. Ce rapport fait le lien avec notre Plan de développement 2009-2014 (annexe 1), nous permettant ainsi de communiquer les avancées de ce plan auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), ainsi qu'auprès de la communauté universitaire et de nos partenaires régionaux, nationaux et internationaux avec lesquels nous l'avons bâti.

À partir de sa création, l'UQAT a choisi le nom de sa région pour répondre, à sa façon, à l'idéal d'accessibilité, dictée par le gouvernement du Québec au moment de la fondation du réseau de l'Université du Québec. On ne peut prétendre à un territoire si on ne l'occupe pas. Tout comme les Premières Nations, qui sont présentes en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec depuis des millénaires, tout comme les Abitibiens et les Témiscamiens qui ont choisi de développer un nouveau coin de pays, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a affirmé, dès son implantation, sa volonté d'être présente partout et de demeurer au service de sa communauté.

Dès le début de l'offre de formations universitaires dans le Nord-Ouest québécois, les professeurs ont enseigné dans les principaux centres de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Au cours de la précédente décennie, la direction a choisi d'installer des laboratoires et des stations de recherche sur tous les territoires des municipalités régionales de comté (MRC) afin que les populations et les chercheurs profitent de la synergie des milieux pour la réalisation de la mission universitaire. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se félicite d'être une institution soucieuse et attentive à ses populations.

Rappel de la mission

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue contribue à la formation des personnes, à l'avancement de la recherche et au transfert des connaissances. Établissement à échelle humaine, l'UQAT place les étudiantes et les étudiants au cœur de ses préoccupations et les accompagne dans leur réussite vers le plein exercice de leur citoyenneté. Bien intégrée et engagée dans ses milieux, elle joue un rôle majeur dans leur développement. L'UQAT exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des Premiers Peuples. Membre du réseau universitaire québécois, l'UQAT assure son apport au développement du Québec et sa contribution au plan international.

Rappel de nos valeurs

L'UQAT, une université à dimension humaine qui place les étudiantes et les étudiants au cœur de sa mission éducative.

L'UQAT, une université animée par des professeurs et des chargés de cours compétents, accessibles et soucieux de renouveler leurs approches pédagogiques.

L'UQAT, une université qui effectue de la recherche fondamentale et appliquée, en réponse à sa mission de développement du savoir et aux besoins de ses milieux, dans le respect des codes d'éthique.

L'UQAT, une université qui offre des formations aux étudiantes et aux étudiants des Premiers Peuples dans une perspective de prise en charge et dans le respect de leurs valeurs et de leurs traditions.

L'UQAT, une université accueillante qui s'enrichit par son ouverture sur les différentes cultures.

L'UQAT, une université ancrée dans ses territoires d'appartenance, à l'écoute de ses publics, complice de ses diplômés, de ses souscripteurs, de ses partenaires, et agissant pour le développement des collectivités.

L'UQAT, une université soucieuse de l'épanouissement de ses personnels et de l'évolution de leur carrière.

L'UQAT en quelques chiffres au 30 avril 2013

- 3 campus : Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or
- 10 centres et points de service : Chibougamau, Gatineau, La Sarre, Lebel-sur-Quévillon, Matagami, Mont-Laurier, Montréal, Senneterre, Sherbrooke et Ville-Marie

Une université humaine

- 4 463 étudiants¹, dont les 2/3 sont à temps partiel
- 197 étudiants internationaux
- 108 professeurs et 294 chargés de cours
- 333 employés non enseignants (incluant les statuts particuliers)
- Près de 17 000 diplômes émis
- Plus de 400 000 \$ en bourses d'études remis annuellement par la Fondation de l'UQAT (FUQAT)

Une force de recherche créative

- 11 chaires de recherche, 11 unités de recherche et 2 instituts de recherche
- Un volume prévu de recherche à plus de 10 M\$ en 2012-2013
- Pour la recherche, un revenu moyen par professeur parmi les plus élevés du réseau de l'Université du Québec (345 k\$ au 30 avril 2012)
- Des secteurs prometteurs : aménagement forestier durable, restauration des sites miniers abandonnés, agroalimentaire, communications souterraines, développement des petites collectivités, entrepreneuriat minier, foresterie autochtone, hydrogéologie, sylviculture et ligniculture intensive, thermoplastique et transformation du bois

Une offre de formation audacieuse

- 87 programmes d'études de 1^{er} cycle
- 36 programmes d'études de 2^e et 3^e cycles
- 6 cheminement DEC-BAC
- 10 programmes offerts à distance
- Des domaines d'études variés : administration, art-thérapie, comptabilité, création numérique, 3D et jeux vidéo, éducation, forêt, génie, mines et environnement, psychoéducation, santé et sécurité au travail, sciences infirmières et cliniques, travail social.

¹ Nombre d'individus pour l'année académique 2012-2013

Partie A : Bilan 2012-2013
Indicateurs de réussite au 30 avril 2013
et perspectives de développement 2013-2014

1. LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

ENJEU : LE RECRUTEMENT, L'ACCUEIL, LA PERSÉVÉRANCE, LA RÉUSSITE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Cet enjeu s'inscrit en lien avec la démographie et le défi de stimuler les étudiantes et les étudiants à poursuivre des études universitaires. S'y greffent les questions liées au recrutement, à l'accueil, à la persévérance, à la réussite et à l'accompagnement. L'UQAT adopte des stratégies particulières pour recruter les candidates et les candidats autochtones ainsi que ceux d'origine étrangère et pour les associer à leur communauté d'accueil. Enfin, chacun des membres du personnel enseignant et administratif s'efforce à rendre les meilleurs services aux étudiantes et aux étudiants pendant leur séjour à l'UQAT.

1.1 ACTIONS EN LIEN AVEC LE RECRUTEMENT

De 2004 à 2013, l'UQAT a affiché une hausse constante de son effectif étudiant variant de 1 à 3 % par année, et ce, malgré une démographie déclinante et une diminution de l'effectif étudiant au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT). D'autre part, l'activité économique florissante de la région et les importants besoins de main-d'œuvre professionnelle et technique actuels incitent les jeunes à faire des choix qui les amènent plus rapidement sur le marché du travail. Historiquement, l'effectif étudiant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a toujours subi les contrecoups de l'activité économique régionale. Quand celle-ci est florissante, les gens préfèrent occuper des emplois et quand l'économie est dans un cycle baissier, ils reviennent alors aux études.

Exceptionnellement, nous avons constaté l'automne dernier une augmentation très importante des inscriptions se chiffrant à plus de 16 % par rapport à l'année précédente. L'UQAT est l'université qui a connu une des plus importantes hausses d'effectif étudiant en 2012-2013 au Québec. Cette situation s'explique par les efforts imposants réalisés par le département des sciences de la santé et le département des sciences de la gestion au niveau de leurs programmes de formation à distance. S'ajoute aussi dans la dernière année, la création des deux instituts de recherche en foresterie ainsi qu'en mines et environnement, qui ont contribué à l'augmentation importante du nombre d'étudiants de 2^e et 3^e cycles.

Le recrutement pose des défis importants pour l'UQAT. Le profil de l'étudiant type de l'UQAT est une femme de 33 ans qui fréquente l'université à temps partiel. Elle travaille environ 25 heures par semaine et elle a, quatre fois sur dix, au moins un enfant à sa charge. Rappelons aussi qu'elle est la plupart du temps la première de sa génération à fréquenter l'université. Donc, notre population étudiante n'est pas celle qu'on retrouve dans la majorité des institutions universitaires des grandes agglomérations urbaines. Seulement 25 % des étudiants sortant du cégep font un passage direct à l'UQAT comparativement à plus de 50 % pour l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Rappelons qu'au 1^{er} cycle à l'UQAT, 63 % de l'effectif étudiant est à temps partiel et 71 % sont des étudiants de première génération.

Malgré la baisse démographique inévitable, nous sommes fiers de notre effectif étudiant. Voici quelques exemples des actions entreprises par le service du recrutement de l'UQAT :

- Troisième année de la campagne de recrutement « Ose l'Abitibi-Témiscamingue » à l'extérieur de la région, notamment par le WEB et de l'affichage.
- Les efforts pour promouvoir les programmes de formation à distance ont été maintenus en sciences de la santé et en sciences de la gestion.
- Beaucoup d'énergie consentie afin de promouvoir les programmes au centre de Mont-Laurier.
- L'UQAT a poursuivi ses rencontres personnalisées avec les conseillers en orientation et en information scolaire et professionnelle dans les cégeps de toute la province.
- Le développement d'une image de marque forte pour l'UQAT continue d'être important pour le positionnement de l'UQAT.

1.2 ACTIONS EN LIEN AVEC L'ACCUEIL, LA PERSÉVÉRANCE, LA RÉUSSITE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de postes de professeurs réguliers autorisés par le conseil d'administration est de 117,5 pour l'année 2012-2013. De ces postes, 108 ont été comblés au cours de l'année 2012-2013. L'annonce en décembre 2012 des compressions budgétaires imposées par le gouvernement a fait en sorte que la direction n'a pas eu le choix de suspendre le comblement de certains postes de professeurs, mais aussi de toutes autres catégories de personnel. Le ratio des cours offerts par des chargés de cours (53,5 %) demeure encore cette année très élevé.

La taille des cohortes d'étudiants à l'UQAT est relativement petite, comparée à ce qui existe dans d'autres institutions universitaires. Cette situation nous a permis au fil des années de développer une approche et un accompagnement plus personnalisés destinés à nos étudiants. Cependant, la problématique de l'effectif étudiant au premier cycle à temps partiel nous préoccupe grandement. Pour les étudiants à temps partiel (généralement des adultes), les difficultés liées à la conciliation travail-études-famille sont parfois insurmontables et découragent plusieurs d'entre eux.

Depuis quelques années, le service aux étudiants, en plus d'offrir un soutien individualisé aux étudiants, s'investit à développer et à mettre en place des outils et des activités favorisant la réussite éducative. De plus, l'UQAT a développé une offre de service d'aide à l'apprentissage à travers ses ateliers d'efficacité cognitive. Ces derniers figurent en tête de liste des outils performants pour soutenir les étudiants dans leur cheminement universitaire et font l'envie de plusieurs universités. Afin de nous assurer d'une offre de service actualisé, nous faisons également partie de trois communautés de pratique regroupant des personnes et des institutions préoccupées par la persévérance et la réussite des étudiants aux premier, deuxième et troisième cycles.

Afin de favoriser l'accueil, l'accompagnement et la réussite de nos étudiants étrangers, nous disposons des services d'une conseillère aux services des étudiants internationaux. D'ailleurs, puisque plusieurs d'entre eux ne maîtrisent pas toujours bien la langue française, nous avons structuré, par le biais de notre

centre de langues, des cours d'apprentissage du français, augmentant ainsi leur capacité d'intégration et leurs chances de réussite.

1.3 INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 30 AVRIL 2013

- D'importantes hausses de l'effectif étudiant en 2012-2013 (plus de 15 %). Cette hausse s'explique par une offre plus large de nos programmes médiatisés en santé et en gestion ainsi que par une hausse de l'effectif étudiant aux cycles supérieurs notamment, pour les instituts de recherche en mines et environnement et en foresterie;
- Une hausse importante de notre effectif étudiant à temps partiel (*qui représente actuellement les deux tiers de notre effectif étudiant*);
- Un support croissant et mieux organisé aux étudiants de première génération;
- Le maintien d'une collaboration franche et respectueuse avec l'Association générale étudiante (AGEUQAT);
- Des mesures individuelles de suivi, de soutien à la réussite et d'encadrement sont offertes en vue de favoriser la persévérance des étudiants :
 - ✓ le taux de diplomation des étudiants au baccalauréat à temps partiel est en hausse;
 - ✓ le taux de persévérance est de 84,1 % à la fin de la première année de séjour d'un étudiant à temps complet, la cible pour le 1^{er} mai 2014 est de 85 %;
 - ✓ le taux de diplomation à la fin du parcours (six ans) de l'étudiant à temps complet est de 68,9 %, la cible pour le 1^{er} mai 2014 est de 70 %.
- Un centre de langues est actuellement opérationnel à l'UQAT. Des programmes d'approfondissement des compétences langagières en français et en anglais sont offerts sur une base régulière.

1.4 PRINCIPALES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2013-2014

- Maintien de l'effectif étudiant au-dessus du seuil de 1 700 EEETP;
- Mise en place d'une stratégie de recrutement à l'international;
- Support et accompagnement offerts aux étudiants de première génération;
- Révision du site WEB – Services aux étudiants;
- Mise en place d'une stratégie de recrutement pour les programmes médiatisés.

2. L'ENSEIGNEMENT

ENJEU: LA PÉDAGOGIE ET LES PROGRAMMES

Cet enjeu a trait aux défis qui s'imposent à notre université dans le but de se démarquer par des approches nouvelles et la qualité des enseignements donnés en présence et à distance, par des façons de pratiquer l'enseignement et d'en maîtriser les technologies. L'UQAT fait preuve de créativité dans les façons d'habiller et d'accompagner les professeurs et les chargés de cours en pédagogie universitaire. Elle consolide et enrichit son patrimoine académique aux trois cycles. La valeur et la qualité de ses programmes sont reconnues.

2.1 ACTIONS EN LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT

L'année 2012-2013 fut marquée par la création et la mise en œuvre de 9 nouveaux programmes :

- Maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques)
- Microprogramme de 2^e cycle de formation à l'enseignement de l'anglais intensif au niveau primaire (sciences de l'éducation)
- Microprogramme de 2^e cycle en gestion appliquée à l'industrie minérale (profil développement durable) (sciences de la gestion)
- Microprogramme de 2^e cycle en gestion appliquée à l'industrie minérale (profil évaluation économique) (sciences de la gestion)
- Microprogramme de 2^e cycle en médiation en enseignement et développement de l'efficacité cognitive (sciences de l'éducation)
- Certificat (mineure) en création numérique (multimédia)
- Certificat (mineure) en effets visuels pour le cinéma et la télévision (multimédia)
- Certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire (sciences de l'éducation)
- Certificat en accompagnement à l'enseignement primaire (sciences de l'éducation)

Plusieurs autres projets de programmes de formation sont en cours de développement à l'UQAT. Ces derniers s'inscrivent en lien avec nos champs d'expertise et créneaux d'excellence et également avec les besoins exprimés par le milieu. Citons quelques exemples :

- Extension du doctorat en génie minéral de l'École Polytechnique;
- Extension du doctorat en génie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC);
- Extension de la quatrième année du baccalauréat en génie des mines de l'École Polytechnique;
- Maîtrise en écologie boréale;

- Maîtrise en création numérique;
- Maîtrise en sciences sociales;
- DESS en santé mondiale (programme entièrement médiatisé);
- DEC-BAC en enseignement primaire avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Microprogramme de 1^{er} cycle en intervention enfance-famille en contexte autochtone.

Des programmes sont aussi en cours d'évaluation :

- Maîtrise en éducation;
- Maîtrise en ingénierie;
- Baccalauréat en psychoéducation.

L'équipe de l'École de génie a reçu l'an dernier la visite du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). Ils ont passé toutes les étapes du processus d'agrément du baccalauréat en génie mécanique. C'est donc chose faite, nos programmes de génie répondent aux critères exigés pour que nos étudiants puissent obtenir un permis d'exercice en génie.

2.2 ACTIONS EN LIEN AVEC LA PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE

Face au défi de la persévérance et de la réussite, la qualité de l'offre de la formation est devenue un enjeu crucial. Depuis 2008, l'UQAT a réorganisé le service de pédagogie universitaire. Ce dernier valorise les bonnes pratiques et diffuse les expérimentations afin de contaminer positivement l'ensemble du corps professoral.

Côté bilan pour l'année 2012-2013, au total, 16 activités collectives de formation pour le personnel enseignant touchaient différentes thématiques reliées aux technologies et à la formation à distance en plus de 30 formations Moodle (plateforme de communication pédagogique). Du côté de la formation et des accompagnements individuels, plus de 700 consultations ont été réalisées par l'équipe en place.

S'ajoute à ces services, les conseils et accompagnements aux UER et enseignants dans l'organisation et le développement de l'enseignement à distance, les conseils pédagogiques pour création ou révision de programmes, l'animation du milieu, la valorisation de l'enseignement ainsi qu'une veille.

2.3 ACTIONS EN LIEN AVEC LA FORMATION CONTINUE ET LE CENTRE DE LANGUES

L'UQAT s'est dotée, au cours des dernières années, d'un service de formation continue. Déjà, cette offre répond très bien à des besoins de mise à niveau de professions, et ce, sur l'ensemble des territoires desservis. Les événements marquants, cette année :

- 85 formations ont été tenues (plus que prévu) dont 54 au public et 31 en entreprise;
- 817 personnes ont ainsi été rejointes : 450 personnes dans les formations régulières (56 % étaient des ingénieurs) et 367 personnes pour la formation Piwaseha;
- Le lancement de l'Université de l'entrepreneur en association avec la Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue a connu un grand succès;
- Une entente conclue avec l'Ordre régional des infirmiers et infirmières de l'Abitibi-Témiscamingue (l'ORIIAT).

Le centre de langues a offert pour sa part des cours de français, de mandarin et d'anglais.

2.4 INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 30 AVRIL 2013

- Un centre de langues et un service de formation continue sont en activité depuis 2010 sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de Mont-Laurier. L'offre de formation est en constante augmentation;
- Le service de formation continue affiche un surplus d'opérations au niveau financier;
- Plusieurs nouveaux programmes de formation ont été ajoutés au patrimoine de l'UQAT et plusieurs projets sont en cours de développement;
- L'offre d'activités s'intensifie continuellement au service de pédagogie universitaire;
- Plusieurs programmes de formation sont en cours d'évaluation.

2.5 PRINCIPALES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2013-2014

- Offre des deux premières années du baccalauréat en génie civil de l'École Polytechnique;
- Mise en œuvre d'un projet pilote de 3 ans pour l'offre de la 2^e année du baccalauréat en sciences de la gestion au campus de Val-d'Or;
- En partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, mise en œuvre du projet DEC-BAC intégré : Éducation à l'enfance et à l'enseignement au primaire;
- Ajout de plusieurs programmes de formation aux cycles supérieurs;
- Mise en œuvre du projet de médiatisation du certificat en accompagnement à l'enseignement;
- Le département de création et nouveaux médias a établi une collaboration nouvelle et originale avec un Institut de Lyon en France, dans le cadre de l'offre du baccalauréat en création numérique, ce qui doit se concrétiser en 2013-2014.

3. LA RECHERCHE

ENJEU : LES SPÉCIFICITÉS, L'EXCELLENCE ET LA RENOMMÉE

En contribuant au développement scientifique par des équipes de recherche implantées sur ses territoires, l'UQAT assume son leadership en économie du savoir et en innovation par des activités et des projets liés aux créneaux prioritaires de ses régions. Les chercheurs s'intéressent notamment au développement des communautés, à la mise en valeur des ressources naturelles et aux besoins des populations. L'UQAT favorise les approches interdisciplinaires et multidisciplinaires entre les équipes de recherche composées de professeurs-chercheurs, de professionnels et d'étudiants aux cycles supérieurs. Elle accroît sa notoriété sur le plan international. L'UQAT augmente sa visibilité et ses ancrages partout dans ses régions, améliorant ainsi le sentiment d'appartenance à son endroit. Elle s'implante dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle par des projets propres à ces milieux.

3.1 ACTIONS EN LIEN AVEC LA RECHERCHE

L'année 2012-2013 montre un volume de recherche pour l'UQAT qui se situe à plus de 10 M\$. Dans le plan de développement 2009-2014 de l'UQAT, l'un des objectifs était de doubler le financement en sciences humaines et nous sommes en voie d'atteindre et même dépasser cet objectif. Cela s'explique notamment par les activités grandissantes de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, de la Chaire de recherche du Canada sur la foresterie autochtone ainsi que celle sur l'entrepreneuriat minier.

Nos activités et réalisations en recherche et notre niveau de financement par subvention et commandite ont été reconnus au point où le programme des chaires de recherche du Canada a octroyé à l'UQAT une nouvelle chaire de recherche CRSNG de niveau 1.

Les activités de recherche à l'UQAT (annexe 2) donnent des résultats remarquables dans plusieurs secteurs de l'activité scientifique. Ce qui nous distingue le plus, ce sont particulièrement nos partenariats avec des universités québécoises, étrangères et le milieu d'ici et d'ailleurs. En région, nous sommes fiers d'accompagner, par des projets en innovation, les trois créneaux d'excellence de la stratégie ACCORD du ministère des Finances et de l'Économie du Québec (MFE) : l'environnement minier, l'aménagement forestier durable et la production de bœuf en conditions nordiques.

Avec le développement du Nord, l'UQAT a déposé son offre de services intitulée « L'UQAT, un acteur et un facteur de développement intégré du Nord » (annexe 3). Elle positionne ainsi ses expertises en :

- Gouvernance et développement territorial;
- Premiers Peuples;
- Environnement minier et gestion intégrée des résidus miniers;
- Aménagement forestier durable;
- Hydrogéologie.

L'UQAT a créé, en 2011-2012, deux instituts de recherche qui rassemblent les forces vives dans les réseaux d'excellence de l'UQAT. L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) contribue au maintien des services des écosystèmes forestiers par une approche interdisciplinaire en recherche et en formation ainsi que dans la diffusion et l'intégration des nouvelles connaissances auprès des multiples usagers du territoire. L'Institut de recherche sur les mines et l'environnement (IRME) UQAT et l'École Polytechnique travaillent dans la restauration des rejets miniers et des sites abandonnés par l'industrie, les remblais, le transfert d'expertise, la caractérisation et l'exploitation des ressources hydriques souterraines.

Au cours de l'année 2012-2013, d'importantes subventions ont été octroyées et plusieurs ententes de partenariat ont été signées au niveau de la recherche. Sans toutes les nommer, en voici un aperçu :

- Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche de la Science et de la Technologie (MESRST) a consenti à l'UQAT un montant de 250 000 \$ pour deux ans et un montant additionnel de 123 700 \$ pour 2012-2013 pour un total de 373 700 \$ afin d'offrir du soutien aux membres des communautés autochtones;
- L'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) de l'UQAT et l'école Polytechnique de Montréal ont signé une nouvelle entente de 10 M\$ pour sept ans avec les partenaires suivants : Osisko, Xstrata; Agnico-Eagle; Iamgold; Rio Tinto (RTFT). Cette entente permettra de créer de nouveaux projets et de nouvelles chaires industrielles à l'UQAT pour l'avancement des connaissances dans ce domaine;
- La professeure Carmen Neculita a obtenu une subvention de 732 250 \$ pour trois ans au programme INNOV-UC du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le projet s'intitule : « *Traitement des eaux minières contaminées par les cyanures et leurs dérivés* » et s'effectue en partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- La professeure Francine Tremblay a obtenu une subvention de 117 480 \$ pour trois ans au Programme de subventions de recherche et développement coopératif (RDC) du CRSNG. Le projet s'intitule : « *Changements globaux et dynamiques des peuplements fragmentés des écosystèmes boréaux* ». Ce projet s'effectue en partenariat avec les compagnies Ouranos inc. et Tembec. De plus, la professeure a reçu une subvention de 12 850 \$ du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur pour la 64^e Commission permanente de coopération franco-québécoise dans le cadre du Programme Samuel De Champlain. Son projet s'intitule : « *Dynamique génétique des populations marginales en milieux boréal et montagnard (GÉNEMARGE)* »;
- Le professeur Ahmed Koubaa a reçu un montant de 109 000 \$ pour trois ans du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) pour le projet : « *Développement d'une nouvelle génération de composites bois-polymère* ». Ce projet s'effectue en partenariat avec les compagnies Tembec, Sanitri, LVL Global et Thermodoor Creation;
- La professeure Annie DesRochers a reçu un montant de 41 400 \$ pour deux ans du programme Subventions de recherche et développement coopératif (RDC) du CRSNG pour le projet : « *Growth and survival of black spruce trees after commercial thinning : influence of root grafting and tree competition* » avec le partenaire Matériaux Blanchet. De plus, une autre subvention au

montant de 73 639 \$ pour trois ans, dans ce même programme, a été reçue pour le projet : « *Aging mistakes and overestimation of productivity for black spruce forests* » en partenariat avec la compagnie Tembec. Pour terminer, la professeure DesRochers a reçu une subvention au montant de 125 000 \$ pour cinq ans du CRSNG dans le programme Subvention découverte 2012 pour le projet : « *Physiological integration of trees through root connections* »;

- La professeure Li Zhen Cheng a reçu une subvention de 231 551 \$ pour trois ans avec le projet : « *Mineral Exploration Under Deep Cover: Improving the Effectiveness of ZTEM Surveys for Prophyry Copper Exploration in the Canadian Cordillera* ». C'est un nouveau partenariat avec l'Université d'Alberta (2011-2014);
- La professeure Suzanne Durand a obtenu une subvention pour une année du MDEIE de 39 000 \$ pour le projet : *Relève de l'entrepreneuriat scientifique en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec* (RESAN);
- La professeure Lily Bacon a reçu une subvention de 74 000 \$ pour deux ans pour le projet : « *Développement d'une perspective didactique de la pratique enseignante pour l'intervention en mathématiques au préscolaire et au primaire* », en partenariat avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- Le professeur Hugo Asselin a obtenu une subvention de 25 000 \$ de Transport Canada pour le projet : « *Recension des indicateurs de transport et de logistique dans le nord du Canada* ». C'est aussi une nouvelle collaboration.

Mentionnons quelques mérites particuliers qui permettent à l'UQAT de s'enorgueillir de travailler avec des ressources exceptionnelles :

- L'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec remettait à la Chaire industrielle CRSNG - UQAT- UQAM en aménagement forestier durable le prix « Coup de cœur » pour la nature exceptionnelle de ses partenariats avec les acteurs du milieu forestier.
- Isabelle Chouinard, professeure-chercheure en travail social et Anderson Araujo-Oliviera, professeur-chercheur en éducation, ont formé l'Équipe québécoise de recherche et d'analyse des pratiques professionnelles (ÉRAPP). Après sa première année d'existence, l'ÉRAPP a produit pas moins de treize projets de recherche ainsi qu'une dizaine de communications et d'articles scientifiques. De plus, les professeurs Chouinard et Oliveira ont reçu cet été le « Prix de la pédagogie universitaire ».
- L'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) à travers l'Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM) a maintenu ses services experts auprès de l'industrie minière. Ce constat se reflète par un volume de contrats totalisant 1 040 655 \$.

Notons finalement que depuis la création du Bureau de liaison entreprises université milieu (BLEUM), deux brevets ont été déposés et acceptés. Plusieurs ententes ont également été développées et signées au cours de la dernière année. Quatre autres dossiers de brevets sont également à l'étape de projet.

3.2 INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 30 AVRIL 2013

- L'UQAT s'est avantageusement positionnée dans le cadre de plusieurs concours d'excellence;
- Le volume de recherche d'élève à plus de 10 M\$ annuellement;
- La valeur des octrois par professeur est l'un des plus élevés parmi les universités du réseau de l'Université du Québec. Au 30 avril 2012, il était de 345 k\$ par professeur;
- Le volume de recherche en sciences humaines s'élève à plus de 1 M\$ annuellement;
- Plusieurs ententes de refinancement ont été signées et nos chercheurs ont obtenu de grands succès dans leurs demandes de financement;
- L'IRME a signé une entente d'une valeur de 10 M\$ avec plusieurs représentants industriels.

3.3 PRINCIPALES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2013-2014

- À l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences du développement humain et social, des travaux relatifs à la réactivation de l'Unité de recherche sur les interactions humaines (URIH) et la mise en place d'un centre d'intervention interdisciplinaire;
- Le développement et renouvellement de chaires de recherche aux instituts de recherche sur les forêts et en mines et en environnement (IRF et IRME);
- La mise en œuvre des travaux de consolidation du Laboratoire de recherche Télébec en communications souterraines (LRTCS);
- Le renouvellement du financement de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités;
- La mise en œuvre du plan d'action de l'Unité de recherche et de développement de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (URDAAT);
- Dans le cadre de l'édition 2013-2014 du Programme de collaboration universités-collèges, le MESRST a octroyé un montant de 373 800 \$ pour le : « *Développement d'un modèle d'intervention interordres en faveur de l'accès aux études et de la persévérance des étudiants de première génération* ». Ce projet regroupe trois universités en région dont l'UQAT ainsi que six collèges, dont le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Le professeur Stéphane Grenier a obtenu une subvention de 28 000 \$ pour une nouvelle collaboration au projet : « *Véhicular Injury in Aboriginal Communities* ». C'est une nouvelle collaboration avec le Centre d'excellence de l'Université de Windsor : « *Auto21 Network of Centres of Excellence Research Awards 2013/2014* ».

4. LES PREMIERS PEUPLES

ENJEU : LES PARTENARIATS EN ENSEIGNEMENT ET EN RECHERCHE

L'UQAT et les Premiers Peuples se sont donnés comme mission de créer une instance autonome d'enseignement supérieur. Pour ce faire, l'UQAT doit recruter des étudiantes et des étudiants de toutes nations. Elle doit aussi associer de plus en plus des professeurs, chargés de cours et chercheurs autochtones aux équipes en place qui soient aptes à enseigner en français et en anglais. Les thématiques de recherche doivent faire l'objet d'accords avec les communautés et elles doivent s'appuyer sur des règles d'éthique rigoureuses dans la réalisation des travaux.

4.1 ACTIONS EN LIEN AVEC LES PREMIERS PEUPLES

À l'UQAT, les Premiers Peuples constituent l'un de nos pôles de renommée. L'approche de l'UQAT avec les Premiers Peuples est unique et novatrice. Seule l'UQAT a inscrit dans son plan de développement sa volonté d'accompagner les Premiers Peuples dans la prise en charge de leur formation postsecondaire. Un profond respect des communautés et une confiance partagée font de l'UQAT le partenaire universitaire par excellence pour ces peuples au Québec. En 2012-2013, soulignons que l'UQAT a reçu plus de 1 M\$ de subventions de recherche auprès des Premiers Peuples.

En ce qui concerne nos statistiques des effectifs étudiants autochtones, il est toujours aussi difficile d'obtenir un portrait satisfaisant de ces étudiants. Plusieurs raisons expliquent l'écart entre la réalité et nos données informatiques, mais nous travaillons actuellement à insérer de nouveaux paramètres de gestion qui faciliteront le repérage de nos étudiants sur campus et dans les communautés autochtones. Selon nos données préliminaires, nous avons accueilli plus de 85 étudiants autochtones en 2012-2013 dans les programmes de l'UQAT. La diminution de l'effectif étudiant issu des Premiers Peuples est attribuable à un facteur déterminant : le manque de logement toujours criant à Val-d'Or, ce qui a causé le retrait de plusieurs étudiants dans nos programmes. Ces étudiants étaient admis et inscrits dans nos programmes, mais ils n'ont pu commencer leurs d'études, faute de trouver un logement dans la municipalité.

L'équipe du campus de Val-d'Or et l'Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA) continuent de développer l'offre de formation pour les Premiers Peuples. Un nouveau microprogramme en gestion du tourisme autochtone a été développé en partenariat avec Tourisme Autochtone Québec. L'année 2012-2013 a permis une consolidation des programmes avec la contribution d'un professeur au sein de l'unité. Cette aide nous a permis de préparer la restructuration de l'UFDPA à la lumière de nos programmes, des besoins des communautés autochtones, mais aussi en prévision des orientations en recherche des professeurs de l'UQAT dans le domaine des études autochtones.

Nous avons poursuivi nos efforts de recherche en partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de deux projets touchant les Premiers Peuples : un portant sur la formation postsecondaire des Inuit et l'autre sur les approches éducatives intégrées pour les Premières Nations. Ces projets d'envergure, réalisés dans le cadre du Chantier sur les collaborations Cégep-Université se poursuivront jusqu'en 2014-2015 et totalisent 685 986 \$ en subventions accordées par le MESRST.

Nous travaillons aussi à intégrer les préoccupations et les réalités autochtones dans plusieurs programmes enseignés à l'UQAT. L'Unité de formation et de développement de programmes autochtones (UFDPA) a travaillé activement avec l'ensemble des unités d'enseignement et de recherche (UER) de l'UQAT dans la planification de programmes de formation qui intègrent des particularités liées à la culture, à la langue et à l'histoire des peuples autochtones du Québec. Des programmes en toxicomanie, en intervention auprès des familles et des jeunes ainsi qu'en études autochtones sont actuellement en préparation.

Au niveau de la tenue d'événements de diffusion des connaissances, le campus de l'UQAT à Val-d'Or, à travers le Service Premiers Peuples, a été particulièrement actif avec la tenue de midis-conférences mensuels portant sur une multitude de thématiques autochtones.

La 10^e Conférence nationale des étudiants en études nordiques s'est tenue sous le thème « *Nikan : L'avenir du Nord* » les 1er, 2 et 3 novembre 2012 au Pavillon des Premiers-Peuples du campus de l'UQAT à Val-d'Or. Le comité organisateur est fier d'avoir réuni plus d'une centaine d'étudiants et des professeurs-chercheurs hautement qualifiés dans leurs champs d'expertise provenant d'universités de partout au Canada. Cela a permis à l'UQAT de consolider son statut de pôle incontournable en recherche nordique en Amérique du Nord, et ce, dans plusieurs domaines (études autochtones, agroalimentaire, foresterie, hydrogéologie, génie minier, éducation, santé, etc.).

Le Service Premiers Peuples a poursuivi son travail auprès du personnel enseignant en offrant plusieurs ateliers et en participant à des rencontres afin de soutenir ceux-ci dans la préparation de leurs cours, dans la dispensation de leurs activités d'enseignement ainsi qu'auprès des suivis pédagogiques et psychosociaux des étudiants autochtones. Rappelons que ce service est à la base même de la réussite du projet éducatif des étudiants autochtones et constitue le fer de lance de la stratégie de l'UQAT d'offrir aux communautés des Premiers Peuples une programmation de formation et de recherche qui intègre leurs valeurs et leur culture. Ce service et l'ensemble des actions visant les Premiers Peuples font l'objet d'un sous-financement chronique qui met en péril la poursuite de ce projet éducatif essentiel au développement du Québec. L'UQAT a pour défi d'assurer une base solide de financement à ce point crucial de son plan de développement.

4.2 INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 30 AVRIL 2013

- L'UQAT a intégré les préoccupations et les réalités autochtones dans plusieurs de ses programmes de formation;
- L'UQAT a poursuivi la tenue d'évènements de diffusion régionale, nationale et internationale sur les Premiers Peuples;
- L'UQAT a conclu plusieurs ententes avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue concernant l'offre de formation et de services aux Inuits et aux Premiers Peuples.
- L'UQAT a obtenu plusieurs subventions de recherche touchant les Premiers Peuples;
- Le Service des Premiers Peuples a poursuivi son travail auprès du personnel enseignant;
- L'offre de formation pour les Premiers Peuples continue de se développer avec l'ajout de quelques programmes;
- Les activités de la Chaire en foresterie autochtone sont en croissance.

4.3 PRINCIPALES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2013-2014

- Offre du programme de certificat en sciences de la gestion avec les communautés d'Odanak, de Maniwaki et de Waswanipi;
- Révision des statuts de l'Unité de formation et de développement de programmes autochtones (UFDPA);
- Mise en œuvre d'activités de recrutement pour l'offre de programmes dans les communautés des Premiers Peuples;

5. LES TERRITOIRES

ENJEU : LES RÉGIONS, LE QUÉBEC, LE NATIONAL, L'INTERNATIONAL

L'harmonisation entre le développement des régions et la mission universitaire doit se traduire par une volonté de l'UQAT d'accompagner et de soutenir le développement durable aux plans économique, social, communautaire, environnemental, technologique et culturel. Se rattachent à cet enjeu, les préoccupations liées à la diversification de l'économie, voulant que l'on s'emploie à développer les cycles supérieurs dans les créneaux porteurs choisis dans les régions ainsi que diverses formules de partenariat avec les trois ordres d'enseignement, en liaison avec les entreprises et les milieux. Aussi, l'UQAT entend maintenir sa présence sur plusieurs territoires au Québec et dans des pays où ses programmes exclusifs et originaux et ses connaissances sont requis. Un accent sera par ailleurs mis au Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des communautés des Premiers Peuples afin de mieux les accompagner.

5.1 ACTIONS EN LIEN AVEC LA PRÉSENCE SUR LES TERRITOIRES

La communauté universitaire de l'UQAT trouve important de créer des évènements d'échanges et de réseautages scientifiques partout sur nos territoires d'attache. Il faut souligner le nombre impressionnant d'évènements scientifiques de niveaux provincial, national et international qui ont eu lieu chez nous. Pour n'en nommer que quelques-uns, notons :

- La 10^e conférence nationale des étudiants en études nordiques qui avait lieu au campus de Val-d'Or et avait pour thème « *Nikan : L'avenir du Nord* ». Une centaine de personnes étaient présentes.
- Le 14^e colloque de la Chaire en aménagement forestier durable en formule 2.0. Des participants de partout sur la planète ont pu suivre en direct sur le WEB, les conférences du colloque.
- Nos étudiants ont aussi eu la chance de participer à plusieurs activités scientifiques organisées par la Relève de l'entrepreneuriat scientifique de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.
- La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités et la Chaire en aménagement forestier durable ont organisé des midis-conférences et des « 4 à 6 » pour permettre la diffusion de communications scientifiques.

Les directions des centres et campus se font un devoir de participer activement à la vie communautaire de leur région par leur présence active auprès des divers organismes locaux et régionaux de développement socioéconomique (Corporation d'enseignement supérieur, Chambre de Commerce, Conférence régionale des élus, Centre local de développement, Conseil des loisirs, etc.)

Même au sein du conseil d'administration de l'UQAT, nous nous faisons un point d'honneur de nous assurer de la représentation de chacun des territoires desservis par l'UQAT.

Les événements entourant le Sommet sur l'enseignement supérieur nous ont montré à quel point l'UQAT est fortement ancrée dans la région. Lors du Forum citoyen qui avait lieu en janvier 2013, plus de 150 personnes s'étaient réunies à Rouyn-Noranda pour défendre le modèle de l'UQAT et démontrer leur attachement envers leur université.

La mobilisation ne s'est pas arrêtée là. Le 14 février dernier, des dizaines de partenaires du milieu de l'éducation, dont les corporations de développement de l'enseignement supérieur et les présidents de l'UQAT, de l'Association des diplômés (ADUQAT), de la Fondation (FUQAT) et de l'Association générale étudiante (AGEUQAT) ont initié une offensive majeure dans les médias avec le slogan « *L'UQAT, je l'aime, j'y tiens* ». La vague de soutien s'est même étendue à plusieurs municipalités, à la Conférence régionale des élus et au Forum jeunesse.

5.2 INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 30 AVRIL 2013

- L'enseignement à distance est en nette progression, surtout en sciences de la santé, mais aussi en sciences de la gestion, en travail social et en environnement minier;
- L'offre de formation et l'effectif étudiant sur les territoires autres que Rouyn-Noranda et Val-d'Or s'intensifient de façon importante notamment grâce à l'utilisation des technopédagogies (vidéoconférence, WEB, VIA, etc.);
- Les événements entourant le Sommet sur l'enseignement supérieur nous ont montré à quel point l'UQAT est fortement ancrée dans la région. Lors du Forum citoyen de janvier 2013, plus de 150 personnes se sont réunies pour défendre le modèle de l'UQAT et le 14 février 2013, des dizaines de partenaires du milieu ont initié une offensive majeure dans les médias avec le slogan « *L'UQAT, je l'aime, j'y tiens* ».

5.3 PRINCIPALES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2013-2014

- Réflexion en lien avec le modèle développé par l'UQAT eu égard à notre présence sur les territoires;
- Utilisation accrue des technopédagogies et de la médiatisation pour assurer une accessibilité à la formation universitaire sur tous les territoires;
- Lancement d'une campagne de financement pour la Fondation de l'UQAT (FUQAT).

6. LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

ENJEU : L'ADÉQUATION AVEC LA MISSION ET LES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT

Cet enjeu englobe toutes les questions ayant trait aux ressources humaines, financières, matérielles et technologiques pour permettre à l'UQAT de poursuivre son développement et d'assurer sa pérennité. Cet enjeu fait principalement référence à l'importance qu'accorde l'UQAT à bâtir et à maintenir un milieu de travail stimulant afin que la réalisation de la mission de l'organisation puisse devenir une source de motivation pour les membres de la communauté universitaire.

L'UQAT doit continuer à gérer ses ressources financières et matérielles avec rigueur, en intégrant les règles de gouvernance des établissements universitaires. L'UQAT entend maintenir de hauts standards en gestion et bien composer avec son environnement socioéconomique.

6.1 ACTIONS EN LIEN AVEC LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2012-2013 fut encore marquée par le travail énorme relié à la dotation. C'est également au cours de cette dernière année que se sont amorcées les négociations des conventions collectives des professeurs et des chargés de cours.

6.2 ACTIONS EN LIEN AVEC LES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se fait un devoir de gérer avec transparence les fonds publics qui lui sont confiés. Le budget 2012-2013 de l'UQAT se termine avec un mince surplus de 93,8 k\$, ce qui permet le maintien de l'équilibre budgétaire.

6.3 ACTIONS EN LIEN AVEC LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a enfin inauguré officiellement l'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda en présence du ministre Duchesne.

Même si l'UQAT termine une phase très importante de son histoire, en ce qui a trait aux infrastructures, il n'en demeure pas moins que plusieurs projets sont encore sur les tables de travail, notons entre autres :

- La réfection de la toiture du campus de Rouyn-Noranda;
- L'aménagement d'une clinique universitaire de santé en lien avec la formation et la recherche en santé, notamment avec les infirmières praticiennes de première ligne;
- La construction de résidences étudiantes permettant l'accueil des familles à Val-d'Or.

Quant aux ressources technologiques, 2012-2013 a été une année de consolidation et de planification :

- Consolidation des infrastructures (audiovisuel, informatique et téléphonie) dans l'agrandissement du campus;
- Consolidation du dossier étudiant informatisé avec le développement de GESTA 2.

6.4 ACTIONS EN LIEN AVEC LA GOUVERNANCE DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

L'actuel plan de développement de l'UQAT couvre la période quinquennale de 2009 à 2014. Déjà cette année s'amorcera le bilan ainsi que la préparation du prochain plan stratégique de développement ainsi que celui de la recherche.

L'Université reconnaît son rôle sociétal en se dotant d'administrateurs provenant de secteurs ayant une importance stratégique pour sa mission. Elle renforce ainsi sa gouvernance.

Au 30 avril 2013, le conseil d'administration de l'UQAT était composé comme suit :

Tableau 1 : Indépendance des membres du conseil d'administration

Nombre de membres	Nombre de membres indépendants	Indépendants (%)	Indépendance du président
15	7	47 %	Oui

Le conseil d'administration de l'UQAT, tel que composé au 30 avril 2013, comprend six femmes et neuf hommes (40 % de femmes).

Les membres du conseil d'administration sont choisis dans le but d'assurer la meilleure représentativité des territoires desservis par l'UQAT. Tous les membres qui siègent au conseil d'administration, de même que sur les différents comités du conseil, sont bénévoles.

Au 30 avril 2013, quatre comités étaient actifs :

- Le comité exécutif;
- Le comité d'audit;
- Le comité de gouvernance et d'éthique;
- Le comité des ressources humaines;

6.5 INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 30 AVRIL 2013

- Malgré que les travaux d'agrandissements du campus de Rouyn-Noranda soient terminés et aménagés, de nombreux autres projets d'envergure se préparent;
- L'UQAT maintient son équilibre budgétaire et sort la tête haute de la période de compressions budgétaires;
- Les travaux relatifs à la négociation d'un nouveau contrat de travail avec les professeurs se sont terminés au cours de l'été 2013.

6.6 PRINCIPALES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2013-2014

- Négociation des conventions collectives des chargés de cours et des employés de soutien;
- Comblement des postes de professeurs au plan d'effectif;
- Travaux de réfection de la toiture au campus de Rouyn-Noranda;
- Maintien de l'équilibre budgétaire;
- Mise en œuvre d'actions relatives à la santé et sécurité dans les laboratoires;
- Mise en œuvre d'une stratégie relativement à la relève au niveau des ressources humaines de toutes catégories;
- Révision et actualisation du site WEB de l'UQAT;
- Mise en œuvre d'une politique de gestion des risques.

Conclusion

L'exercice de reddition de comptes que nous venons de compléter traduit le portrait le plus fidèle de l'évolution de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au cours de la dernière année. L'UQAT aura accentué son offre de programmes, notamment aux 2^e et 3^e cycles.

L'année 2012-2013 s'est déroulée sous le signe de la consolidation, avec des compressions, des forums, des sommets et des discussions. Malgré tout, nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé, nous avons traversé la tête haute cette dernière année. Nous avons pu compter sur l'appui de notre milieu. Les événements entourant le Sommet sur l'enseignement supérieur nous ont montré à quel point l'UQAT est fortement enracinée dans la région.

Après avoir passé la dernière année à retenir notre souffle et à faire des efforts extraordinaires afin de maintenir l'équilibre, l'année 2013-2014 devrait, quant à elle, nous permettre de revenir à un rythme normal et de réellement consolider nos acquis. L'UQAT célèbre ses 30 ans cette année et c'est avec la confiance, l'assurance et la créativité des jeunes de 30 ans que nous démarrons l'année.

Parmi les nombreux dossiers à venir, en voici quelques-uns qui nous occuperont particulièrement en 2013-2014 :

- Le développement de l'enseignement médiatisé et des technopédagogies;
- Le recrutement des étudiants sur nos territoires;
- La mise en œuvre d'un plan de recrutement à l'international;
- Le développement de notre patrimoine académique aux trois cycles;
- Le renouvellement d'une chaire de recherche du Canada;
- La création d'une nouvelle chaire de recherche du Canada de niveau 1;
- La création de deux nouvelles chaires de recherche industrielles CRSNG, de niveau 2;
- La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités célébrera ses 20 ans d'existence en 2013-2014. Des activités régionales et nationales seront organisées afin de souligner cet événement et le partenariat avec Desjardins;
- Les travaux entourant la préparation du plan stratégique de développement 2015-2020 ainsi que le plan de développement de la recherche;
- Les activités entourant le 30^e anniversaire de l'UQAT;
- Les travaux entourant la consolidation et la pérennité du Laboratoire de recherche Télébec sur les communications souterraines (LRTCS);
- Et bien d'autres projets...

Nous sommes conscients des défis qui nous attendent, ils sont expliqués dans la section suivante du document. L'enseignement à distance et nos pôles d'excellence sont des avantages sur lesquels nous voulons miser.

La lecture du dossier démontre les efforts consentis par la direction et tout le personnel afin d'offrir à la population de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et la MRC Antoine-Labelle l'accessibilité à des programmes de formation de haute qualité, la production de programmes de recherche scientifique répondant à des standards internationaux et l'offre d'une présence attentive et soutenue des collectivités desservies.

Les membres de la communauté universitaire ressentent de profonds sentiments de fierté et de satisfaction au moment de rendre compte de notre mandat au sein de la société québécoise.

Partie B : Les défis d'une université de taille modeste en région

Introduction

Il est important, finalement, de rappeler que depuis le début des années 2000, plusieurs organismes, commissions et autres ont souligné le sous-financement des universités québécoises comparativement aux universités canadiennes. C'est dans ce contexte qu'est né le chantier sur la politique de financement des universités découlant du Sommet sur l'enseignement supérieur, qui verra son aboutissement à l'été 2014. Advenant un réinvestissement dans le réseau universitaire québécois, nous croyons à propos d'indiquer les principaux défis auxquels notre institution devra faire face au cours des prochaines années, et ce, pour le bénéfice premier des populations que nous desservons. Nous devons continuer à hausser le niveau de scolarité des populations que l'UQAT dessert. Rappelons-nous qu'au début des années 70, seulement 3,6 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue détenait un diplôme universitaire, en 2006 c'est plus de 12,6 % de la population qui détient un diplôme universitaire. Cependant, si on se compare au Québec (21,4 %), on constate qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour tenter de rejoindre la moyenne provinciale (source : Statistique Canada, recensement de 2006).

« Dans le contexte mondial actuel, l'éducation supérieure est une force tant individuelle que collective. En plus de favoriser l'expression des citoyens et des citoyennes, elle fournit des clés essentielles pour mieux comprendre les enjeux mondiaux de plus en plus complexes, trouver des solutions créatives aux problèmes humains, participer pleinement à la vie démocratique et gagner en autonomie » (MESRST, Cahier thématique « L'accessibilité et la participation aux études supérieures, p. 7).

Or, la performance québécoise est bonne en ce qui a trait à la fréquentation postsecondaire grâce au réseau des cégeps et, de ce fait, l'objectif de la Révolution tranquille d'augmenter de façon significative le niveau moyen de scolarité des Québécois et Québécoises a été atteint et nous devons nous en féliciter.

La position du Québec est moins enviable en ce qui a trait à la participation universitaire. En cette matière, le Québec accuse encore un retard sur la majorité des provinces canadiennes. On le sait, certains groupes de population québécoise sont encore moins susceptibles d'accéder aux études universitaires en raison de l'influence de facteurs culturels et financiers particuliers dont :

- Le capital scolaire des parents, notamment de la mère, considéré comme le plus déterminant;
- Le statut économique, géographique et socioculturel des autochtones;
- Le revenu familial moyen;
- Le milieu de résidence (urbain ou rural).

Les efforts de rehaussement des taux de participation à tous les cycles de formation universitaire doivent s'attarder impérativement à ces groupes sous-représentés avec pour objectif de répandre plus largement les bénéfices d'une éducation supérieure.

En Abitibi-Témiscamingue, la population des 15 ans et plus sans diplôme secondaire était de 46 % en 1996 et de 35 % en 2006. En 2006, elle était de 25 % pour l'ensemble du Québec.

Au niveau de la proportion de la population âgée de 15 ans et plus titulaire d'un grade universitaire, le Québec (16,5 %) est nettement en retard sur l'Ontario (20,5 %) et la Colombie-Britannique (19,3 %). Pour l'Abitibi-Témiscamingue, le retard à combler est encore plus important, car la proportion de la population âgée de 15 ans et plus titulaire d'un grade universitaire se situait à 13 % malgré une progression plus que significative depuis 1980, où elle se situait à 3,8 %. L'UQAT a donc bien joué son rôle dans cette région et compte maintenir cette orientation.

Les défis de l'UQAT pour les années à venir

DÉFI #1 Les étudiants de première génération

Certains étudiants ont au préalable une perception défavorable du rendement économique des études universitaires, c'est-à-dire qu'ils ont tendance à en surestimer le coût à court terme et à en sous-estimer les bénéfices à long terme. Cette perception s'observe plus fréquemment parmi les étudiants de première génération universitaire et ceux venant de familles à faible revenu.

Le concept d'étudiant de première génération (EPG) réfère aux individus dont les parents n'ont jamais accédé aux études supérieures universitaires. Ce bagage scolaire de la famille, combiné à d'autres éléments de l'environnement culturel familial, déterminerait largement les aspirations scolaires des enfants, leurs choix éducatifs ainsi que leur attitude devant les études supérieures. Dans les établissements du réseau de l'Université du Québec, les EPG représentent en moyenne 60 % des étudiants inscrits au premier cycle. À l'UQAT, les étudiants de première génération représentaient pour 2011-2012 près de 71 % de l'effectif étudiant.

Les régions autres que la région de Montréal et de la Capitale nationale comptent une plus forte proportion d'EPG et leurs conditions familiales et économiques ne suggèrent pas une grande mobilité (provenance de milieux socioéconomiques plus précaires, moindre valorisation des études, responsabilités familiales, nécessité d'occuper un emploi, etc.). C'est pour ces raisons que l'accessibilité de l'offre traditionnelle en classe de programmes à proximité de leur lieu de résidence est un important levier pour susciter leur intérêt à une éducation universitaire de qualité. Bien sûr, le recrutement de ces étudiants, leur encadrement pour maintenir leur motivation et l'accompagnement vers la réussite présentent des défis importants associés à des besoins spécifiques de financement.

DÉFI #2 L'accessibilité géographique constitue un enjeu majeur pour les groupes sous-représentés à l'UQAT

On reconnaît que l'accessibilité aux études universitaires comporte plusieurs dimensions qui posent chacune des défis particuliers et commandent des moyens spécifiques. L'accessibilité géographique est l'une de ces dimensions : elle concerne la possibilité de poursuivre une formation dans un établissement universitaire situé près du lieu de résidence ou de travail.

Les personnes qui vivent à une distance trop grande d'une université pour faire la navette quotidienne sont nettement moins susceptibles de s'y inscrire. Or, plus de 22 % de la population québécoise vit à une distance de plus de 80 km d'une université ou d'un campus universitaire. En comparaison, à peine 9 % de la population ontarienne vit à plus de 80 km d'une université.

L'effet négatif de la distance géographique sur la fréquentation universitaire est plus fort chez les familles à faible revenu et pour plusieurs raisons affecte plus fortement les filles que les garçons. Par contre, le

niveau de scolarité des parents semble compenser l'effet de la distance géographique. En effet, des parents ayant fréquenté l'université sont plus susceptibles, d'une part, de disposer des revenus permettant de supporter les études de leurs enfants et, d'autre part, ont plus de raisons d'encourager leurs enfants à entreprendre et à poursuivre jusqu'à la réussite des études universitaires et souvent même si cela implique le déménagement des enfants loin du foyer familial. Pour ces parents et ces enfants, ce qui est recherché, c'est la valeur du diplôme. C'est pourquoi la création et le maintien d'un établissement géographiquement plus accessible décernant des grades universitaires de niveau et de calibre mondiaux sont liés à une forte augmentation de l'inscription à l'université de la population de jeunes, en particulier chez les jeunes issus de milieux défavorisés et chez les EPG.

Outre le fait que la proximité d'une université soit un incitatif à la fréquentation universitaire, on sait également qu'elle contribue aussi à freiner l'exode vers les régions plus densément peuplées. En effet, les étudiants qui suivent leur formation dans leur région d'origine ou d'adoption sont plus enclins à y travailler par la suite et ainsi contribuer activement à l'occupation du territoire et au développement de tout le Québec.

DÉFI #3 L'offre universitaire de l'UQAT : le défi de la réponse aux besoins

Le déploiement de l'offre de formation de l'UQAT témoigne de son engagement à répondre aux attentes exprimées par des personnes, des organismes, des municipalités, des commissions scolaires ou des entreprises de son milieu d'ancrage. Partout des besoins de formation universitaire existent : les écoles, les hôpitaux, les entreprises, les institutions financières, les firmes professionnelles de toutes sortes, les personnes en détresse, les milieux fragilisés et les lieux de croissance, d'innovation et de développement, le monde de la culture et celui de l'éducation primaire et secondaire et d'autres encore ont tous besoin de diplômés universitaires.

Répondre à tous ces besoins est un défi de taille pour un établissement universitaire comme l'UQAT. Celle-ci doit offrir un portefeuille de formations varié sur un large territoire, peu densément peuplé, ce qui exige des lieux d'enseignement à proximité afin de mieux rejoindre la population à l'intérieur d'une distance raisonnable². Avec son réseau de campus et de centres, qui s'appuie sur des ententes de services partagés (ex. : salles de vidéoconférence, bibliothèques, équipements sportifs) avec d'autres institutions, l'UQAT réussit à maintenir une présence de qualité sur les territoires qu'elle dessert. Cependant, n'étant pas toujours propriétaire des lieux, elle ne reçoit pas de financement pour l'entretien des bâtiments. Conséquemment, elle doit absorber par son financement de fonctionnement des frais de plus de 800 000 \$ par année alors que la contribution gouvernementale n'est que de 150 000 \$. Il s'agit d'un déficit récurrent qui pèse lourd pour une université de taille modeste comme la nôtre.

On observe aussi que les cohortes d'étudiants sont de petites tailles, ce qui représente un défi de rentabilisation des activités d'enseignement par la formule de financement actuelle. Une problématique partiellement atténuée pour l'UQAT en utilisant son important réseau de salles de vidéoconférence partagé avec d'autres institutions d'enseignement.

2 Bien entendu, selon les nouveaux paradigmes du développement territorial, nous parlons ici, non pas de service universitaire de proximité, mais bien de proximité des services universitaires.

L'attribution de l'enveloppe *Enseignement de la subvention de fonctionnement* s'appuie sur les coûts moyens d'enseignement dans les universités, lesquels ont été établis au milieu des années 2000 puis indexés par le gouvernement. Comme ces coûts sont naturellement plus élevés dans les établissements de plus petite taille, le choix avait alors été fait de les exclure du calcul des coûts moyens afin d'éviter de financer l'enveloppe *Enseignement* au-delà des coûts réels dans les universités de plus grande taille. Les établissements de plus petite taille se sont ainsi retrouvés dans une situation difficile, avec un financement de l'enveloppe *Enseignement* inférieur à leurs coûts réels.

Conscient de la situation, le gouvernement avait pris l'engagement de combler ce manque à gagner avec des réinvestissements successifs destinés aux établissements de taille modeste situés à l'extérieur des grands centres urbains.

Le rapport de 2006 d'un groupe de travail conjoint MELS – universités en région concernant les ajustements liés à l'application de la grille de financement de la fonction enseignement aux universités de petite taille sises en région et à la reconnaissance de leur rôle régional, a proposé une méthodologie pour en faire l'évaluation. Selon cette méthodologie et les conclusions du groupe de travail, le manque à gagner annuel de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est important et il s'élevait à 10,7 M\$ en 2009-2010.

Dès lors, des subventions sont octroyées par le gouvernement afin de soutenir la mission régionale des établissements et sont incluses dans la subvention de fonctionnement. Selon les résultats du groupe de travail conjoint à l'origine du rapport de 2006, une proportion de 68 % des volets *Rayonnement* et *Taille* de l'enveloppe *Régions* ainsi que la totalité de l'enveloppe des ajustements particuliers *Aide aux universités de taille modeste sises en région* est prévue pour compenser les coûts d'enseignement plus élevés des établissements en région.

Bien que ces compensations aient évolué positivement au cours des années, elles ne sont toutefois pas suffisantes pour couvrir le manque à gagner relié à l'application de la grille de financement. La portion des coûts d'enseignement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui n'était pas couverte par la grille de financement ou par ces compensations prévues était de 6,3 M\$ en 2009-2010.

Il s'agit d'un manque à gagner récurrent, qui menace la capacité de ces établissements, dont l'UQAT, afin de réaliser leur plein potentiel au bénéfice de leur région d'ancrage, tout particulièrement en ce qui a trait à l'attraction, la rétention et la réussite de jeunes bien formés.

DÉFI #4 Assumer son leadership sur les plans de la recherche et création et de la formation de personnels hautement qualifiés dans des secteurs vitaux pour le Québec

Comme nous l'avons déjà souligné, l'UQAT se trouve au cœur d'un centre minier de calibre international et au sein même de la forêt boréale du Québec. Grâce à une formule unique de partenariats avec différentes universités au Québec, au Canada et à l'international et particulièrement avec l'appui d'un important réseau d'entreprises et le milieu socioéconomique, l'UQAT est, comme nous l'avons dit, depuis

30 ans une force active et reconnue en recherche et création et formation aux cycles supérieurs en environnement minier et en gestion écosystémique de la forêt boréale.

La récente création de deux instituts de recherche dans ces deux secteurs cruciaux à l'avenir du Québec vise à consolider cette position de leader international en gestion environnementale. Cette position ne peut être maintenue que par un financement spécifique de fonctionnement qui leur assure, comme pour tout autre institut de recherche, une stabilité dans leur programmation et leurs personnels.

Le financement adéquat des universités est aussi une contribution aux stratégies de développement régional. Par-delà la formation de la relève dans les régions, laquelle représente une contribution capitale puisque, comme nous l'avons souligné, les jeunes quittant leur milieu pour faire leurs études universitaires risquent de ne pas y revenir une fois diplômés. Les établissements qui y sont implantés dynamisent donc la vie économique, sociale et culturelle de leurs milieux.

Grâce à ses activités d'enseignement et de recherche et création (annexe 3) notamment autour de pôles d'expertises ancrés dans les priorités socioéconomiques du Québec et des régions qu'elle dessert, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est :

- un employeur majeur (656 employés avec une masse salariale de 35 M\$) et un acheteur de biens et de services (8 M\$ par année);
- un bassin de personnel hautement qualifié capable de concourir, par leur recherche (13,4 M\$ en 2012-2013) ou leur expertise professionnelle, aux efforts d'organisation et de développement du milieu comme ce fut le cas dans la mise en place des trois créniaux d'excellence régionaux de la démarche ACCORD du gouvernement du Québec;
- un lieu d'animation et de soutien à la vie culturelle et intellectuelle de son milieu;
- un facteur d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques grâce aux colloques, congrès et conférences de toute nature qu'elle organise.

L'UQAT a un impact économique sur le PIB du Québec qui se traduit notamment par l'augmentation de la productivité attribuable aux diplômés universitaires, leur contribution à l'assiette fiscale, la valorisation de la recherche qui y est réalisée, les nouveaux investissements en infrastructures (53,3 M\$ dans la période 2008-2012), les dépenses de fonctionnement financées par des sources privées, les dépenses de subsistance des étudiants étrangers (2,4 M\$ en 2011-2012) et des visiteurs venus assister à des séminaires ou à des congrès. Il s'agit à la fois d'un apport important à l'économie québécoise, mais aussi d'une contribution essentielle à la vitalité des régions visées.

DÉFI #5 La place des étudiants à temps partiel à l'UQAT

Quoiqu'il faille y apporter plusieurs nuances et un regard critique, il est bien de savoir que l'étudiant type de l'UQAT est une femme qui a en moyenne 33 ans et qui fréquente l'université à temps partiel. Elle travaille environ 25 heures par semaine en plus de ses études et elle a, quatre fois sur dix, au moins un enfant à sa charge. Elle est la plupart du temps la première de sa génération « familiale » à fréquenter

l'université. Si la moyenne des étudiants universitaires au Canada sont des femmes comme le souligne la dernière étude de Statistique Canada, force est de constater qu'à l'UQAT, c'est une réalité depuis plus d'une décennie.

Le profil de l'effectif étudiant de l'UQAT n'est donc pas celui que l'on retrouve dans la majorité des institutions universitaires des grandes agglomérations urbaines au Québec comme au Canada. En effet, seulement 25 % des étudiants sortant du cégep font un passage direct à l'UQAT comparativement à plus de 50 % pour l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et l'École de technologie supérieure.

Cette situation est bien illustrée au tableau suivant où l'on y compare les effectifs étudiants équivalents à temps complet (EEETP) aux effectifs étudiants en nombre absolu sur l'horizon 2004-2012. On peut constater que le nombre de EEETP s'est stabilisé autour de 1 550 (bien que pour l'année 2012-2013 ce nombre est passé à 1 705), alors que le nombre absolu d'étudiants a continué de croître traduisant ainsi l'importance des étudiants à temps partiel utilisant les services de l'UQAT en présentiel ou en formation à distance.

Tableau 2 : Évolution de l'effectif étudiant de l'UQAT 2004-2005 à 2011-2012

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
EEETP	1 325	1 380	1 509	1 589	1 612	1 591	1 537	1 553
Nombre absolu	3 144	3 151	3 352	3 537	3 848	3 908	3 878	4 050
Ratio absolu / EEETP	2,37	2,28	2,22	2,34	2,42	2,35	2,52	2,61

Dans ce contexte, on constate qu'un financement fondé uniquement sur l'utilisation des EEETP traduit mal les charges réellement à assumer par l'UQAT. La rétention, la persévérance et la réussite font l'objet de démarches et d'interventions spécifiques et nombreuses, ce qui occasionne des coûts importants³. Le recours aux études universitaires à temps partiel est une tendance lourde qui continuera d'affecter les finances de l'UQAT et pourrait même menacer la qualité des services rendus à ces étudiants. Or, il est primordial que la qualité du diplôme soit équivalente que l'étudiant privilégie la formation à temps complet ou à temps partiel.

DÉFI #6 Les étudiants des Premiers Peuples – un besoin d'encadrement particulier pour l'UQAT

La formation et la recherche et création avec et pour les Premiers Peuples constituent l'une des spécificités reconnues à l'UQAT. Depuis près de 30 ans, les professeurs-chercheurs de l'UQAT travaillent avec les communautés des Premiers Peuples. Cette longue expérience a permis de développer une expertise en relations interculturelles qui teinte l'approche de travail, tant au niveau de la recherche et

³ Le processus administratif pour le traitement du dossier d'un étudiant à temps partiel est essentiellement le même que pour un étudiant à temps complet. De plus, le support au cheminement pédagogique de l'étudiant à temps partiel est plus important que pour l'étudiant à temps complet. En somme, l'augmentation de la proportion d'étudiants à temps partiel entraîne un surplus de personnel administratif.

création que de l'enseignement. L'approche de l'UQAT avec les Premiers Peuples est unique et novatrice avec son « Service Premiers Peuples » qui soutient le personnel enseignant dans la préparation de leur cours, dans la dispensation de leurs activités d'enseignement ainsi qu'après des suivis pédagogiques et psychosociaux des étudiants.

Il s'agit d'un service qui a été fortement sollicité afin de soutenir les 617 étudiants des Premiers Peuples (3,5 % des diplômés) qui ont obtenu un diplôme universitaire de l'UQAT. Ce service et l'ensemble des actions visant les Premiers Peuples font l'objet d'un sous-financement chronique qui met en péril ce projet éducatif essentiel au développement du Québec.

L'offre de formation doit se réaliser en deux langues, le français et l'anglais, sachant qu'il s'agit dans tous les cas d'une seconde, voire d'une troisième langue pour l'étudiant de ces communautés. Cette réalité accroît le coût de formation de façon significative. Autre élément qui contribue fortement au coût supérieur de ce plan de formation; la situation géographique de ces communautés. Or, nous savons tous que le développement du nord du Québec doit passer par une appropriation par ces collectivités des leviers de leur développement et que cela implique impérativement une meilleure formation de leurs jeunes leaders.

Investir dans leur formation, c'est aussi investir dans un Québec économiquement fort et équitable, chef de file sur le plan mondial quant à la place faite aux autochtones dans leur développement.

DÉFI #7 L'utilisation des TIC : une stratégie de déploiement à bonifier

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est depuis longtemps un élément de la stratégie de déploiement de l'offre de formation de l'UQAT. Cette dernière a misé et veut continuer à miser sur ces technologies pour répondre aux besoins de ses étudiants à temps partiel et ceux des communautés des Premiers Peuples afin de les rejoindre dans leurs communautés (ce qui peut avoir un impact sur la réussite scolaire), former des cohortes significatives et assurer une saine gestion des fonds publics.

Le recours aux TIC est une tendance lourde qui requiert des investissements importants en infrastructures, en personnel technique et en technopédagogie. Un financement significatif et récurrent est nécessaire pour soutenir la demande de formation, surtout lorsqu'elle dépasse la capacité des systèmes actuels, comme c'est le cas à l'UQAT.

DÉFI #8 La formation de base à l'UQAT : un facteur essentiel au développement

L'UQAT doit, au bénéfice des partenaires des régions qu'elle dessert et au service du développement du Québec, offrir des formations que nous appellerons « de base », c'est-à-dire des formations nécessaires à toute région sur l'ensemble du territoire québécois. Ainsi, à titre d'exemple, la formation d'enseignants de niveau secondaire en spécialisation de français, de mathématique et d'univers social est nécessaire à l'éducation de base des jeunes Québécois, et ce, de tous groupes ethnoculturels. Or, dans une région à faible densité de population, la dispensation de telles spécialisations doit se faire avec des groupes forts

petits en nombre. Cela exerce, pour notre université, une pression importante sur le coût moyen de formation d'un étudiant. Ces formations, comme celles de certaines spécialisations professionnelles, notamment les experts comptables et les ingénieurs spécialisés sont indispensables pour le développement des régions du Québec. Il y a lieu d'accorder une compensation adéquate à une telle réalité.

Nous savons pertinemment bien que financer adéquatement ces formations essentielles dans chacune des régions de son vaste territoire constitue un investissement pour un Québec soucieux de son développement ordonné et harmonieux.

Comme l'indiquait une étude visant à mesurer la contribution socioéconomique de l'UQAT (annexe 4), plusieurs formations de base répondent à des besoins de main-d'œuvre essentiels pour le développement de la région et qu'il serait difficile de répondre par un recrutement extérieur. C'est le cas notamment des programmes de formation en ingénierie alors que nos programmes ont formé au cours des 30 dernières années 73 % des ingénieurs en génie mécanique et électromécanique œuvrant dans notre région. En enseignement au primaire et spécialisée au secondaire (français, mathématique, univers social et anglais langue seconde), c'est 84 % des postes qui sont comblés par nos diplômés alors qu'en sciences comptables 86 % occupent les postes actifs en région.

De tels résultats montrent bien l'importance d'accorder un financement adéquat afin de bien former la main-d'œuvre professionnelle en région et combler les besoins de développement.

DÉFI #9 Les étudiants étrangers à l'UQAT : une stratégie de main d'œuvre

L'Abitibi-Témiscamingue fait face actuellement à une situation de quasi-plein emploi, et ce, particulièrement dans des secteurs de pointe. Les prévisions démographiques ne sont pas favorables au maintien de la croissance et encore moins au développement du nord et du nord-ouest du territoire québécois. L'apport de personnel étranger est déjà identifié comme un élément important de notre développement national. Et cela est encore plus vrai dans les régions où cette main-d'œuvre est appréciée et nécessaire.

Les frais de formation de ces étudiants étrangers sont très importants pour plusieurs et particulièrement ceux qui sont originaires de régions moins bien développées que ne l'est le Québec. Il est aussi certain que le bassin d'étudiants étrangers francophones est nettement inférieur en nombre que ne l'est celui des étudiants parlant anglais.

Nous constatons que les étudiants étrangers qui reçoivent une formation de l'UQAT ont pour la majorité choisi de demeurer en région et contribuent au développement de celle-ci. Considérant ces faits, il serait souhaitable que le gouvernement du Québec associe sa politique de frais aux étudiants étrangers à une politique d'immigration visant le développement des régions à faible densité de population. Une augmentation des quotas d'exemption de frais majorés ou une bourse spécifique associée aux études en région et au maintien à l'emploi seraient des incitatifs positifs pour obtenir des résultats pertinents.

ANNEXE 1

Plan de développement 2009-2014 de l'UQAT



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2009-2014





MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION :

M^{me} Édith Cloutier

Présidente du conseil d'administration, coprésidente du comité de planification

M. Clément Roy

Vice-président du conseil d'administration, coprésident du comité de planification

M^{me} Johanne Jean

Rectrice

M. Denis Martel

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

M. André Bellavance

Vice-recteur aux ressources

M. Raymond Thibault

Président-directeur général de la Société de développement de la Baie James (SDBJ)

M. Bruno Bouchard et M. Louis Imbeau

Représentants des professeurs

M^{me} Isabelle Morasse

Représentante des chargés de cours

M^{me} Nadine Gauthier

Représentante des étudiants

M^{me} Suzy Basile

Représentante des employés professionnels et de soutien, métiers et services ainsi que des étudiants des Premières Nations

M. Ghislain Desjardins

Directeur régional, Emploi Québec - Nord-du-Québec

M^{me} Martine Rioux

Directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Gaston Gadoury

Maire de Rapide-Danleur

M^{me} Sandy Lachapelle

Présidente du Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Guy Lemire

Secrétaire général, à titre de secrétaire du comité de planification





PRÉAMBULE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT) vient de franchir le cap de ses vingt-cinq ans d'autonomie, atteignant ainsi sa maturité dans le milieu universitaire, et notamment au sein du réseau de l'Université du Québec. À l'aube d'un nouveau cadre de gouvernance dans le monde universitaire québécois, elle entend poursuivre sa mission d'offrir des services universitaires de premier choix et de procurer aux professeurs, aux chercheurs et à l'ensemble du personnel des conditions d'épanouissement et des moyens d'actualiser leurs objectifs. L'UQAT compte poursuivre sa mission en étroite collaboration avec la communauté régionale. Enfin, l'UQAT demeure ouverte aux idées nouvelles favorisant son essor au plan des programmes d'enseignement et de recherche.

Du mois d'août 2008 au mois d'août 2009, de nombreuses personnes issues de la communauté universitaire et régionale ont généreusement et rigoureusement réfléchi au diagnostic, à la mission, aux valeurs, aux enjeux et aux orientations de l'UQAT dans le but de concevoir la présente planification stratégique 2009-2014. Ce plan comporte les énoncés de mission et de valeurs, de même que six enjeux et sept orientations stratégiques, regroupant les actions prioritaires et spécifiques retenues par le comité de planification, la commission des études et le conseil d'administration de l'UQAT.

Les sept orientations suivent un ordre logique alors que les actions prioritaires et spécifiques ne répondent pas à un ordre hiérarchique. Certaines actions inspirent une intention ferme, d'autres des mesures concrètes; elles seront sous l'examen des personnes responsables, appuyées par les membres d'un comité du conseil d'administration, qui verront à leur mise en oeuvre.

LA MISSION

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE contribue à la formation des personnes, à l'avancement de la recherche et au transfert des connaissances. Établissement à échelle humaine, l'UQAT place les étudiantes et les étudiants au cœur de ses préoccupations et les accompagne dans leur réussite vers le plein exercice de leur citoyenneté. Bien intégrée et engagée dans ses milieux, elle joue un rôle majeur dans leur développement. L'UQAT exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des Premiers Peuples. Membre du réseau universitaire québécois, l'UQAT assure son apport au développement du Québec et sa contribution au plan international.



LES

- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ À DIMENSION HUMAINE QUI PLACE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS AU CŒUR DE SA MISSION ÉDUCATIVE.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ ANIMÉE PAR DES PROFESSEURS ET DES CHARGÉS DE COURS COMPÉTENTS, ACCESSIBLES ET SOUCIEUX DE RENOUVELER LEURS APPROCHES PÉDAGOGIQUES.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ QUI EFFECTUE DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE, EN RÉPONSE À SA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR ET AUX BESOINS DE SES MILIEUX, DANS LE RESPECT DES CODES D'ÉTHIQUE.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ QUI OFFRE DES FORMATIONS AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS DES PREMIERS PEUPLES DANS UNE PERSPECTIVE DE PRISE EN CHARGE ET DANS LE RESPECT DE LEURS VALEURS ET DE LEURS TRADITIONS.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ ACCUEILLANTE QUI S'ENRICHIT PAR SON OUVERTURE SUR LES DIFFÉRENTES CULTURES.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ ANCRÉE DANS SES TERRITOIRES D'APPARTENANCE, À L'ÉCOUTE DE SES PUBLICS, COMPLICE DE SES DIPLÔMÉS, DE SES SOUSCRIPTEURS, DE SES PARTENAIRES, ET AGISSANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ SOUCIEUSE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE SES PERSONNELS ET DE L'ÉVOLUTION DE LEUR CARRIÈRE.

VALEURS

LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

ENJEU : **Le recrutement,** **l'accueil,** **la persévérance,** **la réussite et** **l'accompagnement**

Cet enjeu s'inscrit en lien avec la démographie et le défi de stimuler les étudiantes et les étudiants à poursuivre des études universitaires. S'y greffent les questions liées au recrutement, à l'accueil, à la persévérance, à la réussite et à l'accompagnement. L'UQAT adopte des stratégies particulières pour recruter les candidates et les candidats autochtones ainsi que ceux d'origine étrangère et pour les associer à leur communauté d'accueil. Enfin, chacun des membres du personnel enseignant et administratif s'efforce à rendre les meilleurs services aux étudiantes et aux étudiants pendant leur séjour à l'UQAT.



ORIENTATIONS

L'UQAT fait valoir la qualité du milieu de vie dans tous ses campus et dans tous ses centres. Elle investit dans les programmes qu'elle propose aux étudiantes et aux étudiants qui la fréquentent. L'accueil et l'offre de services d'accompagnement pédagogique et social font en sorte que le temps consacré aux études est efficient au plan académique et épanouissant au plan des relations avec les autres membres de la communauté universitaire. Soucieuse de développer un sentiment d'appartenance auprès de toutes ses étudiantes et de tous ses étudiants, l'UQAT place la qualité de leur séjour au centre de ses préoccupations, qu'ils étudient à temps complet ou à temps partiel, sur les campus, dans les centres ou à distance, qu'ils résident à quelque endroit sur le territoire québécois, qu'ils proviennent des communautés autochtones ou d'autres pays.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Améliorer les mesures individuelles de suivi, de soutien à la réussite et d'encadrement en vue de favoriser la persévérance des étudiantes et des étudiants tout au long de leur programme;
- Établir des mécanismes de reconnaissance de la participation bénévole et citoyenne des étudiantes et des étudiants;
- Élaborer et offrir des programmes d'apprentissage de la langue française ou anglaise, principalement à l'intention des étudiantes et des étudiants d'origines autochtone et étrangère;
- Susciter l'intérêt et l'ouverture des étudiantes et des étudiants sur le milieu universitaire à l'international par des stages ou des échanges;
- Assurer une vie étudiante stimulante dans tous les centres et dans tous les campus de l'UQAT;
- Implanter un guichet multiservice pour les étudiantes et les étudiants, regroupant notamment les services administratifs qui les concernent;
- Se doter d'un plan de recrutement tenant compte des cibles visées selon les divers programmes.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Créer des outils de promotion et de recrutement originaux pour tous les cycles et plus particulièrement pour les candidates et les candidats d'origines autochtone et étrangère;
- Mettre en œuvre des stratégies d'accueil et d'animation en faveur des étudiantes et des étudiants à temps partiel en lien avec leurs projets d'études;
- Soutenir adéquatement les étudiantes et les étudiants qui font un retour aux études, notamment par l'offre de cours préparatoires aux études universitaires;
- Promouvoir la santé et instaurer de saines habitudes de vie et d'attention à l'environnement;
- Organiser des événements, aménager des lieux et créer des symboliques qui susciteront l'adhésion des étudiantes et des étudiants et qui agiront sur le sentiment d'appartenance et la bonne réputation de l'UQAT;
- Reconnaître et accompagner des étudiantes et des étudiants à risque d'abandonner et/ou d'échouer;
- Donner accès à des stratégies d'apprentissage utiles dans le parcours universitaire en considérant les spécificités de chaque groupe d'étudiants;
- Améliorer le taux d'attraction des étudiantes et des étudiants provenant du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Favoriser la création de projets de mentorat ou de tutorat;
- Mettre en place des procédures de valorisation et de reconnaissance de la réussite éducative.



L'ENSEIGNEMENT

ENJEU : La pédagogie et les programmes



Cet enjeu a trait aux défis qui s'imposent à notre université dans le but de se démarquer par des approches nouvelles et la qualité des enseignements donnés en présence et à distance, par les façons de pratiquer l'enseignement et d'en maîtriser les technologies. L'UQAT fait preuve de créativité dans les façons d'habiliter et d'accompagner les professeurs et les chargés de cours en pédagogie universitaire. Elle consolide et enrichit son patrimoine académique aux trois cycles. La valeur et la qualité de ses programmes sont reconnues.

ORIENTATIONS

L'UQAT se soucie de la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. Cette préoccupation est intimement liée à la qualité et à la disponibilité du personnel enseignant, rompu aux méthodes d'enseignement les plus efficaces sur le plan des apprentissages et les plus actuelles au plan technologique. L'UQAT consolide ses programmes existants et développe ses programmes de formation aux trois cycles dans ses champs de connaissance et dans ses créneaux spécifiques. L'UQAT entend étendre les compétences de ses professeurs et de ses chargés de cours en pédagogie universitaire.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Élaborer une politique de formation continue et en assurer la mise en œuvre;
- Créer une école favorisant l'apprentissage des langues secondes;
- Réorganiser l'offre de services et le soutien à la formation médiatisée et à distance;
- Intensifier et dynamiser l'offre d'activités en pédagogie universitaire à l'intention des professeurs et des chargés de cours;
- Créer de nouveaux programmes en lien avec nos champs et nos domaines de connaissance, par exemple en agroalimentaire, en géologie, en entrepreneuriat minier, etc.;
- Poursuivre la création de programmes uniques dans de nouveaux secteurs;
- Développer et consolider les programmes de formation aux trois cycles;
- Réviser le règlement des études de premier cycle;
- Se doter d'un règlement des études de deuxième et de troisième cycles;
- Créer des programmes de recherche au deuxième cycle en sciences humaines.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Répondre aux besoins de formation à l'aide de programmes propres à notre établissement incluant, s'il y a lieu, des programmes de mise à niveau;
- Évaluer la pertinence d'une coordination des stages à la formation pratique;
- Aménager les plages horaires afin d'y inclure une période réservée à la communication, aux activités de pédagogie universitaire, etc.;
- Consolider et intégrer les services des bibliothèques;
- Accroître l'utilisation des outils technopédagogiques efficaces pour l'enseignement universitaire;
- Instaurer des structures d'accueil pour les chargés de cours;
- Assurer la reconnaissance de l'excellence en enseignement pour les professeurs et les chargés de cours;
- Se doter d'une politique de reconnaissance des acquis.



LA RECHERCHE

ENJEU : Les spécificités, l'excellence et la renommée

En contribuant au développement scientifique par des équipes de recherche implantées sur ses territoires, l'UQAT assume son leadership en économie du savoir et en innovation par des activités et des projets liés aux créneaux prioritaires de ses régions. Les chercheurs s'intéressent notamment au développement des communautés, à la mise en valeur des ressources naturelles et aux besoins des populations. L'UQAT favorise les approches interdisciplinaires et multidisciplinaires entre les équipes de recherche composées de professeurs-chercheurs, de professionnels et d'étudiants aux cycles supérieurs. Elle accroît sa notoriété sur le plan international. L'UQAT augmente sa visibilité et ses ancrages partout dans ses régions, améliorant ainsi le sentiment d'appartenance à son endroit. Elle s'implante dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle par des projets propres à ces milieux.



ORIENTATIONS

En lien avec sa planification stratégique de recherche et dans le respect des règles d'éthique, l'UQAT acquiert des connaissances de haut niveau grâce aux initiatives de ses professeurs, de ses chercheurs et de ses étudiants engagés. Ils collaborent avec d'autres experts travaillant au sein d'universités ou d'organismes nationaux et internationaux. Les professeurs et les chercheurs à l'UQAT bénéficient d'une grande notoriété, à la fois auprès de leurs pairs, des organismes subventionnaires et de la société régionale. Les activités de communication et de transfert, organisées par les chaires, les laboratoires et les unités de recherche, intéressent des personnes d'ici et de partout dans le monde. Cette crédibilité encourage les professeurs et les chercheurs de l'UQAT à consolider ses pôles de renommée, à en favoriser de nouveaux et à faire émerger des projets qui feront sa réputation dans l'avenir.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Consolider nos créneaux prépondérants en développement des petites collectivités, en écologie et aménagement forestier durable, en mines et environnement, en agroalimentaire durable en condition nordique;
- Renforcer nos créneaux à l'étape de développement en caractérisation et transformation du bois, en télécommunications souterraines, en études autochtones, en recherche sur la douleur;
- Favoriser la création de nouveaux pôles de renommée au sein des unités d'enseignement et de recherche :
 - Création et nouveaux médias (création 3D, arts du spectacle et du cirque, etc.)
 - Sciences appliquées (ressources hydriques, ressources énergétiques, automatique industrielle, création d'antennes intelligentes, télécommunications dans les milieux à faible densité d'utilisateurs, modélisation 3D en géologie, bioplastic et fabrication de matériaux composites, transformation de produits agroalimentaires, études appliquées sur le Quaternaire, etc.)
 - Sciences du développement humain et social (foresterie autochtone, économie sociale, réseau DIALOG, petite enfance, troubles du comportement, art-thérapie, etc.)
 - Sciences de l'éducation (didactique des mathématiques, du français, mesure et évaluation, création artistique, troubles d'apprentissage, communication et apprentissage chez l'enfant, développement des compétences des enseignants, etc.)
 - Sciences de la gestion (entreprenariat de l'exploration minérale, logistique du transport, organisation du travail en santé et services sociaux, etc.)
 - Sciences de la santé (santé et sécurité au travail, problématique de fin de vie, épidémiologie, etc.)
- Assurer la relève des chaires industrielles, notamment par la création de nouvelles chaires industrielles et par la mise en place d'instituts et d'autres structures;
- Intensifier les collaborations à l'international.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Transférer les résultats de recherche aux partenaires et aux collectivités;
- Instaurer des mesures et des mécanismes d'aide et de soutien aux chercheurs;
- Favoriser la mise en place d'équipes de recherche interdisciplinaires, particulièrement dans les champs des sciences humaines;
- Consolider et développer les programmes de recherche aux cycles supérieurs dans toutes les unités d'enseignement et de recherche (UER);
- Assurer une meilleure diffusion des résultats de la recherche, y compris les thèses et les mémoires, en constituant un dépôt institutionnel numérisé à la bibliothèque;
- Réaliser l'aménagement des stations de recherche au Témiscamingue (agroalimentaire) et en Abitibi-Ouest (foresterie), de même que l'aménagement d'un laboratoire dans la MRC Abitibi (ressources hydriques);
- Faire connaître le Bureau de liaison entreprise-université-milieu (BLEUM) et valoriser les résultats de recherche;
- Assurer la reconnaissance de l'excellence en recherche pour les professeurs;
- Intensifier les collaborations entre les chercheurs et les comités d'éthique sur la recherche;
- Se doter d'une politique sur la propriété intellectuelle;
- Établir des liens de communication entre la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ses souscripteurs et les chercheurs;
- Assurer la mise à jour et le respect des règles établies par les comités d'éthique;
- Susciter l'intérêt des étudiantes et des étudiants au premier cycle envers la recherche.

LES PREMIERS PEUPLES



ENJEU : Les partenariats en enseignement et en recherche

L'UQAT et les Premiers Peuples se sont donné comme mission de créer une instance autonome d'enseignement supérieur. Pour ce faire, l'UQAT doit recruter des étudiantes et des étudiants de toutes nations. Elle doit aussi associer de plus en plus des professeurs, des chargés de cours et des chercheurs autochtones aux équipes en place qui soient aptes à enseigner en français et en anglais. Les thématiques de recherche doivent faire l'objet d'accords avec les communautés et elles doivent s'appuyer sur des règles d'éthique rigoureuses dans la réalisation des travaux.



ORIENTATIONS

L'UQAT invite les étudiantes et les étudiants autochtones à utiliser ses ressources éducatives dans une perspective de formation et de prise en charge. Les Premiers Peuples apportent leur contribution aux savoirs enseignés et aux travaux de recherche et de diffusion des connaissances. L'UQAT a recours au savoir de professeurs, de chargés de cours et de professionnels autochtones et allochtones qui parlent anglais et français pour assurer le développement et la pérennité de ses programmes d'enseignement et de ses services pédagogiques et sociaux. Les chercheurs et leurs équipes appliquent des règles d'éthique rigoureuses et respectueuses de la culture des peuples concernés.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Consolider le développement de l'Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA);
- Intéresser et recruter des professeurs, des chargés de cours et du personnel administratif autochtones;
- Consolider des objectifs de recherche autour d'équipes interdisciplinaires de professeurs et de chercheurs (URFDEMIA – LARESCO – Réseau DIALOG – Chaire en foresterie autochtone - Chaire Desjardins en développement des petites collectivités);
- Recruter, accueillir et accompagner les étudiantes et les étudiants qui choisissent l'UQAT pour entreprendre ou poursuivre leurs études supérieures, en français et en anglais;
- Intégrer les préoccupations et les réalités autochtones dans plusieurs programmes enseignés à l'UQAT et dans tous les campus et centres;
- Créer des lieux et des projets d'échanges entre les Premiers Peuples et les Allochtones (ex : midis-conférences, colloques annuels, université d'été, stages, séjours d'immersion, etc.);
- Préparer et accompagner les enseignants et le personnel intervenant avec les Autochtones.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Raffermer nos liens avec les communautés inuites;
- Consolider nos relations avec les Anishnabes et les Cris;
- Actualiser le rôle du Comité consultatif Premières Nations à l'intérieur de l'UQAT;
- Intensifier la tenue d'événements de diffusion des connaissances;
- Conclure des ententes avec les cégeps pour l'offre de services aux étudiants autochtones et l'offre de programmes préparatoires aux études supérieures;
- Instaurer un centre de références, d'informations et de ressources documentaires touchant les Premiers Peuples;
- Intensifier nos liens avec les organismes autochtones et les associations des Premiers Peuples, y compris ceux du Nord-Est ontarien et de tout l'Est du Canada.

LES TERRITOIRES



ENJEU : Les régions, le Québec, le national, l'international

L'harmonisation entre le développement des régions et la mission universitaire doit se traduire par une volonté de l'UQAT d'accompagner et de soutenir le développement durable aux plans économique, social, communautaire, environnemental, technologique et culturel. Se rattachent à cet enjeu les préoccupations liées à la diversification de l'économie, voulant que l'on s'emploie à développer les cycles supérieurs dans les créneaux porteurs choisis dans les régions ainsi que diverses formules de partenariat avec les trois ordres d'enseignement, en liaison avec les entreprises et les milieux. Aussi, l'UQAT entend maintenir sa présence sur plusieurs territoires au Québec et dans des pays où ses programmes exclusifs et originaux et ses connaissances sont requis. Un accent sera par ailleurs mis au Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des communautés des Premiers Peuples afin de mieux les accompagner.



ORIENTATIONS

L'UQAT, une institution à l'échelle de ses territoires, offre principalement ses services en Abitibi-Témiscamingue, au Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle. Cette empreinte de nordicité donne à l'UQAT sa couleur spécifique et l'amène à former des personnes aptes à travailler, entre autres, dans des petites collectivités, dans des communautés autochtones, au sein de milieux urbains à densité moyenne, au sein de régions riches en ressources naturelles et sur un vaste territoire. Les professeurs et les chercheurs acquièrent ainsi des connaissances et des compétences incontournables dans les domaines d'activité liés aux caractéristiques de ces milieux et contribuent significativement au développement du Québec, du Canada et à l'échelle internationale.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Valoriser l'apport des diplômés qui exercent leur profession sur les territoires en partenariat avec l'Association des diplômés de l'UQAT (ADUQAT) et soutenir leurs activités de communication et de réseautage;
- Soutenir les projets et les campagnes de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Intensifier les liens développés avec les cégeps et les commissions scolaires;
- Créer des projets structurants en enseignement et en recherche dans chacun des territoires, notamment dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle;
- Consolider et élaborer des ententes d'échanges et de partenariat avec des institutions à l'international;
- Améliorer la présentation et la diffusion des informations destinées aux publics de l'UQAT et l'image de marque.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Assurer une présence active des instances de l'UQAT et maintenir nos services aux collectivités dans chacun des territoires;
- Collaborer étroitement avec les corporations de développement de l'enseignement supérieur et les tables interordres en éducation;
- Appuyer les travaux de comités des conférences régionales des élus, du groupe ACCORD et du Secrétariat aux alliances économiques de la Nation Crie- Abitibi-Témiscamingue;
- Participer à des réseaux nationaux et internationaux en lien avec la nordicité;
- Faire une place aux différents territoires, notamment au Nord-du-Québec, dans la signature institutionnelle;
- Nouer des partenariats et promouvoir l'UQAT dans le Nord-Est ontarien.

LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

ENJEU : **L'adéquation avec la mission et les moyens de développement**

Cet enjeu englobe toutes les questions ayant trait aux ressources humaines, financières, matérielles et technologiques pour permettre à l'UQAT de poursuivre son développement et d'assurer sa pérennité. Cet enjeu fait principalement référence à l'importance qu'accorde l'UQAT à bâtir et à maintenir un milieu de travail stimulant afin que la réalisation de la mission de l'organisation puisse devenir une source de motivation pour les membres de la communauté universitaire.

L'UQAT doit continuer à gérer ses ressources financières et matérielles avec rigueur, en intégrant les règles de gouvernance des établissements universitaires. L'UQAT entend maintenir de hauts standards en gestion et bien composer avec son environnement socioéconomique.

ORIENTATIONS : Les personnes

En misant sur la qualité des pratiques de gestion et des conditions de vie professionnelle, l'UQAT propose à son personnel un milieu de travail suscitant l'engagement et la mobilisation des personnes. Elle réussit par le fait même à attirer et à retenir du personnel hautement qualifié et vivement intéressé à contribuer à la croissance de l'organisation.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Revoir les politiques et directives touchant la gestion des personnes afin de s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins de l'organisation et assurer leur diffusion ainsi que la formation nécessaire à leur application;
- Mettre en place des moyens de communication permettant le partage d'information au sein de la communauté universitaire;
- Mettre en place un programme de perfectionnement axé sur les besoins des gestionnaires et des responsables d'équipes en matière de gestion des personnes;
- Effectuer un exercice de planification de main-d'œuvre, mettre en place un programme d'évaluation et de développement des compétences pour les ressources ciblées souhaitant accéder à certains postes d'enseignants ou de professionnels;
- Mettre en place des stratégies de recrutement et de rétention innovatrices nous permettant de pourvoir aux postes disponibles et d'assurer la relève pour chaque corps d'emploi, à savoir : les professeurs, les chargés de cours, le personnel professionnel et technique, le personnel de soutien et les cadres;
- Mettre en place un processus d'accueil et d'intégration des nouvelles ressources se joignant à l'organisation (avec la participation de toutes les ressources des UER, des services et de la direction concernée);
- Faire évoluer l'organisation du travail afin de soutenir la croissance de l'UQAT.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Créer un lieu d'échanges afin d'assurer l'uniformité des pratiques en matière de gestion des ressources humaines;
- Actualiser le programme de reconnaissance des années de service, permettant ainsi de souligner de façon significative la contribution du personnel;
- Faire de l'UQAT une université en santé en instaurant le concept de la norme « Entreprise en santé », favorisant ainsi le bien-être de nos personnels;
- Revoir les politiques, règlements et pratiques liés à la santé et à la sécurité des membres de la communauté universitaire;
- Mettre à jour les politiques et les règlements à la lumière des choix stratégiques.

LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES (SUITE)

ORIENTATIONS : Les ressources financières, matérielles et technologiques

L'UQAT maintient sa bonne réputation en matière de gestion rigoureuse des fonds publics qui lui sont confiés et applique les règles de gouvernance des établissements universitaires (gestion et reddition de compte).

L'UQAT réalise des projets d'infrastructures; ainsi, le personnel voit son environnement de travail amélioré. Elle sait aussi faire preuve d'audace et de créativité pour dégager des marges de manœuvre en faveur d'initiatives prometteuses.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Assurer le bon fonctionnement des projets en construction :
 - Agrandissement du campus de Rouyn-Noranda;
 - Station de recherche agroalimentaire à Notre-Dame-du-Nord;
 - Laboratoire de recherche sur les ressources hydriques à Amos;
- Poursuivre le développement des projets et les préparer pour la prise de décisions :
 - Résidences étudiantes à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or;
 - Troisième étage au Pavillon des Premiers-Peuples à Val-d'Or;
 - Agrandissement de la Station de recherche en foresterie du Lac Duparquet;
 - Aménagement des espaces d'enseignement et de recherche en collaboration avec le Cégep à Amos, à Chibougamau et à Mont-Laurier;
 - Bibliothèque au campus de Rouyn-Noranda;
- Poursuivre le développement de notre savoir en technologie de l'information et des communications, notamment en formation médiatisée, en formation à distance, en informatique de gestion et en services aux étudiants et aux personnels;
- Maintenir une gestion rigoureuse et transparente des fonds publics confiés à l'UQAT et viser une réduction du déficit accumulé;
- Introduire des pratiques visant à améliorer nos habitudes environnementales et se doter d'une politique de développement durable;
- Assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements et des infrastructures d'enseignement et de recherche.

ANNEXE 2

Plan stratégique de recherche et création 2011-2014



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

ANNEXE À LA RÉSOLUTION : 317-CA-3331

**CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA ET
ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES**

**PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE ET CRÉATION
2011-2014
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Document préparé par le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

24 avril 2012

TABLE DES MATIÈRES

1. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE	1
2. PLANIFICATION ET APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE	4
3. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE	4
4. VISION STRATÉGIQUE	7
5. DOMAINES DE RECHERCHE	9
6. PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA	23
7. PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE INDUSTRIELLES	24
8. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES CHAIRES DE RECHERCHE	25
9. UTILISATION DES FONDS DES CHAIRES	26
10. RÉSULTATS OBSERVABLES DES CHAIRES	26
11. LEADERSHIP	27
12. PARTENARIAT	29
CONCLUSION	29

TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs d'atteinte des objectifs du plan stratégique de recherche et création.....	6
Tableau 2 : Grands axes de développement des activités de la recherche à l'UQAT - Plan stratégique de la recherche 2011-2014.....	10
Tableau 3 : Distribution des Chaires de recherche du Canada actuelles.....	24

LISTE DES ACRONYMES

CRDI :	Centre de recherche pour le développement international
CRC :	Chaire de recherche du Canada
CRI :	Chaire de recherche industrielle
CRSH :	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CRSNG :	Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
IRME :	Institut de recherche en mines et en environnement
IRSC :	Instituts de recherche en santé du Canada
FQRSC :	Fonds québécois de recherche sur la société et la culture
FQRNT :	Fonds québécois sur la nature et les technologies
FRSQ :	Fonds de recherche en santé du Québec

1. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

L'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et les Hautes-Laurentides constituent un vaste territoire comptant un nombre important de petites collectivités et une économie s'appuyant fortement sur l'exploitation, la mise en valeur et la transformation des ressources naturelles (agriculture, forêts et mines). Comme d'autres régions, ce territoire que nous desservons fait face à des problématiques socioéconomiques marquantes. Nos chercheurs se préoccupent de l'environnement et de la qualité de vie de ces populations.

Depuis sa création en 1983, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) agit sur son territoire comme un acteur et un facteur du développement. Longtemps la première et seule université québécoise à porter le nom de son territoire, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est à la fois proche de son milieu et ouverte sur le monde.

Le principal défi de l'UQAT est de maintenir et développer ses équipes de recherche dans les axes et orientations qui relèvent de son expertise. L'UQAT divise en deux grands axes le développement de ses activités de recherche, soit 1) l'exploitation, la mise en valeur et la transformation des ressources naturelles; 2) l'individu, le territoire et la culture.

Premier axe : Exploitation, mise en valeur et transformation des ressources naturelles

Minéralogie et mine : L'UQAT possède actuellement deux chaires de recherche du Canada dans ce domaine, une chaire du CRDI, et une chaire de recherche industrielle en partenariat avec l'École Polytechnique. L'année 2011-2012 marque la création d'un nouvel Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) avec laboratoires. Nous prévoyons aussi agrandir le campus de Val-d'Or, afin de nous permettre d'accueillir le laboratoire de recherche Télébec en télécommunications souterraines (LRTCS) et un nouveau laboratoire de mesures en ondes millimétriques. De plus, une toute nouvelle chaire de recherche sur l'entrepreneuriat minier (CRI) vient de s'ajouter à notre patrimoine. Nos équipes de recherche couvrent les domaines des mines et de la métallurgie, de la gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage, de la géophysique, des télécommunications souterraines, des ressources hydriques, de l'hydrogéologie, des ressources énergétiques, de l'automatisation industrielle et de l'entrepreneuriat minier.

Forêt : L'UQAT possède actuellement une chaire de recherche industrielle en aménagement forestier durable en partenariat avec l'UQAM. S'ajoute à cette dernière, deux chaires de recherche du Canada et un tout nouveau partenariat France-Canada en écologie forestière. Le projet est intitulé : « *Laboratoire international associé forêts MONTagnards et BORéales Chrono-écologie et aménagement écosystémique durable (LIA-MONTABOR)* ». Tout comme pour le secteur minier, nous avons procédé à la création d'un nouvel Institut de recherche sur les forêts. Nous avons, au cours de l'année 2010-2011, procédé à l'agrandissement de la Station de recherche du Lac Duparquet pour l'ajout du laboratoire de dendrochronologie. En plus, de nos installations de recherche en foresterie à Rouyn-Noranda et à la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet, nous disposons d'un laboratoire en caractérisation et transformation du bois à La Sarre

et d'un laboratoire sur la ligniculture et la sylviculture intensive à Amos. Les équipes de recherche couvrent les domaines en écologie et en aménagement forestier durable, en valorisation, caractérisation et transformation du bois, ainsi qu'en comportements des thermoplastiques dans les procédés de fabrication et des produits composites.

Agroalimentaire : L'UQAT a procédé en août 2011 à l'inauguration de la station de recherche en agroalimentaire à Notre-Dame-du-Nord. L'unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (URDAAT) s'intéresse à la problématique de la microbiologie des ensilages, à la qualité des viandes, à la production et la conservation des plantes fourragères, à la biométhanisation en plus de l'agriculture en milieu nordique. D'ailleurs, le positionnement de cette équipe de recherche et le déploiement du Plan du Nord-du-Québec permettent d'envisager une croissance importante des activités de recherche sur ces problématiques pour l'UQAT.

Deuxième axe : Individu, territoire et culture

Petites collectivités et communautés autochtones : Deux chaires de recherche touchent ces domaines à l'UQAT. La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités permet d'identifier, de documenter et de mieux comprendre les enjeux ou défis sociaux, culturels, économiques et politiques auxquels font face les petites collectivités. La Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone a pour mandat l'élaboration de principes et de stratégies d'aménagement forestier adaptés aux cultures autochtones, ce qui figure parmi les défis de la foresterie moderne au Canada et ailleurs dans le monde. La participation des Autochtones à la planification, la réalisation et le suivi des opérations forestières est ainsi devenue une priorité pour tous les acteurs du milieu (gouvernements, industrie, communautés). Les travaux de la Chaire sont organisés selon trois axes complémentaires : (a) la reconstitution de la dynamique des socioécosystèmes forestiers, d'hier à aujourd'hui; (b) l'élaboration de stratégies d'aménagement forestier durable intégrant les savoirs traditionnels; et (c) le développement des capacités des communautés autochtones. L'UQAT se donne le mandat de soutenir les communautés autochtones pour qu'elles atteignent leur pleine autonomie en matière de formation aux études supérieures. Les équipes couvrent aussi le domaine de l'éducation des Inuit et des Premiers Peuples et l'éthique de la recherche avec les autochtones.

Santé : En santé, nos équipes de chercheurs travaillent sur les aspects psychosociaux des soins palliatifs, sur l'épidémiologie, sur la santé mentale en général et sur l'intégration interprofessionnelle et sur l'arrimage des services au milieu.

D'autres secteurs et thématiques de recherche sont émergents. Ces créneaux permettront aux chercheurs en art-thérapie, en création et nouveaux médias, en éducation et en gestion d'établir leurs expertises, de répondre aux demandes du milieu et de favoriser l'attraction et la rétention de jeunes chercheurs.

L'UQAT a, entre autres, comme défi majeur de consolider les équipes constituées ces 25 dernières années, d'attirer et de maintenir en place les professeurs hautement qualifiés. Afin de

relever ces défis d'attraction, rétention et formation hautement qualifiée du personnel, l'UQAT s'est engagée à créer différentes infrastructures de recherche sur son territoire.

En effet, l'UQAT a obtenu 36 443 012 dollars (\$), en financement d'infrastructures, au cours des cinq (5) dernières années (2005-2010). Une part de ce financement, soit 2 797 064 dollars (\$), provenait de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ces investissements ont permis à notre institution de recevoir 839 120 dollars (\$) du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI). Par conséquent, la protection, l'entretien et le maintien à niveau de ces infrastructures sont des préoccupations pour notre université. Ce volet du financement de la recherche constitue un défi qui croît avec la progression de l'UQAT.

2. PLANIFICATION ET APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE

L'UQAT dispose de son propre processus institutionnel de conception et d'approbation de plans. Le Plan de développement est le principal outil de planification stratégique de l'UQAT et celui-ci est préparé sous la responsabilité du conseil d'administration.

Le Plan stratégique de recherche s'inscrit en concomitance avec le Plan de développement 2009-2014 qui intègre les orientations de développement de l'UQAT. Il inclut plusieurs des domaines de recherche émergents ou pouvant émerger à l'UQAT, mais présente plus spécifiquement les priorités sélectionnées par l'UQAT notamment dans le cadre du Programme des Chaires de recherche du Canada et des organismes subventionnaires. Notons que l'intensification de la recherche en sciences humaines et sociales a pour objectif de permettre l'octroi à l'UQAT d'une autre chaire de recherche du Canada (CRC) dans ce domaine. Un tel octroi permettra l'attraction ou la rétention d'un chercheur prometteur et consolidera ainsi nos équipes de recherche.

Le Plan stratégique de recherche 2011-2014 est préparé et révisé sous la responsabilité du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, avec la collaboration des professeurs-chercheurs. Il est bonifié par la communauté universitaire et approuvé par le conseil d'administration de l'UQAT sous recommandation de la commission des études.

3. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE

Le Plan stratégique de recherche de l'UQAT vise les objectifs suivants :

- soutenir les efforts de recherche dans les créneaux où l'université est déjà reconnue;
- contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion;
- accentuer le rayonnement de l'université aux niveaux régional, national et international;
- stimuler l'excellence en recherche et création;
- favoriser l'émergence de chercheurs prometteurs et de recherches originales;
- élaborer un programme institutionnel de regroupements de recherche;
- évaluer le potentiel de renouvellement et de nouvelles allocations de chaires de recherche du Canada;
- assurer la relève des chaires industrielles, notamment par la création de nouvelles chaires industrielles et par la mise en place d'instituts et d'autres structures.

Afin de mieux contribuer à l'atteinte des principaux objectifs du plan, l'UQAT prévoit mettre en place des outils qui pourront aider au soutien à la recherche, au transfert technologique et des connaissances ainsi qu'à la reconnaissance et à la protection de la propriété intellectuelle.

Soutien à la recherche

Le Fonds institutionnel de recherche et la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue vient en appui aux chercheurs en leur permettant d'obtenir les fonds

nécessaires au démarrage de nouveaux projets et au développement d'équipes de recherche multidisciplinaires. De plus, l'UQAT appuie les chercheurs en leur octroyant des dérogations d'enseignement aux fins de recherche. L'institution met également à la disposition des étudiants de 2^e et 3^e cycles une panoplie de bourses d'excellence et d'accueil offertes par différents organismes et qui bonifient le soutien à la recherche. De plus, l'Université met à la disposition des nouveaux professeurs-chercheurs, à leur embauche, un fonds de démarrage en recherche.

De concert avec la Fondation de l'UQAT, l'Université élaborera un programme institutionnel de regroupements de recherche. L'objectif de ce programme est de créer une synergie entre les équipes interdisciplinaires et particulièrement interdépartementales. Ce programme institutionnel sera assorti d'un fonds d'investissement devant servir au démarrage de programmes de recherche et au fonctionnement des équipes interdisciplinaires de recherche.

Transfert technologique et mobilisation des connaissances

S'inspirant de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui met en relief une vision axée sur la commercialisation des résultats et le transfert technologique, l'UQAT reconnaît l'importance de transmettre aux communautés et aux organisations du milieu des résultats probants et porteurs de ses recherches. La commercialisation des résultats de ses recherches présente aussi une façon de plus en plus acceptée de transférer les résultats de recherches à la société. De plus, l'UQAT désire appuyer les milieux récepteurs dans l'appropriation des résultats de recherche pour le bien de la société dans le volet de l'innovation sociale et organisationnelle. L'établissement entend continuer à appuyer les projets issus de la curiosité de ses chercheurs. De l'étincelle initiale au savoir structuré qui en résulte, il est nécessaire de soutenir toute forme de progrès par une valorisation intellectuelle ou sociale souple et efficiente.

À ce chapitre, l'UQAT a créé en 2008 sa propre société en commandite et celle-ci a adhéré à titre de commanditaire à la société de valorisation Gestion Valéo inc. Depuis 2008, l'UQAT a créé un bureau de liaison entreprises-université-milieu (BLEUM). Il apparaît crucial que l'UQAT se dote d'outils qui permettront non seulement à l'établissement, mais également aux chercheurs, de tirer profit des retombées potentielles du transfert des connaissances. Par ces dispositions, la volonté de l'UQAT est d'enrichir ses liens déjà existants entre le secteur gouvernemental, les industries et les milieux régional, national et international.

L'UQAT se base sur l'historique des trois dernières années et elle estime qu'au cours des trois prochaines années, trois brevets seront octroyés à des découvertes de nos chercheurs. De ces découvertes, au moins une de ces créations sera commercialisée. Fort probablement, ces propriétés intellectuelles et la commercialisation seront en lien avec les pôles d'excellence en recherche et les ressources naturelles.

Reconnaissance et la protection de la propriété intellectuelle

Une politique sur la protection de la propriété intellectuelle a été adoptée par le conseil d'administration de l'UQAT en mai 2010. L'UQAT assure ainsi la protection de la propriété

intellectuelle de ses chercheurs et étudiants dans le cadre des partenariats de recherche où ils sont engagés.

Pour terminer, l'UQAT assurera un suivi de l'atteinte des objectifs de son Plan stratégique de recherche, et des chaires qui en sont des composantes importantes, à même sa structure administrative, par son intégration au Plan de développement en mandatant le comité de la recherche d'assurer le suivi sur les résultats et sur les perspectives de ce plan stratégique de la recherche. Ce comité est composé du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de cinq chercheurs, des secteurs des sciences de la nature et des sciences santé, des secteurs des sciences humaines et un titulaire d'une chaire de recherche, du directeur du Bureau de liaison entreprises-université et le milieu (BLEUM) et d'un étudiant inscrit à un programme de maîtrise ou de doctorat. La mesure de l'atteinte des objectifs du Plan stratégique de recherche de l'UQAT s'effectuera à l'aide des indicateurs présentés au tableau 1.

Tableau 1 : Indicateurs d'atteinte des objectifs du plan stratégique de recherche et création

OBJECTIFS	INDICATEURS
Objectif 1 : Contribuer au développement des connaissances scientifiques et à leur diffusion.	1- Publication par les chercheurs d'articles scientifiques dans des revues et dans des colloques reconnus, dans les domaines ciblés dans le Plan stratégique de recherche. En recherche-crédation, production d'œuvres littéraires ou artistiques qui contribueront à l'enrichissement du patrimoine culturel. 2- Organisation ou présentation de résultats, par les chercheurs, dans le cadre de colloques d'envergure nationale et internationale.
Objectif 2 : Accentuer le rayonnement de l'université au niveau régional, national et international.	3- Inclusion, dans les réseaux des chercheurs, de collaborations avec des chercheurs provenant d'autres organisations en Abitibi-Témiscamingue, d'autres régions du Québec, d'autres provinces du Canada et à l'étranger. 4- Augmentation du niveau moyen de subventions et commandites externes. 5- Nombres de diplômés aux deuxième et troisième cycles dans chaque domaine ciblé dans le Plan stratégique de recherche.
Objectif 3 : Soutenir les efforts de recherche dans les créneaux où l'université est déjà reconnue.	6- Croissance des investissements de l'UQAT dans les activités de recherche ciblées dans le Plan stratégique de recherche, et ce, à partir de ses propres fonds et de la Fondation de l'UQAT. 7- Support financier, administratif et représentation de la direction de l'UQAT lors des démarches de développement d'un créneau de recherche (ex : demande d'investissement à un organisme de subvention, signature d'entente de collaboration).
Objectif 4 : Stimuler l'excellence en recherche et création.	8- Création et mise en œuvre d'un mécanisme et d'une politique de reconnaissance de l'excellence en recherche.
Objectif 5 : Favoriser l'émergence de chercheurs prometteurs et de recherches originales.	9- Création et mise en œuvre d'un fonds d'investissement en appui aux jeunes chercheurs. 10- Mise en œuvre d'un programme de tutorat au bénéfice des nouveaux chercheurs
Objectif 6 : Élaborer un programme institutionnel de regroupements de recherche.	11- Création d'une synergie entre les équipes interdisciplinaires et mise en œuvre d'un fonds d'investissement valorisant l'émergence d'équipes de recherche interdépartementales avec la Fondation de l'UQAT.
Objectif 7 : Évaluer le potentiel de renouvellement des chaires de recherche du Canada.	12- Établissement d'un processus d'évaluation du potentiel de nos chercheurs pour le renouvellement et l'allocation de nouvelles chaires de recherche du Canada.
Objectif 8 : Assurer la relève des chaires industrielles et créer de nouvelles chaires.	13- Création de nouvelles chaires industrielles et mise en place d'instituts et d'autres structures.
Objectif 9 : Valoriser la recherche dans le secteur des sciences humaines	14- Doubler la valeur des subventions et commandites de recherche de ce secteur 15- Faire progresser quelques thématiques de recherche vers la qualification reconnue pour devenir un créneau d'excellence. 16- Obtenir une nouvelle chaire de recherche du Canada au CRSH

4. VISION STRATÉGIQUE

Dans son Plan de développement 2009-2014, l'UQAT reconnaît l'impact de la recherche sur la qualité de la formation et sur le développement du milieu. Elle maintient et développe l'enseignement aux cycles supérieurs et la recherche arrimée à ses champs d'études et aux besoins du milieu¹.

L'UQAT a développé au cours des années des champs d'expertise reconnus par la communauté scientifique. Notons les secteurs des mines et le traitement des résidus miniers, de l'écologie et de l'aménagement forestier durable, des systèmes de construction en bois et des biomatériaux.

D'autres secteurs se sont révélés très porteurs et nous ciblons notamment l'automatisation industrielle, la géophysique et l'hydrogéologie.

Conséquemment, l'UQAT a donc opté pour développer le secteur des ressources naturelles, par la croissance et le développement de ses activités de recherche subventionnées et commanditées ainsi que par l'offre de programmes d'études de 2^e et 3^e cycles constitués de programmes réseau et de programmes offerts en extension ou en commandite avec d'autres universités.

En ce qui a trait aux activités en recherche, les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont éloquentes puisque le montant moyen des subventions (excluant le FEI) et des contrats de recherche par professeur passait de 85 199 \$ en 2006-2007 à 92 279 \$ en 2009-2010 (tous secteurs confondus)². Selon des calculs provisoires, le montant moyen de subventions (excluant le FEI) et de contrats de recherche par professeur dépassera 150 000 \$ en 2010-2011. Cette hausse s'explique par les importants investissements en infrastructures qui ont été mentionnés dans la première section et qui sont présentés ci-dessous.

L'UQAT encourage donc le développement et l'émergence de créneaux de recherche innovateurs. Cependant, dans sa volonté de continuer à se démarquer, elle a choisi surtout de maintenir et de consolider sa recherche dans les créneaux d'excellence qui sont en lien avec ses deux axes de recherche principaux que sont, l'exploitation, la mise en valeur et la transformation des ressources naturelles et l'individu, le territoire et la culture.

Tout en poursuivant cette orientation, l'UQAT a su acquérir une renommée nationale et internationale dans divers secteurs. Nous comptons, au cours de la prochaine décennie, accentuer les partenariats en recherche et en formation avec d'autres universités afin d'assurer le développement et la rétention de nos chercheurs. À terme, l'UQAT sera une institution mondialement reconnue dans la recherche sur l'exploitation, la mise en valeur et la transformation des richesses naturelles. De plus, notre université accroîtra sa notoriété en ce qui a trait au développement territorial et aux problématiques touchant les premiers peuples.

¹ Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, *Plan de développement 2009-2014*, Résolution du conseil d'administration, 21 août 2009

² SID : Système d'information décisionnelle de l'Université du Québec (en ligne avec UQ)

Nous présentons, ci-dessous, les ajouts récents en infrastructures de recherche, les modifications à notre structure qui auront un effet sur la recherche ainsi que l'évolution de nos activités de recherche.

Au chapitre des nouvelles infrastructures, l'UQAT a bénéficié de subventions au Programme d'infrastructures du savoir pour la construction d'un pavillon dédié à la recherche au campus de Rouyn-Noranda, pour la construction d'une station de recherche en agroalimentaire et finalement, pour les infrastructures de recherche sur les ressources hydriques. Le pavillon dédié à la recherche au campus de Rouyn-Noranda accueille aussi les chercheurs en développement des petites collectivités et en foresterie autochtone et en création nouveaux médias.

Dans le même élan, nous avons procédé à la création d'un institut de recherche en mines et en environnement (IRME). Les besoins en infrastructures sont importants pour le développement de la recherche dans ce domaine. Nous prévoyons demander l'aménagement de quatre laboratoires pour répondre aux besoins de recherche, soit un laboratoire de caractérisation minérale, de remblayage minier, en géophysique et un laboratoire pilote de traitement des eaux usées. Par ailleurs, l'UQAT vient tout juste d'obtenir une chaire de recherche du Canada en traitement passif des eaux minières.

L'UQAT a inauguré en septembre 2010 l'agrandissement de la Station de recherche de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet (FERLD) pour recevoir des chercheurs en dendrochronologie. Dans le but de consolider la recherche dans ce domaine, la station a besoin d'équipements de terrain spécialisés pour répondre aux besoins du chercheur hautement qualifié et aux étudiants de cycles supérieurs. De plus, nous devons nous munir d'équipements spécialisés et nous voulons créer un laboratoire d'écophysiologie et une chambre de croissance.

Nous avons aussi créé un Institut sur les forêts et inauguré, en septembre 2011, la Station de recherche en agroalimentaire située à Notre-Dame-du-Nord au Témiscamingue. L'équipe se consolide et nous aurons besoin de construire des serres pour les plantes médicinales.

Au Pavillon des Premiers Peuples à Val-d'Or, nous prévoyons la construction d'un 3^e étage, afin de rapatrier les équipements existants du Laboratoire de recherche de Télébec en communications souterraines (LRTCS). Ce rapatriement est nécessaire à la consolidation de l'équipe de recherche qui est délocalisée dans un autre bâtiment en location à Val-d'Or. De plus, dans cette construction, nous prévoyons l'aménagement d'un laboratoire de mesures en ondes millimétriques – spécialisé en milieux confinés. L'entreprise Télébec (Bell-Alliant) a reconnu encore une fois la valeur des recherches de ce laboratoire en reconduisant son financement pour 1,8 millions de dollars sur 3 ans.

Finalement, l'inauguration du laboratoire sur les ressources hydriques souterraines s'est déroulée au printemps 2011 à Amos. Nous prévoyons la construction d'un garage pour répondre aux besoins d'entreposage des équipements de terrain et spécialisés reliés aux infrastructures de recherche sur les eaux souterraines et de la ligniculture et sylviculture intensive.

Le fil conducteur de l'ensemble de la programmation de recherche de l'UQAT s'arrime aux deux axes de recherche principaux. Cependant, en plus du développement de la recherche dans ces domaines, l'UQAT a travaillé parallèlement à la mise sur pied d'autres équipes de chercheurs reconnus, notamment dans les secteurs de la réadaptation, de l'autochtonie et des nouveaux médias. La recherche en sciences de la gestion a permis de créer une synergie interdisciplinaire incluant notamment le secteur de l'environnement minier et l'entrepreneuriat.

En ce qui a trait au développement des petites collectivités, les phénomènes liés à la déstructuration qui menacent la survie des régions et des petites collectivités affectent l'ensemble des pays industrialisés. Au Québec, l'Abitibi-Témiscamingue constitue un cas type en raison de la dispersion de sa population. Ainsi, plusieurs villages sont menacés de s'éteindre avec la fermeture des principaux services (les écoles, le service d'infirmière résidente ou l'épicerie).

Plusieurs observateurs s'interrogent donc sur la viabilité économique des petites collectivités et sur la légitimité de maintenir en place les services, les infrastructures et les institutions nécessaires à leur développement. Cela est particulièrement vrai dans les régions périphériques. Le renouvellement du financement de la Fédération des Caisses Desjardins assure le maintien et le déploiement des recherches dans ce domaine.

L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec sont des milieux propices au développement scientifique dans chacun des champs sélectionnés par l'UQAT, car la région représente un milieu expérimental très favorable (caractéristiques biophysiques, sociales, économiques et structure industrielle) et le potentiel de rayonnement des résultats de travaux de recherche dans ces secteurs est très élevé.

5. DOMAINES DE RECHERCHE

Dans cette section, nous expliquons plus en détail les créneaux prépondérants, en développement et en émergence de chaque domaine de recherche soutenu par le plan de développement 2009-2014 de l'UQAT. Un bilan de ces activités est présenté ci-après dans le tableau 2.

Tableau 2 : Grands axes de développement des activités de la recherche à l'UQAT - Plan stratégique de la recherche 2011-2014

Créneau ³	Exploitation, mise en valeur transformation des ressources naturelles			Individu, territoire et culture	
	Minéralogie et mine	Forêt	Agroalimentaire	Petites collectivités	Santé
Prépondérant	Restauration des sites miniers abandonnés	Écologie et aménagement forestier durable		Développement des petites collectivités Foresterie autochtone	
	Gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage	Valorisation, caractérisation et transformation du bois		Formation des maîtres en milieux Inuit et amérindiens	
Développement	Télécommunications souterraines dans les mines		Agriculture nordique Microbiologie des ensilages	Exclusion sociale Réussite éducative (Didactique des mathématiques)	Entrepreneuriat minier UQAT-UQAM*
	Ressources hydriques souterraines Eaux minières usées*		Production et conservation des plantes fourragères		
Émergence	Hydrogéologie				
	Automatique industrielle Ressources énergétiques (électricité, éolienne)	Comportement et procédés de fabrication thermoplastiques	Biométhanisation	Éthique autochtone	Clinique multidisciplinaire Soins de santé de première ligne
			Qualité des viandes	Santé autochtone (Serres à NDdN)	Épidémiologie
				Gestion, gouvernance de la forêt	Santé mentale en général
	Géophysique				Aspects psychosociaux des soins palliatifs

³ Source : Plan de développement 2009-2014 – UQAT

* Note : En octobre 2011, l'UQAT a obtenu une chaire de recherche du Canada en traitement des eaux minières usées. * Note : Le 14 novembre 2011, l'UQAT a inauguré la chaire industrielle en Entrepreneuriat minier UQAT-UQAM.

EXPLOITATION, MISE EN VALEUR TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES CRÉNEAUX PRÉPONDÉRANTS

Minéralogie et mine

Restauration des sites miniers abandonnés générateurs de drainage minier acide (CRC⁴ niveau II)

La préoccupation croissante du public pour l'environnement et les nouvelles législations ont considérablement modifié l'approche des compagnies minières qui, bien que préoccupées par l'effet des tendances actuelles sur les coûts, adoptent une attitude plus responsable vis-à-vis la préservation du patrimoine écologique, dans la perspective d'un « développement économique durable ». Il reste cependant certains vestiges du passé comme les sites abandonnés générateurs de drainage minier acide qui continuent de causer des torts à l'environnement. Les coûts de restauration de ces sites sont estimés à entre 100 et 200 millions de dollars. Les enjeux de la Chaire sont de proposer aux entreprises et aux gouvernements des solutions novatrices de gestion et de régénérations de ces sites.

Gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage (CRC niveau II non renouvelée)

La gestion intégrée des rejets miniers (en particulier les rejets sulfureux) s'impose actuellement comme pratique dans les opérations minières modernes. Le remblayage en est le plus bel exemple. Il peut aussi bien être utilisé sous terre comme support aux galeries abandonnées ou encore en surface à la place du mode de dépôt conventionnel dans les parcs à résidus. Le remblayage consiste à mélanger des rejets miniers avec un liant conférant une certaine cohésion mécanique ainsi qu'une stabilisation chimique des polluants. Ce domaine de recherche vise 1) la caractérisation des propriétés intrinsèques des remblais cimentés; 2) l'évaluation du comportement environnemental des remblais cimentés placés sous terre ou entreposés en surface; 3) l'optimisation des mélanges de remblai dans une perspective de développement durable, et 4) à la proposition de nouvelles voies pour la gestion intégrée des rejets miniers, en utilisant le remblayage combiné au recyclage de sous-produits industriels et à d'autres types de procédés comme la désulfuration environnementale.

Forêt

Écologie et aménagement forestier durable (CRC niveau I)

Omniprésents à divers paliers politiques et sociaux, l'écologie et l'aménagement forestier durable constituent un terrain privilégié pour le développement de la recherche et la formation nécessaires pour assurer le virage vers une foresterie basée sur une gestion intégrée des écosystèmes. Ce virage se fait dans un contexte où le maintien des allocations forestières et des coûts d'opération constituent des éléments cruciaux au maintien des retombées économiques du secteur forestier en Abitibi-Témiscamingue. L'enjeu majeur des activités de la Chaire vise à développer des pistes de solution vis-à-vis une foresterie plus durable au point de vue environnemental et social tout en maintenant, voire en augmentant les activités économiques générées par la forêt.

⁴ Chaire de recherche du Canada (CRC)

Valorisation, caractérisation et transformation du bois (CRC niveau II)

Les réductions des possibilités forestières et les restrictions d'accès à la matière ligneuse conventionnelle forcent l'industrie forestière à se tourner vers de nouvelles ressources et à développer de nouvelles technologies de transformation du bois. Le recours à la ligniculture, à la valorisation des essences sous-utilisées et aux résidus de l'exploitation forestière et de la transformation du bois sont parmi les solutions innovantes pour contrecarrer les difficultés d'approvisionnement. Les enjeux de la Chaire consistent à : 1) caractériser le bois et la fibre de ces nouvelles ressources pour en assurer une transformation efficace et une utilisation adéquate; et 2) développer de nouvelles technologies de production de biomatériaux dans une perspective de valorisation des ressources ligneuses sous-utilisées.

Nous retrouvons le secteur agroalimentaire dans les créneaux en développement.

INDIVIDU, TERRITOIRE ET CULTURE

CRÉNEAUX PRÉPONDÉRANTS

Petites collectivités

Développement des petites collectivités (Chaire Desjardins)

Près d'un Canadien sur cinq vit dans de petites collectivités de 10 000 habitants ou moins situées en milieu rural, souvent éloignées des grands centres urbains. Il en est de même pour la grande majorité des 975 000 personnes se déclarant autochtones ou métis. Bien que vivant dans des contextes culturel et politique différents, les petites collectivités et communautés autochtones sont confrontées à des problèmes similaires quant à leur avenir et à leur développement. Ces problèmes renvoient aux questions de leur vitalité sociale, de leur viabilité économique et à celle de leur validité politique.

Ce domaine de recherche permet d'identifier, de documenter et d'expliquer les enjeux ou défis sociaux, culturels, économiques et politiques auxquels font face les petites collectivités et communautés autochtones; de proposer et d'expérimenter des approches novatrices pour faire face à ces défis et enjeux; et d'accompagner ces collectivités dans la prise en charge de leur développement et dans le développement de leurs capacités.

Foresterie autochtone (CRC niveau II)

L'élaboration de principes et de stratégies d'aménagement forestier adaptés aux cultures autochtones figure parmi les défis de la foresterie moderne au Canada et ailleurs dans le monde. La participation des Autochtones à la planification, la réalisation et le suivi des opérations forestières est ainsi devenue une priorité pour tous les acteurs du milieu (gouvernements, industrie, communautés). Les travaux de la Chaire sont organisés selon trois axes complémentaires : (a) la reconstitution de la dynamique des socioécosystèmes forestiers, d'hier à aujourd'hui; (b) l'élaboration de stratégies d'aménagement forestier durable intégrant les savoirs traditionnels; et (c) le développement des capacités des communautés autochtones.

Formation des maîtres en milieux inuits et amérindiens

Depuis plus de 20 ans, nous intervenons en formation des enseignants autochtones en régions éloignées (Moyen-Nord et Grand-Nord) du Québec; nos recherches s'intéressent à tous les enjeux liés au développement de l'éducation des peuples autochtones. Au Québec, tout comme ailleurs, les problématiques de sous-scolarisation sont manifestes et les besoins de développement social durable impératifs. Les projets mis en œuvre permettent d'identifier, de documenter, de comprendre les enjeux éducationnels des Inuits et des Premiers peuples; de développer et de mettre en action des approches novatrices pour répondre aux besoins de formation de ces communautés; et d'accompagner les Inuits et les Premiers peuples dans le développement de leur curriculum scolaire.

En ce qui a trait à la santé et les autres secteurs, nous les retrouvons dans les créneaux en émergence.

EXPLOITATION, MISE EN VALEUR TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES CRÉNEAUX EN DÉVELOPPEMENT

Minéralogie et mine

Télécommunications souterraines

Ce champ d'expertise vise autant l'amélioration de systèmes de télécommunications miniers que des objectifs scientifiques fondamentaux tels que des structures performantes d'émetteur-récepteur. Il est divisé en trois thématiques : mesures et modélisation de la propagation des ondes, radiolocalisation des unités mobiles, télémétrie et télécontrôle dans les milieux confinés tels que les galeries minières. Les activités en télécommunications couvrent également la caractérisation, l'évaluation et l'adaptation de systèmes commerciaux.

Ressources hydriques souterraines

La programmation de recherche projetée concernant la qualité de l'eau a pour principaux objectifs d'établir des bases de connaissances quantitatives et qualitatives sur la dynamique des eaux du territoire et de fournir l'information nécessaire à la mise sur pied de recommandations et de mesures visant à gérer et protéger cette ressource naturelle. Le programme de recherche vise également à repérer de nouveaux débouchés pour ces eaux et à développer des technologies commercialisables d'évaluation, de caractérisation et de monitoring des aquifères.

Eaux minières usées

Cette nouvelle chaire de recherche du Canada a été octroyée en décembre 2011. Nous prévoyons ajouter un laboratoire permettant d'établir, à une échelle intermédiaire et sous des conditions de températures contrôlées, la performance de systèmes de traitement passif des eaux de mines. Cette enceinte comprendra : des bureaux pour les étudiants, le personnel technique et professionnel affecté aux travaux du laboratoire, un espace atelier, un espace de rangement, une chambre de contrôle des diverses unités de traitement soit :

- Unité 1 : Unité de réduction et de production d'alcalinité (composée d'une couche de pierre calcaire concassée superposée d'une couche de mélange réactif) OU bioréacteur passif sulfato-réducteur (rempli d'un mélange réactif, y compris de la pierre calcaire);
- Unité 2 : Étang de précipitation (additionnelle) du Fe (par aération et rajout d'alcalinité);
- Unité 3 : Marécage (couche de mélange réactif et, éventuellement, des plants en surface);
- Unité 4 : Lit de pierre calcaire pour l'enlèvement du Mn

Hydrogéologie

Le développement des connaissances sur les eaux souterraines est essentiel pour mieux assurer la gestion et la protection des aquifères du Québec, tant au niveau de leur quantité que de leur qualité. Le réseau de l'Université du Québec possède l'expertise ainsi que les moyens analytiques

et opérationnels pour exercer un leadership sur cette question, mener des recherches de pointe et assurer la formation d'une relève capable d'affronter les défis de demain. Des chercheurs de l'INRS-ETE, de l'UQAC, de l'UQAM, de l'UQAT et de l'UQTR ont formé en 2009 le Groupe de Recherche interuniversitaire sur les Eaux souterraines (GRIES). Ce regroupement, né à la faveur d'une subvention commune de plus de 6 M\$ du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la caractérisation des eaux souterraines dans cinq régions du Québec, regroupe une grande partie des forces vives des universités québécoises menant des recherches actives sur l'eau souterraine en tant que ressource.

Pour le secteur de la forêt, de nouveaux secteurs sont en émergence.

Agroalimentaire

Agriculture nordique et Microbiologie des ensilages

L'UQAT intervient dans le secteur agroalimentaire, un secteur en développement pour l'université, par son Unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (URDAAT). Les recherches de l'URDAAT concernent particulièrement les objectifs du créneau Accord en agriculture nordique axé sur la production bovine ainsi qu'aux priorités du Plan Nord du gouvernement québécois. Les acteurs de l'industrie bovine en région ont mis en œuvre une stratégie d'envergure qui permettra de supporter la compétitivité des entreprises de ce secteur économique (alimentation maximisant l'utilisation de l'herbe en condition nordique, respect des principes du développement durable de la ferme à l'assiette, gamme de produits bovins). Le succès de cette démarche nécessite le support de la recherche et du transfert technologique avec une approche multidisciplinaire à partir des sols jusqu'à la qualité de la viande.

Production et conservation des plantes fourragères

Dans un contexte du réchauffement climatique, la diminution des gaz à effet de serre et le développement d'une agriculture durable sont des enjeux majeurs. Toutes les expertises nécessaires doivent donc interagir les unes avec les autres pour développer un système performant sur le plan environnemental, tout en étant économiquement viable, socialement responsable et répondre aux besoins des consommateurs. Au cours de la période couverte par le dernier plan stratégique, les travaux ont surtout été orientés vers les effets qu'exercent les caractéristiques biochimiques des plantes fourragères sur l'ensilabilité ainsi que leurs propriétés nutritionnelles dans le but d'améliorer la conservation des ensilages.

Une chaire en agroécologie des prairies et pâturages des fourrages contribuerait à la rétention de l'expertise en place par le développement d'activités de recherche au niveau d'une production durable de plantes fourragères et des ensilages pour favoriser le rendement des bovins. À cela doit s'ajouter un transfert (savoir, savoir-faire) et la détermination de l'impact technicoéconomique en continu (chercheurs-entreprises-chercheurs) afin de développer un ou des modèles d'affaires durables (économique, environnemental et social). L'URDAAT doit être intégrée à une plate-forme du genre « Centre d'expertise » en production bovine pour assurer un transfert technico et

économique efficace. L'URDAAT profite d'un important réseau de partenaires comprenant, entre autres, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'Université de Guelph L'UQAT.

INDIVIDU, TERRITOIRE ET CULTURE

CRÉNEAUX EN DÉVELOPPEMENT

Petites collectivités

Exclusion sociale

La lutte contre l'itinérance est un phénomène en émergence sur le territoire de Val-d'Or depuis quelques années. Relativement à ce défi de société, les chercheurs de l'UQAT n'hésitent pas à mettre à contribution leurs connaissances et leur savoir au service de la communauté.

Réussite éducative

Dans ce domaine, les chercheurs visent à évaluer l'impact du respect du processus d'apprentissage des mathématiques sur la réussite des élèves lors de la planification de la leçon par l'enseignant. La littérature démontre que l'apprentissage des concepts mathématiques doit se faire en respectant minimalement trois modes de représentation soit le concret, l'imagé et le symbolique (Bruner, 1966). Malgré les résultats de recherche et les nombreuses formations dans les milieux de pratique depuis le milieu des années 70, il semble encore difficile pour les enseignants d'être rigoureux et constants face au processus d'apprentissage des mathématiques. C'est dans ce contexte que les chercheurs proposent certaines solutions dans les écoles primaires de l'Abitibi-Témiscamingue pour aider les enseignants du préscolaire.

Autres secteurs

Entrepreneuriat minier UQAT-UQAM

Cette nouvelle chaire de recherche est dirigée conjointement avec un chercheur renommé de l'UQAM. Nous prévoyons ajouter un laboratoire de recherche en Entrepreneuriat minier visant à combler un besoin d'espace dans le pavillon principal de Rouyn-Noranda, idéalement près de l'UER des sciences de la gestion. Sinon, le voisinage de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) serait aussi intéressant. Les espaces demandés permettraient de constituer un centre de documentation pour la chaire en entrepreneuriat minier et de fournir des espaces de bureau pour permettre aux étudiants, chercheurs, et à la coordonnatrice de travailler ensemble et d'avoir facilement accès à la documentation. On prévoit qu'environ cinq étudiants travailleront sur des projets de recherche de la Chaire. Aussi, le cotitulaire, professeur de l'UQAM, travaillera régulièrement à Rouyn-Noranda. C'est pourquoi il aura besoin d'un bureau qu'il pourra partager avec d'autres chercheurs associés provenant principalement de l'UQAM, du MRNF ou d'une autre institution.

EXPLOITATION, MISE EN VALEUR TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES CRÉNEAUX EN ÉMERGENCE

Minéralogie et mine

Automatique industrielle

Pour tout ce qui a trait au contrôle, à la sûreté de fonctionnement et à l'optimisation de procédés dans les mines, le développement de nouveaux outils d'aide à la décision pour la gestion des opérations dans les mines s'appuie sur une diversification des approches de validation formelle de la commande et de la supervision des systèmes automatisés dans les mines, commandés par automates programmables industriels.

Ressources énergétiques

En ce qui a trait à l'amélioration de la production et de la qualité de l'énergie électrique, les visées poursuivies par les travaux de recherche dans ce domaine sont accolées aux problèmes inventoriés dans les plus importantes industries comme Hydro-Québec, les compagnies minières, les papetières, les industries de transformation ainsi que les collectivités dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Ces visées concernent la production et la distribution de l'énergie électrique. L'approfondissement des connaissances permettra d'améliorer la stabilité, la fiabilité et la gestion de l'énergie électrique afin d'en optimiser le rendement. De plus, l'obtention d'une bonne qualité d'onde électrique contribuera à l'amélioration de la consommation d'énergie dans les réseaux de distribution par : (a) la compensation des longues lignes de distribution alimentant les mines, les papetières et les collectivités, dans le but de limiter les baisses de tension; (b) le développement des techniques de filtrage des harmoniques qui polluent le réseau électrique; (c) l'optimisation de la consommation d'énergie par une gestion efficace des équipements de production; (d) enfin, l'analyse des problèmes de cogénération électrique par génératrices asynchrones des réseaux de distribution.

Géophysique

Pour que l'Abitibi-Témiscamingue continue de livrer de nouvelles générations de découvertes minières, il faut innover en matière de développement technologique. Nous désirons créer un laboratoire international de géophysique minière qui jouera un rôle primordial dans le maintien de la vitalité et de la pérennité du développement durable du moteur de développement économique que représente l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue, au Québec et ailleurs dans le monde.

Le développement d'équipements technologiques innovateurs de géophysique permettrait d'accroître la capacité à découvrir les nombreux gisements de la région situés sous ces vastes plaines de dépôts lacustres argileux impénétrables par les méthodes géophysiques actuelles.

Le défi sera de maintenir les découvertes sur une base assez régulière pour permettre de remplacer de façon continue les ressources exploitées sans qu'il n'y ait interruption des activités

de cette industrie. Un trop long arrêt de production minière aurait pour effet de désorganiser la structure de l'industrie en plus de disséminer la forte concentration d'expertise de qualité développée à ce jour comme on l'observe en Europe, au Yukon et dans bien d'autres anciens centres miniers d'importance dans le monde.

Un autre défi important est la formation de la main-d'œuvre qualifiée en géophysique. En effet, très peu d'universités canadiennes offrent le baccalauréat en géophysique. La main-d'œuvre qualifiée en géophysique provient souvent de l'extérieur du Québec.

Forêt

Comportement des thermoplastiques dans les procédés de fabrication des produits composites

L'accroissement des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des procédés de mise en forme des polymères thermoplastiques (avec ou sans fibres) permet de développer des technologies de modélisation. Celles-ci permettront de concevoir de nouveaux produits et d'améliorer la qualité de ceux déjà existants, et ce, à un moindre coût. Les activités scientifiques du projet se divisent en deux volets : i) conception et développement de montages expérimentaux et de méthodes de caractérisation pour déterminer les propriétés mécaniques et rhéologiques des thermoplastiques et ii) modélisation et simulation du comportement des thermoplastiques dans les procédés de fabrication. Le potentiel de développement de propriété intellectuelle à partir des travaux de recherche sur les composites bois-polymère est très élevé notamment par le développement de procédé de mise en forme et de développement d'outils innovateurs de leur caractérisation.

Agroalimentaire

Biométhanisation

La Station de recherche a développé un système de biométhanisation sous forme solide avec un prototype à l'échelle de laboratoire 1 : 1000. Le système est suffisamment probant pour poursuivre les essais avec un prototype à l'échelle 1 : 10 comme une des étapes préliminaires à la vérification de son efficacité à l'échelle d'une entreprise agricole et, en fonction de notre sensibilisation de plus en plus grande envers l'environnement, à l'échelle de certaines municipalités. Le gouvernement du Québec élabore présentement un plan stratégique afin de recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle au Québec d'ici 2015. L'épandage, le compostage et la biométhanisation sont privilégiés pour ce plan stratégique. Ce plan stratégique ouvre la voie à de nouvelles sources de revenus pour les entreprises agricoles du Québec et les municipalités. De plus, Hydro-Québec a revu ses tarifs payés pour l'achat d'électricité provenant de ressources renouvelables et cinq (5) contrats d'approvisionnement en électricité par des producteurs privés ont été paraphés et concernent le biogaz ou la biométhanisation. Ce projet permettra de présenter deux autres projets dans ce domaine.

Qualité des viandes

Le secteur de l'agroalimentaire figure parmi les domaines en développement puisque les résultats des travaux de recherche effectués depuis plusieurs années sur le bœuf de créneau ont abouti à la commercialisation, sous la bannière VitaliPré. D'autres travaux de recherche sont aussi porteurs de retombées importantes comme l'enrichissement de la viande en nutriments importants pour le consommateur. Les recherches se poursuivent dans ce domaine.

INDIVIDU, TERRITOIRE ET CULTURE

CRÉNEAUX ÉMERGENTS

Petites collectivités

Éthique autochtone

L'UQAT a tenu son deuxième séminaire autochtone le 20 septembre 2011 au Campus de Val-d'Or. Les participants visés étaient les membres des communautés autochtones qui participent à des projets de recherche ou qui s'intéressent à la recherche; les dirigeants et décideurs des communautés autochtones qui doivent répondre aux demandes des chercheurs et des universités; les professeurs, chercheurs et étudiants universitaires engagés dans la recherche avec les Peuples autochtones et les représentants d'organismes régionaux intéressés par la recherche avec les Peuples autochtones. En tout, c'est soixante-cinq (65) personnes qui ont participé aux ateliers.

Les objectifs poursuivis étaient de permettre aux participants de partager leurs points de vue, leurs besoins, leurs savoirs et leurs idées concernant la recherche avec les Peuples autochtones; d'examiner le chapitre 9 de la 2e édition de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC2) qui porte sur l'éthique de la recherche impliquant les Peuples autochtones au Canada; de contribuer à la réflexion sur l'ajout d'une nouvelle section, portant sur la recherche avec les Peuples autochtones, dans la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT ainsi que de déterminer des façons concrètes de répondre aux principes de l'éthique de la recherche dans le respect des besoins et des volontés des communautés et des organismes autochtones. Dans ce domaine, l'UQAT se positionne comme leader au Québec en ce qui a trait à l'éthique de la recherche avec les Autochtones.

Santé autochtone

La programmation de recherche en santé autochtone est principalement axée sur deux volets : la pharmacopée traditionnelle et la douleur chronique. Le volet sur la pharmacopée traditionnelle consiste plus spécifiquement à documenter les savoirs en lien avec les usages traditionnels des plantes médicinales, à faire des essais de culture de plantes médicinales et à explorer des avenues permettant une meilleure intégration des médecines traditionnelle et biomédicale. Le volet sur la douleur chronique consiste à évaluer la prévalence de la douleur chronique chez les Autochtones, à déterminer par des tests psychophysiques la susceptibilité des Autochtones à développer des douleurs chroniques, à recenser les plantes médicinales utilisées pour le

soulagement de la douleur et à évaluer les mesures actuellement en place pour la prise en charge de la douleur chronique chez les Autochtones.

Gouvernance forestière

Les recherches portant sur la gouvernance forestière portent sur une variété de sujets : (1) la gestion intégrée des ressources et du territoire; (2) les modèles de sortie de crise forestière; (3) les coopératives forestières, la foresterie communautaire et les forêts de proximité; (4) la formation et la rétention en emploi de travailleurs sylvicoles autochtones; (5) l'harmonisation des usages autochtones et industriels et la collaboration interculturelle; (6) les différences de représentations de la forêt entre groupes d'utilisateurs; (7) la gouvernance des forêts nordiques; (8) les biens et services environnementaux; (9) l'acceptabilité sociale des pratiques d'aménagement forestier; (10) la certification forestière et les cadres de critères et indicateurs d'aménagement forestier durable; (11) les utilisations traditionnelles du territoire forestier; et (12) la documentation et la valorisation des savoirs écologiques traditionnels.

Santé

Clinique multidisciplinaire soins de santé de première ligne

En santé, on s'intéresse à l'intégration interprofessionnelle et sur l'arrimage des services au milieu. C'est pourquoi il est primordial d'obtenir une clinique multidisciplinaire universitaire en soins de santé de première ligne incluant les volets stages et recherche, en lien avec les projets de recherche des infirmières cliniciennes et praticiennes de première ligne (collaboration interprofessionnelle) ainsi que les écoles de douleur chronique en sciences cliniques. Regroupement des intervenants et patients sous un même toit afin de favoriser : participation, accessibilité, recherche et stages. Affiliation avec clinique médicale. Il est envisagé de développer un volet de recherche en santé mondiale incluant la recherche avec la population autochtone (scolaire et première ligne).

Épidémiologie

Parmi les domaines de recherche approfondis par les professeurs-chercheurs du département des sciences de la santé de l'UQAT, l'épidémiologie de la douleur chronique constitue un domaine pour lequel l'UQAT détient une expertise et pour lequel plusieurs projets de recherche locaux et interinstitutionnels (Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal – CRCHUM; Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke – CHUS) sont en cours. Plus précisément, ces projets se penchent sur les déterminants, les impacts, ainsi que la prise en charge de la douleur chronique. De plus, certains projets portent sur la validité des instruments de mesure utilisés dans ce domaine. Plusieurs projets de recherche sur le terrain et au sein de banques de données administratives québécoises sont en cours et de nouvelles avenues de recherche prendront forme dans les prochaines années.

Santé mentale en générale

Tel que mentionné, l'épidémiologie de la douleur chronique fait partie des expertises des chercheurs en sc. de la santé de l'UQAT. Puisque la douleur chronique et certaines conditions psychiatriques telles que la dépression vont souvent de pair, plusieurs projets touchent la santé mentale de cette clientèle de façon implicite. Aspects psychosociaux des soins palliatifs

Aspects psychosociaux des soins palliatifs

« Les soins palliatifs décrivent l'ensemble des soins dispensés afin de procurer pour le malade et ses proches la meilleure qualité de vie possible. Ils ont pour but de : soulager la douleur; contrôler les symptômes d'inconfort; apporter soutien, réconfort et accompagnement. » (Réseau de soins palliatifs du Québec, 2005) La recherche concernant les soins palliatifs à l'UQAT s'intéresse plus particulièrement à deux thèmes : l'accompagnement offert par les bénévoles et les besoins de répit des familles ayant un enfant gravement malade. En lien avec le premier thème, un projet de livre collectif est en voie de réalisation. Quant au deuxième thème, il a donné lieu, jusqu'en 2012, à une recherche visant à mieux connaître et comprendre les pratiques relatives au répit dans une maison de soins palliatifs pédiatriques située à Montréal, la Maison André-Gratton. Plusieurs articles et communications scientifiques ont découlé de cette recherche. Le prochain thème qui sera étudié est celui du passage des services pédiatriques aux services adultes pour les jeunes atteints de maladies graves autres que le cancer. Ainsi, les points de vue des jeunes, des parents et des intervenants seront sollicités afin de mieux déterminer les besoins de ces jeunes adultes et de leurs familles lors de cette importante transition.

Autres secteurs

Création et nouveaux médias

L'UER en création et nouveaux médias s'intéresse à des recherches portant sur la cyberculture, l'imagerie de synthèse, la réalité virtuelle et la réalité augmentée. Dans ces domaines, les recherches portent plus spécifiquement sur les implications sociales, culturelles, philosophiques et technologiques de ces cybersphères. D'autres travaux de recherche sont centrés autour de la question du jeu vidéo, du jeu sérieux, de l'interactivité et des médias numériques: dans ces domaines, les recherches portent notamment sur le « ludisme » qui qualifie une nouvelle posture sociale collective tendant à valoriser une amplification de toutes formes d'activités ludiques, virtuelles ou réelles, dont on mesure de nos jours la portée en observant des phénomènes tels que l'expansion stupéfiante de l'industrie des jeux vidéo ou encore des phénomènes socioculturels très présents comme la télé réalité dans les médias. Au niveau de la communication et des nouveaux médias, les recherches portent sur la culture médiatique, l'analyse des dispositifs des médias de masse et la question de l'hyper sexualisation à la télévision et au cinéma. Finalement, d'autres recherches se développent autour du scénario linéaire et non linéaire.

Art-Thérapie

Dans le domaine de la recherche en art-thérapie à l'UQAT, les professeures-chercheuses s'intéressent au langage de l'art, utilisé autant auprès des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées afin de mieux comprendre et connaître leurs besoins spécifiques. L'art-thérapie somatique permet d'améliorer les interventions auprès de personnes souffrant de douleurs aiguës ou chroniques. Il serait intéressant d'en vérifier l'efficacité sur les personnes atteintes de cancer ou d'autres maladies physiques. L'intégration des neurosciences à l'art-thérapie amène une meilleure compréhension du traitement de la dépression, du stress post-traumatique, de l'anxiété, et autres problèmes de santé mentale. Par ailleurs, l'application des principes de la psychologie positive à l'art-thérapie met l'accent sur le bien-être et le développement de la personne à son plein potentiel. Enfin, l'art-thérapie sociale vise le développement des liens entre l'empowerment individuel, organisationnel et collectif dans l'optique d'œuvrer au changement social des conditions qui maintiennent des oppressions notamment celles liées au sexe, à l'âge, aux conditions de santé et à l'orientation sexuelle.

6. PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Cinq chercheurs de l'UQAT sont titulaires de Chaires de recherche du Canada (une chaire de niveau I et quatre chaires de niveau II). Le tableau 2 présente, pour les cinq prochaines années, la séquence de renouvellement et de nouvelles allocations des chaires de recherche du Canada.

Axe de développement : Exploitation, mise en valeur transformation des ressources naturelles

Dans le cas des chaires de recherche du Canada de niveau 2, l'UQAT devra réattribuer à plus ou moins brève échéance deux chaires de recherche.

1. La Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés en 2013;
2. La Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois en 2014.

Pour ce qui est de la Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier (niveau 1), son renouvellement est prévu pour 2016.

Axe de développement : Individu, territoire et culture

Pour ce qui est du domaine des sciences humaines et sociales, l'UQAT devra procéder en 2013 au renouvellement d'une Chaire de recherche du Canada.

1. Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone (niveau 2).

À moyen terme, le développement et la consolidation de certains secteurs sont envisagés. Nous pensons, entre autres, au développement des territoires nordiques en collaboration avec les Premiers Peuples. Cette consolidation préserverait le fort leadership de l'UQAT dans ce domaine. Finalement, le secteur de l'art-thérapie, unique à l'UQAT, pourrait aussi bénéficier d'une structure d'accueil en recherche, telle qu'une chaire.

Tableau 3 : Distribution des Chaires de recherche du Canada actuelles
(RENOUVELLEMENTS ET NOUVELLES ALLOCATIONS)
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Affectation	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	TOTAL / NIVEAU
CRSNG:						
- niveau 1 Yves Bergeron (affectation spéciale)					Renouvellement	1
- niveau 2 M. Benzaazoua B. Bussière A. Koubaa C.-M. Neculita	Non renouv ⁵ Nouv. alloc.	 Nouv. Alloc.	 Nouv. Alloc.			3
CRSH :						
- niveau 2 H. Asselin			Renouvellement			1
TOTAL / ANNÉE	1	1	2		1	5

Source : Programme des Chaires de recherche du Canada

7. PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE INDUSTRIELLES

L'UQAT compte parmi ses chaires de recherche, deux chaires de recherche industrielle du CRSNG soit la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQÀM en aménagement forestier durable et la Chaire CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des rejets miniers. De haute importance pour notre institution, nous veillerons à ce que ces structures soient pérennes ou nous devrons les faire migrer vers de nouvelles structures.

Nous envisageons établir de nouvelles chaires industrielles, notamment dans le domaine en biomatériaux et en biodiversité, en hydrogéologie, en agroalimentaire nordique (agroécologie) et en télécommunications souterraines.

⁵ Le titulaire de la chaire de recherche en gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage a mis fin à ses activités au 30 septembre 2011.

8. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES CHAIRES DE RECHERCHE

À l'UQAT, les activités de recherche sont encadrées dans des unités de recherche à contenu sectoriel, notamment par le biais de regroupements de chercheurs en unités de recherche, en laboratoires et en chaires.

Les instituts, les unités de recherche, les centres et les groupes actifs (13)

1. Institut de recherche sur les forêts
2. Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)
3. Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA)
4. Unité de recherche en éducation cognitive (UREC)
5. Unité de recherche en électromécanique (UREM)
6. Unité de recherche et de développement en agroalimentaire (URDAAT)
7. Unité de recherche et de développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue (URDFAT)
8. Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM)
9. Unité de recherche sur les interactions humaines (URIH)
10. Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu inuit et amérindien (URFDEMIA)
11. Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) (Site Web)
12. Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES)
13. Équipe de recherche et d'analyse des pratiques professionnelles (ERAPP)

Les laboratoires de recherche (7)

1. Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD)
2. Laboratoire d'hydrogéologie
3. Laboratoire de biomatériaux
4. Laboratoire de ligniculture et de sylviculture intensive
5. Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO)
6. Laboratoire de recherche Télébec en communications souterraines (LRTCS)
7. Station de recherche en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue

En plus des cinq chaires de recherche du Canada, l'UQAT compte aussi cinq chaires de recherche industrielles.

Chaires de recherche du Canada (5)

Asselin, Hugo, titulaire	CRSH	Niveau 2 (5 ans)	Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone
Bergeron, Yves G., titulaire	CRSNG	Niveau 1 (10 ans)	Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier durable
Bussière, Bruno, titulaire	CRSNG	Niveau 2 (5 ans)	Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés
Koubaa, Ahmed, titulaire	CRSNG	Niveau 2 (5 ans)	Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois
Neculita, Carmen-Mihaela	CRSNG	Niveau 2 (5 ans)	Chaire de recherche du Canada sur le traitement passif des eaux minières contaminées

Chaires de recherche industrielles (5)

Michel Aubertin, titulaire	Chaire CRSNG-Polytechnique UQAT en environnement et gestion des rejets miniers
Bruno Bussière, titulaire adjoint	(CRSNG)
Mostafa Benzazoua, titulaire	Chaire de recherche internationale en gestion et stabilisation des rejets miniers et industriels
Rachid Hakkou, titulaire	(CRDI)
Patrice LeBlanc	Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
Suzanne Durand, titulaire UQAT	Chaire en entrepreneuriat minier UQAT-UQAM
Michel Jébrak, titulaire UQAM	(Mouvements Desjardins)
Yves Bergeron, titulaire	Chaire Industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable
	(CRSNG)

En conclusion, nous avons évalué que le potentiel de nos ressources professorales intervenant dans le domaine des ressources naturelles méritait que l'on entreprenne les actions nécessaires afin d'enclencher le processus de soumission en vue de l'obtention d'une chaire de recherche du Canada. Nous prévoyons aussi soutenir les efforts des chercheurs pour créer une chaire de recherche industrielle du domaine des petites collectivités.

9. UTILISATION DES FONDS DES CHAIRES

Les fonds obtenus du programme des Chaires de recherche du Canada serviront à mettre en place les structures nécessaires pour atteindre les objectifs visés dans chacune des chaires et à en assurer la gestion et le rayonnement. Cela peut inclure l'embauche de nouveaux chercheurs, l'acquisition d'équipements de laboratoire, le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat, postdoctorat), le développement de partenariats avec d'autres organisations et la participation à des activités de diffusion de résultats de recherche (publications, congrès). Ces structures permettront aux chercheurs d'être concurrentiels face aux exigences des organismes externes de financement de la recherche.

Dans tous les cas, les fonds provenant du programme des Chaires de recherche du Canada agiront comme levier pour obtenir des fonds d'autres sources de financement. On s'attend à ce que l'investissement des Chaires de recherche du Canada soit multiplié par un facteur de 2 à 5 par les fonds supplémentaires générés par les activités de recherche.

10. RÉSULTATS OBSERVABLES DES CHAIRES

L'UQAT est très active dans la communauté scientifique, et ce, dans chacun des cinq secteurs de recherche prioritaires. À cet égard, les chercheurs de l'UQAT :

1. organisent des colloques sur des thèmes reliés aux préoccupations du milieu;

2. participent aux rencontres professionnelles dans leurs domaines et siègent comme conseillers à différents comités régionaux, provinciaux et nationaux;
3. présentent les résultats de leurs recherches sous forme d'articles scientifiques et de conférences régionales, provinciales, nationales et internationales;
4. contribuent à la formation de personnel hautement qualifié grâce aux programmes d'études supérieures et assurent aussi un encadrement en recherche aux étudiants de 1^{er} cycle.

Ainsi, au terme du présent Plan stratégique de recherche, l'UQAT disposera d'importantes équipes de chercheurs encore mieux établies grâce à chacune des chaires de recherche concernées. Les chaires de recherche du Canada devenues maintenant des structures d'accueil importantes et stimulantes pour la formation de nouveaux chercheurs, d'étudiants aux cycles supérieurs et de chercheurs provenant de l'extérieur, auront eu un effet multiplicateur sur la recherche. Grâce aux chaires de recherche du Canada et aux organismes subventionnaires, nos équipes auront pu développer davantage de partenariats et des collaborations à différents niveaux. Nous prévoyons ainsi une augmentation significative de l'activité scientifique, qui sera mesurable par des publications dans des revues scientifiques reconnues, la diplomation d'étudiants aux cycles supérieurs et la croissance des investissements en recherche.

Nous terminons cette section avec le sujet de la représentation des sexes en recherche. L'UQAT est fière d'avoir à la direction de ses chaires deux titulaires féminines dans les domaines des ressources naturelles et de la gestion respectivement.

11. LEADERSHIP

En soutien à la trajectoire de développement de la recherche, le programme des Chaires de recherche du Canada offre à notre institution une opportunité d'épanouissement. Grâce à ce programme, l'UQAT entend exercer son leadership et consolider son niveau d'expertise en optimisant le potentiel des secteurs ciblés (voir Tableau 2). La répartition des secteurs a été effectuée selon le calibre d'expertise exercé.

Le secteur forestier, qui comprend la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQÀM en aménagement forestier durable, correspond au type de leadership prépondérant, car les chercheurs qui y interviennent font partie d'un regroupement structuré de chercheurs de haut niveau grâce auquel le secteur peut bénéficier de nombreux avis sur les mêmes préoccupations de recherche. De plus, ce leadership jouit d'une reconnaissance nationale et internationale de la qualité des programmes de recherche, telle que confirmée par des subventions importantes d'organismes canadiens et québécois. Enfin, ce type de leadership confère à l'Université une reconnaissance comme une des meilleures dans le domaine concerné à l'intérieur du réseau universitaire québécois et canadien.

En ce qui a trait à la recherche sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois, le dynamisme de ce secteur se mesure par le nombre de projets subventionnés par les organismes majeurs tant au niveau fédéral que provincial. Les activités de recherche de l'UQAT dans ce secteur se comparent aux meilleurs groupes au Québec et au Canada. La Chaire de recherche du Canada dans ce domaine a contribué jusqu'à maintenant à la formation de plusieurs étudiants.

Le secteur mine et métallurgie, qui comprend la Chaire CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des rejets miniers, figure parmi le type de leadership prépondérant. Étroitement associé à l'Unité de recherche et de service en technologie minérale de l'UQAT, ce secteur de recherche regroupe plusieurs chercheurs de haut niveau auquel sont associés des programmes de deuxième et troisième cycles. D'envergure internationale, la qualité des programmes de recherche est garantie par d'importantes subventions d'organismes canadiens et québécois.

Le secteur des petites collectivités et du développement territorial, qui comprend la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, figure parmi le type de leadership prépondérant. Les chercheurs de ce domaine de recherche se préoccupent depuis plusieurs années des problématiques concernant le développement des petites collectivités. Ce secteur s'intéresse également à la recherche sur l'autochtonie en ayant comme préoccupation la gouvernance des ressources naturelles (foresterie autochtone) et les conditions de vie des communautés autochtones.

La formation des enseignants auprès des Inuits et des Premiers peuples est également une préoccupation majeure des enjeux liés au développement des communautés des Premiers Peuples. C'est par l'entremise de son unité de recherche qu'elle offre un certificat de formation initiale qui développe les compétences en enseignement au préscolaire et au primaire. Les quatorze cours de ce programme s'adressent aux enseignants et aux autres ressources éducatives du milieu : directeurs d'école, conseillers pédagogiques, etc. Les professeurs de l'UQAT forment également des ressources responsables de l'animation des activités-cours du programme dans les communautés. Un second programme, orienté vers le développement de la pratique professionnelle des praticiens en exercice et développé en collaboration avec les gens des écoles et de la Commission scolaire Kativik, constitue un projet de partenariat en évolution. L'Unité participe aux activités des groupes de travail en place, composés d'enseignantes inuites qui ont pour mission de développer et d'améliorer de façon continue le curriculum scolaire de la communauté. Lorsque la situation le permet, l'Unité contribue à l'animation du processus d'élaboration du matériel pédagogique des ressources inuites des écoles. Les chercheurs de l'UQAT approfondissent, à la demande des communautés et avec leur collaboration, les préoccupations éducatives et sociales qui émanent du milieu. Le maintien de la langue ancestrale étant une priorité pour le milieu, les activités de recherche et de développement doivent permettre le soutien au renforcement de l'inuitut et de l'identité culturelle des Inuits dans le curriculum scolaire. La stratégie de collaboration au développement de l'éducation en contexte interculturel a également été l'objet de réflexion, d'analyse et de modélisation.

D'autres secteurs en développement comme l'augmentation et la dynamique des hydrates de carbone chez les graminées, l'identification des moisissures chez les plantes fourragères et les ensilages en relation avec les mycotoxines présentes et l'agriculture nordique permettent à l'UQAT de se démarquer et de conserver un fort leadership.

Identifiés comme zones prometteuses pour l'avenir de la recherche à l'UQAT, les secteurs des télécommunications souterraines, des ressources hydriques, du comportement des thermoplastiques dans les procédés de fabrication des produits composites, de la douleur, de l'exclusion sociale et de la réussite éducative regroupent des chercheurs de haut niveau. Les autres créneaux ciblés possèdent un fort

potentiel de croissance et dans lesquels l'Université estime pouvoir assurer à terme un rôle de leader, on compte les domaines associés à l'automatique industrielle et aux ressources énergétiques.

12. PARTENARIAT

Au chapitre du partenariat, les chercheurs de l'UQAT font partie, entre autres, du Centre d'étude de la forêt, du Centre de recherche sur le bois, du Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG), du Centre de recherche sur le développement territorial, du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones, de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services et du Centre de recherche en plasturgie et composites.

CONCLUSION

En conclusion, les principaux défis de l'Université sont l'attraction des chercheurs pour continuer à se développer; la rétention des chercheurs actuels; l'interaction dans les équipes multidisciplinaires qui sont réparties sur un immense territoire; offrir un soutien adéquat à la recherche pour toutes les équipes et les chercheurs de l'UQAT; entretenir et opérer les équipements répartis sur le territoire. Ces défis étant bien réels, l'UQAT fait le constat d'une évolution substantielle dans le développement de ses activités.

ANNEXE 3

L'UQAT, un acteur et un facteur de développement intégré du Nord!
(SEPTEMBRE 2012)

***L'UQAT, un acteur et un facteur
de développement intégré du Nord!***



**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

TABLE DES MATIÈRES

Introduction et présentation	3
1. Gouvernance et développement territorial	4
1.1 Le Plan Nord	6
1.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord	7
2. Environnement minier et gestion intégrée des résidus miniers	8
2.1 Le Plan Nord	11
2.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord	12
3. Aménagement forestier durable	13
3.1 Le Plan Nord	14
3.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord	15
4. Hydrogéologie	17
4.1 Le Plan Nord	18
4.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord	19
Conclusion	20

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est située au cœur d'un centre minier de calibre international et de la forêt boréale du Québec. L'UQAT est un partenaire établi du développement des Peuples autochtones.

Grâce à une formule unique de partenariats avec différentes universités et plusieurs collèges au Québec, au Canada et à l'international, avec le support d'un important réseau d'entreprises ainsi qu'avec le milieu socioéconomique, l'UQAT est depuis 30 ans une force active en recherche et en formation sur les territoires qu'elle dessert : Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, La Sarre, Ville-Marie), Nord-du-Québec (Chibougamau, Puvirnituq, Ivujivik, Matagami) et les Hautes-Laurentides (Mont-Laurier).

L'UQAT appuie son développement sur ses partenariats, les besoins des milieux et une grande ouverture sur le monde. Les experts de l'UQAT contribuent à l'acquisition de connaissances et au transfert du savoir afin de prendre part à l'essor de la société québécoise et à son rayonnement à l'international.

L'UQAT se veut un acteur et un facteur de développement du Nord. Ainsi, depuis sa fondation, l'UQAT a développé des relations et des partenariats avec les communautés des Peuples autochtones et non autochtones qui habitent au nord du 49^e parallèle. À titre d'exemple, mentionnons :

- Développement et offre de programmes en enseignement ainsi que d'approches pédagogiques spécifiques avec des communautés inuites du Nunavik (depuis 1984);
- Formation dans le secteur de la santé;
- Développement, formation (enseignement, développement régional, sciences de la gestion) et recherche avec des communautés cries (ex. : Waswanipi, Wemindji, Waskaganish, Oujé-Bougoumou, etc.);
- Programmation de recherche sur la forêt boréale et en foresterie autochtone;
- Programmation de recherche en hydrogéologie;
- Programmation de recherche en environnement minier et gestion intégrée des rejets miniers (ex : Raglan, Casa Berardi, Xstrata, etc.).

L'UQAT se définit comme étant humaine, créative et audacieuse. C'est ce qui l'a poussée à s'investir afin d'atteindre l'excellence dans certains secteurs de la science et de la technologie pour lesquels elle dispose d'une base solide sur son territoire, tout en étant ouverte au développement d'autres secteurs innovants et émergents. Il s'agit de choix stratégiques qui ont permis l'attraction, la rétention et le déploiement de chercheurs de calibre international.

C'est notamment le cas pour ses expertises dans quatre grands axes : *Gouvernance et développement territorial*, *Environnement minier et gestion intégrée des résidus miniers*, *Aménagement forestier durable* et *Hydrogéologie*. Pour l'UQAT, il s'agit de sources de rayonnement au Québec, au Canada et à l'international.

L'UQAT est heureuse de proposer ses services pour la mise en œuvre d'un Plan Nord qui permettra d'assurer le mieux-être et le développement des communautés du Nord, ce qui sera bénéfique pour l'ensemble du Québec.

Comme acteur significatif du développement du Nord, l'UQAT propose de contribuer au Plan Nord par l'acquisition de connaissances, par le transfert de savoir et par la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans certains champs d'expertise.

1. GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Depuis près de 30 ans, les professeurs-chercheurs de l'UQAT travaillent avec les communautés des Peuples autochtones et non autochtones du Nord québécois. Cette longue expérience a permis notamment de développer une expertise en relations interculturelles qui teinte l'approche de travail, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement. Cette approche se caractérise par les éléments suivants :

- Un développement participatif de programmation de recherche avec les communautés (Peuples autochtones, non autochtones) afin de paver la voie à la recherche par les communautés;
- Des collaborations et des partenariats s'appuyant sur une appropriation sensible de l'éthique autochtone (respect, bien-être, justice, transparence);
- Le développement de stratégies d'apprentissage qui tiennent compte des spécificités des apprenants des Peuples autochtones et des attentes des communautés non autochtones.

Au niveau du développement et de l'accompagnement du développement territorial, les chercheurs de l'UQAT sont membres du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) ainsi que de l'Alliance de recherche Universités-Communautés-Développement territorial et Coopération (ARUC-DTC), et à ce titre, le réseautage avec ces regroupements favorise la réalisation de projets de grande envergure.

Depuis plus de 10 ans, des chercheurs de l'UQAT sont actifs dans le domaine des télécommunications. Ils abordent des problématiques un peu en marge des grands courants mondiaux. Leurs travaux sont très bien arrimés à l'économie régionale (télécommunications dans les milieux confinés des mines souterraines) et au territoire de l'Abitibi-Témiscamingue (télécommunications en milieu à faible densité d'utilisateurs).

L'équipe en télécommunications de l'UQAT, en s'appuyant sur sa forte expérience dans les milieux confinés, s'investit à solutionner les problématiques associées aux communications en milieu à faible densité d'utilisateurs, notamment par l'intégration aussi bien des technologies que des réseaux, le tout dans une perspective de pouvoir mieux servir le territoire, et ce, à des coûts raisonnables. À cet égard, l'UQAT mise sur une approche de recherche collaborative avec des partenaires industriels et un important réseau d'universités (Université Laval, INRS télécom, École Polytechnique, Université du Québec en Outaouais et Université d'Ottawa).

La communication en milieu de faible densité est une problématique particulière au territoire des régions ressources qui se trouve accentuée dans la région Nord-du-Québec, où l'étendue du territoire rend les télécommunications très coûteuses.

C'est la mise en œuvre de ces approches qui a permis à l'UQAT de développer son expertise dans des domaines spécifiques et de déployer un ensemble de moyens d'action en appui de sa contribution significative en *Gouvernance et Développement territorial*.

EXPERTISES SPÉCIFIQUES :	MOYENS D'ACTION :
- Gouvernance, gestion intégrée et organisation territoriale; - Gouvernance autochtone et gestion interculturelle; - Acceptabilité sociale; - Responsabilité sociale des entreprises; - Entrepreneuriat; - Organisation des services de proximité; - Migration des jeunes et travailleurs migrants; - Mesure du niveau de développement et de la résilience des communautés; - Formations dédiées et supports spécifiques à la réussite éducative pour les Peuples autochtones; - Développement de stratégies technopédagogiques dans la mise en œuvre de formation et de la communication à distance; - Développement des télécommunications dans les milieux à faible densité d'utilisateurs.	- Chaire Desjardins en développement des petites collectivités; - Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone; - Chaire en entrepreneuriat minier UQAT-UQAM; - Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO); - Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu inuit et amérindien (URFDEMIA); - Service Premières Nations et Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA); - Membre du Réseau de recherche et de connaissances relatives aux Peuples autochtones (DIALOG); - Collaboration UQAT et Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue afin de développer un projet de réussite éducative pour les Inuits; - Membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT); - Membre du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA); - Membre de l'Alliance de recherche Universités-Communautés-Développement territorial et Coopération (ARUC-DTC); - Laboratoire de recherche en communications souterraines (LRCS) qui pilote des projets de recherche collaborative avec des industriels et des universités (Université Laval, INRS télécom, École Polytechnique, Université du Québec en Outaouais et Université d'Ottawa); - Membre de PROMPT Québec; - Collaboration avec le Laboratoire de télécommunications de l'Université Blaise Pascal (France).

1.1 Le Plan Nord

Avec le Plan Nord, le Québec vit le 5^e front de développement nordique de son histoire. Afin d'en encadrer et d'en structurer le déploiement, le gouvernement du Québec s'est doté d'une programmation ayant pour but de permettre que de nombreuses possibilités de développement économique se réalisent, en partenariat avec les communautés qui y vivent et dans le respect de l'environnement. La mise en œuvre du Plan Nord devrait permettre d'assurer le mieux-être et le développement des communautés qui habitent le territoire.

Or, pour que le Plan Nord puisse générer les impacts attendus sur le développement des communautés du Nord, il est nécessaire de concevoir de nouvelles façons de faire qui permettraient notamment de répondre aux interrogations suivantes :

- Comment anticiper les impacts sociaux et culturels des grands projets sur les communautés et proposer un plan d'action avec des mesures proactives visant à capitaliser sur les impacts positifs et à diminuer les effets des impacts négatifs?
- Comment permettre aux habitants et aux travailleurs du territoire du Plan Nord d'acquérir un savoir-faire, de maintenir et d'actualiser leurs compétences?
- Quels services développer (par exemple en éducation, santé, professionnel, biens de consommation ou autres) pour répondre aux besoins des communautés locales, tout en tenant compte de l'afflux de travailleurs migrants (*fly in – fly out*)?
- Comment rendre accessible partout sur le territoire du Plan Nord les services et le soutien en télécommunication qui sont nécessaires pour le développement économique, le développement des communautés, la sécurité des personnes ainsi que pour la surveillance?
- Comment s'assurer que la mise en œuvre du Plan Nord soit un facteur, non seulement de préservation de savoirs culturels du Nord, mais aussi de leur mise en valeur?
- Quel modèle de gouvernance et quelles approches de gestion intégrée des territoires favoriseront la conciliation des différences culturelles, l'équité entre les communautés et l'acceptabilité sociale des projets de développement économique et social?
- Comment stimuler et soutenir l'entrepreneuriat local afin qu'il puisse tirer parti des opportunités d'affaires et générer un développement économique pérenne dans les communautés (Peuples autochtones et non autochtones) du territoire du Plan Nord?
- Quels modèles d'affaires permettraient de favoriser un développement économique local optimal?

1.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord

À titre d'acteur et de facteur de développement du Nord, l'UQAT propose de contribuer à la mise en œuvre du Plan Nord par les actions suivantes :

Actions prioritaires :

Observatoire du Nid d'aigle	La mission de l'Observatoire du Nid d'aigle sera d'exercer une surveillance sur le développement des conditions de vie des petites collectivités autochtones installées sur le territoire du Plan Nord. L'Observatoire entend observer et refléter les changements en matière d'accès à l'éducation, de mise en valeur de la main-d'œuvre autochtone, de conditions du logement dans les communautés, de santé physique et psychologique. L'Observatoire du Nid d'aigle sera animé par la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT en collaboration avec le Réseau DIALOG-INRS ainsi que d'autres organisations intéressées par le développement nordique durable. Il fera une place prépondérante aux chercheurs et aux étudiants autochtones.
Institution universitaire autochtone	L'Institution universitaire autochtone offrira des programmes aux trois cycles d'enseignement et pourra coordonner la recherche dans son secteur d'activité. Pour sa mise en place, l'Institution pourra bénéficier du support de l'UQAT (registrariat, gestion de programmes, supervision de la recherche, UFDPA, Service Premières Nations, UER, Pavillon des Premiers-Peuples, URFDEMA) et de son réseau de collaboration. À terme, cette institution universitaire serait autonome et pourrait être membre du réseau de l'Université du Québec. Des passerelles de formation pourront être développées avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le Collège des Premières Nations Odanak afin de présenter une offre de formation complète aux études supérieures.
Groupe de développement d'approches technopédagogiques pour la formation et la communication à distance	La mission de ce groupe sera de continuer à développer de nouvelles approches technopédagogiques pour répondre aux besoins de formation et de communication des communautés et améliorer les services de formation déjà mise en place notamment dans les secteurs prioritaires suivants : l'éducation, la santé et la gestion. Le groupe pourra compter sur l'expertise de l'UQAT dans la formation à distance via l'UER en sciences de l'éducation, l'UER en sciences sociales, le service de pédagogie universitaire, le département d'informatique. Le groupe mettra aussi à profit ses partenariats avec des chercheurs d'autres universités et avec les commissions scolaires du territoire du Plan Nord.

Évaluation et développement de normes de certification	L'industrie forestière s'est dotée, depuis une vingtaine d'années, de normes de certification qui garantissent l'aménagement durable des territoires. Ces normes sont maintenant mûres pour une évaluation de leur efficacité, notamment en contexte autochtone et nordique. L'expérience de l'industrie forestière servira aussi d'exemple pour le développement de normes dans le secteur minier. L'expertise de deux chaires de recherche permettra la mise en œuvre de ce projet : la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone et la Chaire UQAT-UQAM en entrepreneuriat minier.
Télécommunications dans les zones à faible densité d'utilisateurs et en milieu confiné	Développer des stratégies à coût abordable misant sur les technologies de télécommunication afin d'assurer une communication de qualité dans le transfert de données, dans le repérage positionnel des humains et des machines mobiles ainsi que dans le contrôle de procédés, de machines ou de robots sur le territoire du Plan Nord.

Autres actions potentielles :

- Conception de modèles de gouvernance territoriale, notamment en contexte interculturel;
- Conception de stratégies et de modèles d'implantation de services de proximité adaptés à des territoires nordiques faiblement peuplés;
- Développement de formations sur la culture autochtone et la gestion des différences culturelles;
- Mesure des impacts des changements climatiques sur la résilience des communautés nordiques;
- Développement d'approches et outils pour la mesure du niveau d'acceptabilité sociale de projets de développement;
- Conception et évaluation de modèles d'affaires (ex : coopératives et entreprises communautaires, PME).

2. ENVIRONNEMENT MINIER ET GESTION INTÉGRÉE DES RÉSIDUS MINIERS

L'UQAT est un acteur reconnu de l'environnement et la gestion des rejets miniers tant au Québec qu'au Canada et à l'international. L'UQAT est la seule université au Québec qui a fait du secteur minier un élément distinctif de sa contribution à la science et à la technologie, tel qu'inscrit dans son plan de développement. En partenariat depuis plus de 10 ans, l'UQAT et l'École polytechnique de Montréal sont les seuls acteurs majeurs de la recherche, du transfert de connaissances et de la formation sur l'environnement minier au Québec.

Depuis 2001, ce partenariat a mené aux réalisations suivantes :

- plus de 1,5 M\$ de recherche annuellement à l'UQAT en environnement minier;
- la publication de près de 100 articles de revues et de conférences, qui font foi des développements en recherche dans ce secteur;
- la formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié en environnement minier, soit plus de 100 étudiants aux cycles supérieurs;
- un engagement soutenu dans le transfert de connaissances par la tenue des Symposiums Mines et Environnement, l'offre d'un microprogramme en environnement minier et de nombreuses formations continues couvrant le domaine de l'environnement minier;
- plus de 1,5 M\$ annuellement en services spécialisés de pointe.

L'UQAT intervient partout sur le territoire minier du Québec, soit : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec de même que dans le Grand Nord Canadien. L'UQAT dispose d'un réseau de partenariat comprenant des entreprises minières d'envergure internationale, des firmes de consultants spécialisées, des organismes gouvernementaux et diverses universités au Québec, au Canada et à l'étranger.

De plus, mentionnons que l'approche de réseautage préconisée à l'UQAT a favorisé des collaborations en environnement minier avec :

- les experts en développement territorial (ex. : Chaire Desjardins en développement des petites collectivités relatif aux impacts de la mine Osisko sur la population de la ville de Malartic);
- les experts en écologie forestière sur la revégétation et le reboisement des sites miniers.

Sur un horizon de plus de 20 ans, les experts du secteur minier de l'UQAT ont développé une approche qui se fonde sur l'identification, la caractérisation, la modélisation (physique, numérique), l'application terrain et le monitoring. L'UQAT se distingue également par sa façon de :

1. Développer une programmation de recherche en collaboration avec les industriels ainsi qu'avec les représentants des gouvernements afin de cibler des problématiques significatives pour la protection de l'environnement et le maintien de la compétitivité de la filière minière du Canada;
2. Réaliser la recherche fondamentale dans le but de développer les connaissances et cerner les mécanismes chimiques ou physiques mis en jeu;
3. Appuyer les propositions de solutions sur la base des connaissances acquises;
4. Miser sur une approche sur mesure pour tenir compte des spécificités de chaque projet minier;
5. Développer des partenariats de recherche avec d'autres institutions afin de favoriser la synergie et l'implantation d'approches multidisciplinaires;

6. Maintenir un lien de proximité avec les partenaires industriels, ce qui favorise le transfert technologique et augmente le savoir-faire des organisations par l'implantation de personnel hautement qualifié dans les entreprises.

Cet engagement en science et technologie sur un horizon de plus de 20 ans a permis à l'UQAT de constituer des expertises spécifiques de calibre international avec le déploiement d'un ensemble de moyens d'action en appui.

EXPERTISES SPÉCIFIQUES :	MOYENS D'ACTION :
• Prédiction de la qualité de l'eau (DNC, DMA); • Restauration de sites miniers (climats tempéré, aride et nordique); • Traitement passif et actif des effluents miniers (DMA, DNC); • Résidus densifiés en surface et remblais cimentés souterrains; • Minéralogie appliquée à l'environnement et au traitement des minerais; • Écoulement de l'eau et des contaminants dans les aires d'entreposage de rejets miniers (rejets de concentrateurs et stériles miniers); • Désulfuration des rejets miniers; • Environnement minier sous conditions nordiques.	• Institut de recherche en mines et en environnement (IRME); • Réseau des sites miniers d'expérimentation en milieu industriel (climats tempéré, aride et nordique); • Chaire industrielle CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des résidus miniers; • Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés; • Chaire de recherche du Canada sur le traitement passif des eaux minières contaminées; • Chaire CRDI (UQAT-Université Cadi Ayyad-Marrakech) en gestion et stabilisation des rejets miniers et industriels; • Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM); • Membre du Centre de recherche sur les infrastructures en béton (CRIB); • Partenaire du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG); • Laboratoire de recherche en communications souterraines (LRCS) Télébec Mobilité.

2.1 Le Plan Nord

L'exploitation des ressources minérales est une part importante de l'économie du Nord québécois et représente une part importante des investissements annoncés dans le cadre du Plan Nord. Le territoire du Plan Nord renferme un important potentiel minéral, très diversifié (ex : Cu, Ni, Au, Zn, Fe, Ti, Platine, Diamant, Apatite, Vanadium et terres rares) et qui se présente dans une variété de contextes géologiques. Particulièrement dans les environnements sensibles du Nord québécois, chaque exploitation minière doit faire l'objet d'une évaluation spécifique et disposer de solutions bien adaptées pour la protection de l'environnement.

Dans la perspective de la mise en œuvre sur le territoire du Plan Nord de projets miniers respectueux des principes de développement durable, minimisant les impacts environnementaux et socialement acceptables, notamment pour les communautés autochtones, plusieurs défis d'ordre scientifique, technique, opérationnel et humain sont à relever :

- Comment évoluent les réactions chimiques impliquées dans la contamination des eaux?
- Comment évolue le comportement mécanique et chimique des rejets miniers (stériles et résidus) sous ces latitudes?
- Est-ce que les méthodes de restauration actuellement préconisées seront applicables et efficaces à long terme considérant les effets des changements climatiques sur le pergélisol et la performance des matériaux (géologiques, synthétiques) disponibles?
- Est-ce possible d'utiliser des remblais cimentés dans les mines en climat nordique pour stabiliser les ouvertures souterraines?
- Est-il possible de gérer les rejets miniers différemment pour minimiser les risques environnementaux en utilisant des techniques comme la désulfuration des rejets?
- Comment assurer un transfert technologique et de connaissances efficaces vers les exploitants miniers?
- Est-ce que les entreprises minières disposeront d'expertises spécialisées en environnement minier et gestion des résidus essentiels au bon fonctionnement de leurs opérations?

En sus des industriels, le gouvernement du Québec, en tant que gestionnaire de la ressource, doit s'assurer que les connaissances soient disponibles et doit disposer des ressources humaines qualifiées afin d'assurer la protection de l'environnement et éviter d'engager des fonds publics dans la restauration de sites, comme ce fut souvent le cas au sud du 49^e parallèle où 1,2 M\$ ont été mis au passif du gouvernement pour régler le problème des sites miniers abandonnés.

2.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord

À titre d'acteur et de facteur de développement du Nord, l'UQAT propose de contribuer à la mise en œuvre du Plan Nord par les actions suivantes :

Actions prioritaires :

Développement de méthodes de gestion des rejets miniers sous conditions nordiques	En se fondant sur le développement d'outils de prédiction du DMA et DNC ainsi que sur l'étude des comportements chimique et mécanique des rejets miniers sous conditions nordiques, des méthodes de gestion des rejets miniers (stériles, résidus, eaux contaminées) devront être développées pour minimiser les impacts environnementaux, tout particulièrement en regard de la protection des milieux sensibles.
Développement de méthodes de restauration des sites miniers sous conditions nordiques	Cette action cible le développement de solutions robustes de restauration dans le contexte des conditions nordiques. À cet égard, il sera nécessaire d'évaluer l'applicabilité et l'efficacité à long terme des solutions actuellement préconisées (couvertures monocouches, multicouches, recouvrement composé) considérant les effets des changements climatiques sur le pergélisol et la performance des matériaux (géologiques, synthétiques) disponibles.
Formation de personnel hautement qualifié en environnement minier et en gestion des résidus miniers	La formation de personnel hautement qualifié en environnement minier permettra de répondre aux besoins des entreprises ainsi que du MRNF qui est gestionnaire des ressources minérales sur le territoire du Plan Nord. Celles-ci doivent être en mesure d'appliquer rapidement les nouvelles connaissances et les nouvelles technologies issues de la recherche et qui favoriseront une exploitation minière minimisant les impacts sur l'environnement, tout particulièrement en regard des milieux sensibles. Le partenariat UQAT-École Polytechnique sera mis à contribution sous l'égide de l'IRME et son accès à une offre de programmes de formation de 2 ^e et 3 ^e cycles.
Offre de services spécialisés aux opérations minières nordiques	L'ensemble des développements de la recherche doit pouvoir s'intégrer rapidement dans la pratique des entreprises et des organisations responsables des opérations et des sites miniers. Pour ce faire, des services spécialisés, le plus souvent non encore standardisés, doivent pouvoir être offerts pour soutenir le transfert et l'application terrain des développements de la recherche. L'IRME pourra mettre à profit son Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM) active depuis plus de 25 ans dans le secteur minier et de plus en plus présente dans le Nord-du-Québec.

3. AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) s'est graduellement positionnée dans l'aménagement durable de la forêt boréale en regard de problématiques clés pour l'industrie forestière, le milieu socioéconomique et la population, notamment les communautés des Peuples autochtones, et ce, tant en Abitibi-Témiscamingue que dans le Nord-du-Québec. Des choix stratégiques ont permis :

- L'implantation d'une équipe d'experts interdisciplinaires en « écologie et aménagement forestier durable » qui est devenue un pôle de renommée de l'UQAT en recherche et développement;
- La création de chaires de recherche;
- La réalisation d'un important volume de recherche (*budget annuel de 4 M\$*);
- La formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié;
- La mise en place de laboratoires à la fine pointe de la technologie et de programmes de formation sur le territoire de la forêt boréale de l'Abitibi-Témiscamingue;
- L'édification d'un important réseau de partenariats et d'alliances au Québec (ex. : Université du Québec à Montréal (UQAM), Université du Québec en Outaouais (UQO), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Université Laval (UL), Université de Sherbrooke (UdeS), Centre d'étude de la forêt (CEF), au Canada et avec la communauté internationale.

L'alliance UQAT-UQAM dans le cadre de la Chaire en aménagement forestier durable (AFD) a permis de créer une masse critique d'expertise et de mettre en place des infrastructures sur une base interinstitutionnelle, démontrant la volonté et la capacité de l'UQAT de créer les synergies à même de générer des retombées significatives pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la société québécoise.

Avec la création de l'Institut de recherche sur les forêts (IRF), l'UQAT donne un nouvel élan à sa contribution à la science et la technologie.

Depuis plus de 20 ans, les experts de l'UQAT mettent en œuvre une approche intégrée (par opposition à sectorielle) qui cherche à mettre en relation toutes les composantes de l'écosystème forestier afin de concevoir des solutions qui tiennent compte de tous les aspects d'un problème. L'application de cette approche a favorisé la mise en place d'équipes pluridisciplinaires.

Cet engagement de l'UQAT en sciences et de la technologie a permis de constituer des expertises spécifiques de calibre international avec le déploiement d'un ensemble de moyens d'action en appui.

EXPERTISES SPÉCIFIQUES :	MOYENS D'ACTION :
• Dynamique forestière et perturbations naturelles; • Biodiversité et aménagement de la faune; • Productivité forestière et résilience des écosystèmes; • Sylviculture et ligniculture; • Stratégies d'aménagement forestier durable; • Foresterie autochtone; • Effet des changements climatiques sur la résilience des forêts nordiques; • Valorisation, caractérisation et transformation du bois.	• Institut de recherche sur les forêts (IRF); • Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable; • Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier durable; • Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois; • Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone; • Laboratoire de biomatériaux; • Laboratoire de ligniculture et de sylviculture intensive; • Station de recherche du Lac Duparquet; • Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD); • Membre du Centre d'étude de la forêt (CEF); • Membre du <i>Boreal Network International</i> (BORNET); • Membre du Laboratoire international associé sur les forêts montagnardes et boréales (MONTABOR); • Membre du réseau FIBER (ARBORANANO, FORVALUENET ET NEWBUILDS).

3.1 Le Plan Nord

La mise en valeur de la ressource forestière est déjà une activité économique importante sur le territoire du Plan Nord. Il s'agit d'un des secteurs économiques ciblés par le Plan Nord comme facteur du développement et du mieux-être des communautés qui habitent ce vaste territoire tout en respectant les principes du développement durable.

Alors que le gouvernement du Québec pourrait déplacer la limite nordique des forêts attribuables dans un contexte d'application d'un nouveau régime forestier axé sur l'aménagement forestier durable et qu'il

souhaite obtenir la certification pour ses pratiques forestières sur le territoire du Plan Nord, il doit s'assurer de :

- Bien connaître la dynamique de cet écosystème fragile afin de mesurer sa résilience en réponse aux perturbations naturelles et anthropiques;
- Développer une connaissance approfondie de la biodiversité et des biens et services environnementaux afin de concevoir des stratégies de protection efficaces et de favoriser une gestion intégrée des territoires;
- Développer des stratégies de valorisation novatrices à même de générer un niveau élevé de valeur ajoutée pour respecter les contraintes des marchés tout en générant un maximum de retombées dans les communautés qui habitent ce territoire.

3.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord

À titre d'acteur et de facteur de développement du Nord, l'UQAT propose de contribuer à la mise en œuvre du Plan Nord par les actions suivantes :

Actions prioritaires :

Acquisition de connaissances sur la biodiversité	Création du Laboratoire sur la biodiversité du territoire d'EEYOU-ISTCHEE-Baie-James visant les objectifs suivants : • Répertorier la biodiversité spécifique et génétique des écosystèmes terrestres du territoire de la Baie-James; • Analyser la répartition et les facteurs écologiques associés aux espèces ou écotypes sur le territoire; • Évaluer la vulnérabilité des espèces, écotypes aux perturbations anthropiques et aux changements climatiques; • Promouvoir l'intérêt pour la biodiversité par l'éducation du public et l'intégration des connaissances traditionnelles et locales dans la recherche scientifique.
--	--

Évaluation des changements climatiques sur la résilience des forêts nordiques	• Reconstruire les régimes de perturbations (feux, insectes) récents au sud et au nord de la limite nordique; • Reconstruire les régimes de feux holocènes et la végétation selon un gradient climatique spatio-temporel afin de mettre en évidence les relations climat/feu et évaluer la résilience des forêts en regard des perturbations par le feu au cours de l'holocène; • Évaluer la résilience des forêts issues de perturbations naturelles (feux, insectes) et analyser les facteurs qui les influencent; • Modéliser les risques passés et futurs des feux, insectes et événements climatiques extrêmes (sécheresses) sur la base de simulations tirées de modèles du climat et comparaison avec les données empiriques; • Comparer la résilience des forêts après coupe avec celle observée suite aux perturbations naturelles; • Évaluer les risques relatifs aux perturbations et à leurs effets sur la résilience des forêts et développer des stratégies d'adaptation de l'aménagement forestier face aux changements climatiques.
Foresterie autochtone	Inventaire des produits forestiers non ligneux (PFNL) : • Faire un relevé détaillé des produits forestiers non ligneux (PFNL) présents sur le territoire du Plan Nord, tant les produits alimentaires (petits fruits, champignons) que les produits pharmaceutiques (plantes médicinales, résine, huiles) et ornementaux (écorce); • Documenter les savoirs traditionnels et locaux en lien avec les PFNL; • Développer un modèle de gestion multiressource et intégrée des forêts (publiques et de proximité).

Autres actions potentielles :

- Le développement de technologies de valorisation des résidus de la transformation du bois;
- Le développement de technologies de production de biomatériaux à base de bois et de polymères;
- La modélisation de scénarios d'aménagement forestier;
- La mesure du niveau d'acceptabilité sociale des pratiques forestières;
- L'identification et la mesure (état actuel et tendances récentes) de biens et services environnementaux (ex. : restauration d'écosystèmes, compensation pour la perte d'écosystèmes).

4. HYDROGÉOLOGIE

Au Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a mis en place le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) pour parfaire la connaissance de la ressource en eaux souterraines des territoires municipalisés du Québec méridional avec l'objectif ultime de la protéger et d'en assurer sa pérennité.

Le programme PACES s'appuie sur une méthodologie établie et partagée par un réseau de partenaires de plusieurs régions du Québec, ce qui permet d'assurer une grande uniformité dans la cueillette, le traitement et l'utilisation des données, et ce, afin de créer un système d'information intégrée sur l'ensemble du territoire du Québec.

Le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est le mandataire de la réalisation du programme PACES sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour la réalisation de travaux d'acquisition de connaissances sur l'eau souterraine au niveau du territoire du Plan Nord, l'UQAT préconise une continuité dans l'application de la méthodologie développée dans le cadre du programme PACES afin d'assurer la compatibilité avec les travaux en cours au sud du 49^e parallèle.

Tout en s'inspirant de la structure de réalisation des PACES, il sera essentiel de développer des méthodologies de caractérisation novatrices et d'élaborer de nouvelles stratégies d'acquisition de données qui tiennent compte des spécificités de ce vaste territoire :

- à une échelle régionale qui intégrera les géomatiques sur le territoire (ex. : occupation du sol, milieux humides, géologie);
- à une échelle locale pour des zones avec des activités anthropiques (municipal, agricole, industriel), où il serait pertinent d'établir le potentiel des aquifères et l'état de vulnérabilité de la ressource afin de soutenir une meilleure gestion du territoire (ex. : zones sensibles);
- qui permet l'intégration des connaissances déjà disponibles auprès de partenaires privés (ex. : stratigraphie, étude de pompage);
- qui favorise la participation active des communautés autochtones.

Le GRES est un membre du Groupe de recherche interuniversitaire sur les eaux souterraines (GRIES), et à ce titre, l'UQAT assurera le leadership du réseau dans la réalisation de projets d'envergure. Ajoutons que l'expertise du GRES pourra être enrichie par la contribution d'experts provenant de l'UQAT, soit en : *Gouvernance et développement territorial, Aménagement forestier durable et Environnement minier.*

Comme partie prenante de la mise en œuvre de projets PACES en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie, le Groupe de recherche sur l'eau souterraine de l'UQAT a développé son expertise dans des domaines spécifiques de l'hydrogéologie avec le déploiement d'un ensemble de moyens d'action en appui.

EXPERTISES SPÉCIFIQUES :	MOYENS D'ACTION :
• Évaluation du potentiel hydrogéologique d'aquifères; • Caractérisation géologique et géophysique d'aquifères – systèmes d'écoulement local et/ou régional; • Modélisation de l'architecture 3D d'aquifères; • Hydrogéochimie et qualité des eaux souterraines; • Analyse de risques anthropiques (rural, urbain et minier) et mesures de protection des aquifères.	• Groupe de recherche sur l'eau souterraine de l'UQAT (GRES); • Laboratoire d'hydrogéologie; • Laboratoire de géochimie; • Laboratoire de géomatique; • Chaire industrielle CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des résidus miniers; • Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés; • Chaire de recherche du Canada sur le traitement passif des eaux minières contaminées; • Membre du Groupe de recherche interuniversitaire sur les eaux souterraines (GRIES); • Membre du Réseau québécois sur les eaux souterraines.

4.1 Le Plan Nord

L'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante est l'un des principaux enjeux du 21^e siècle. Avec la mise en œuvre du Plan Nord, le gouvernement du Québec entend favoriser un développement économique dans le respect des principes du développement durable par la réalisation de projets miniers, la mise en valeur de ressources forestières, l'hydroélectricité et le tourisme, ce qui aura des répercussions sur l'essor des communautés locales.

Avec l'augmentation anticipée de la demande en eau et la présence accrue d'activités industrielles sur le territoire du Plan Nord, il s'agit d'un développement qui pourrait éventuellement mener à des perturbations du milieu naturel et des conflits d'usages de l'eau – une situation menaçante pour la préservation (quantité, qualité) de cette ressource, particulièrement pour les besoins des communautés qui sont dispersées sur ce gigantesque territoire. Dans ce contexte, il sera primordial de disposer de

moyens permettant d'assurer une saine gestion de l'eau qui seront fondés sur une connaissance scientifique du territoire, et ce, tant au niveau de l'eau de surface que de l'eau souterraine.

L'acquisition de connaissances sur la ressource en eau souterraine représente donc un enjeu incontournable dans le cadre de la réalisation des objectifs du Plan Nord. Elle constitue cependant un défi scientifique de taille, notamment en raison de l'envergure du territoire et de la rapidité avec laquelle les projets du Plan Nord pourraient être mis en œuvre.

4.1.1 Contribution de l'UQAT au Plan Nord

Considérant l'expérience acquise par l'UQAT dans le cadre des projets PACES et son implication dans l'acquisition de connaissances sur le territoire de la Jamésie, les actions suivantes sont proposées :

Actions prioritaires :

Modèle d'acquisition de données	Développement d'un modèle d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines avec des stratégies de caractérisation sur un vaste territoire où la densité des données disponibles est faible.
Projet pilote PACES	Mise en œuvre d'un projet pilote PACES sur un territoire sélectionné en collaboration avec les autorités compétentes sur le territoire du Plan Nord qui permettra de couvrir des zones non habitées (échelle régionale) et des zones habitées par des Jamésiens et des communautés des Premiers Peuples (échelle locale).

CONCLUSION

Alors que le Nord québécois connaît un développement d'envergure qui est stimulé par l'économie minérale mondiale, les besoins en énergie et un nouveau régime forestier, le gouvernement du Québec propose de mettre en œuvre le Plan Nord. Ce chantier majeur se veut multisectoriel, structurant et respectueux des principes du développement durable.

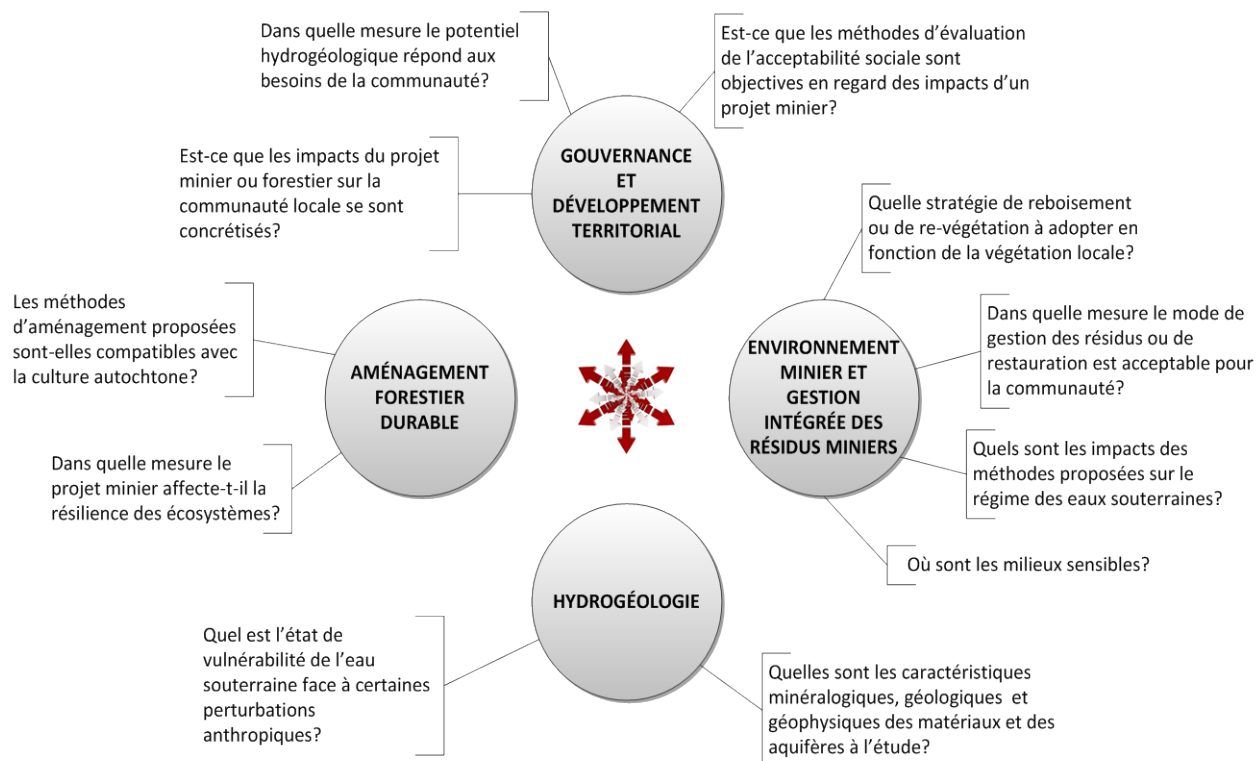
L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est partie prenante de la réalisation du Plan Nord et à cet égard, nous soulignons qu'opter pour l'UQAT, c'est :

- S'adjoindre un allié qui a l'expérience, l'approche et le réseau pour contribuer à un développement pérenne du Nord québécois;
- Retenir les services d'équipes d'experts de calibre international dans des secteurs ciblés et stratégiques qui travaillent en approche intersectorielle, optimisant ainsi l'impact et la pertinence des recherches et des interventions réalisées au bénéfice des communautés et de l'atteinte des objectifs du Plan Nord;
- Choisir de travailler dans une approche de partenariat tant dans les situations de leadership que les situations de collaboration.

Soulignons que les expertises proposées par l'UQAT en *Gouvernance et développement territorial*, *Environnement minier et gestion intégrée des résidus miniers*, *Aménagement forestier durable* et *Hydrogéologie* sont sujettes à de nombreuses interrelations dont il faudra tenir compte pour un développement intégré du Nord québécois.

Aussi, à titre d'acteur et de facteur de développement intégré du Nord, l'UQAT entend implanter une structure de gestion de ses projets du Plan Nord qui favorisera une approche intersectorielle appelant une synergie entre ses experts lors de l'acquisition, de l'utilisation et du déploiement de nouvelles connaissances.

La figure suivante présente quelques exemples des interrelations à dynamiser par la table de gestion des études et interventions nordiques de l'UQAT.



Par ailleurs, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite rappeler qu'afin d'assurer la pertinence et l'excellence de la recherche pour le Nord, il est essentiel pour le gouvernement du Québec de procéder par concours et d'orienter les fonds disponibles, certes sur des programmes de recherche multidisciplinaires intégrateurs, mais aussi de façon particulière sur des thématiques scientifiques et techniques ciblées à même d'assurer la protection de l'environnement et le maintien de la compétitivité des différentes filières industrielles couvertes par le Plan Nord.

ANNEXE 4

Étude sur la contribution socioéconomique
de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
à l'enseignement et à la recherche
dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (janvier 2013)

Étude sur la contribution socioéconomique
de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
à l'enseignement et à la recherche dans
la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Mandat réalisé par

Luc Blanchette, économiste,

Direction de l'analyse sur le marché du travail, Service Canada

et

Suzie Laprise, agente de recherche,

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, UQAT

Rouyn-Noranda, le 21 janvier 2013

Faits saillants

- En 2011-2012, le budget total de l'UQAT s'élevait à 55,7 M\$ dont 72 % des revenus provenait du fonds de fonctionnement (Fonds 1 - enseignement), 24 % du fonds avec restriction (Fonds 3 - recherche) et 4 % du fonds des immobilisations (Fonds 2). De 2007 à 2012, le budget cumulatif de cinq ans se chiffrait à 252,7 M\$.
- De 1972 à 2012, l'UQAT a décerné 17 898 diplômes à 13 932 individus, dont 9 879 femmes et 4 053 hommes. La répartition au niveau des trois cycles est la suivante :
 - 16 121 diplômes au 1^{er} cycle, dont 6 892 baccalauréats
 - 1 748 diplômes au 2^e cycle
 - 29 diplômes au 3^e cycle.

Il est intéressant de constater que 67 % de ces diplômes ont été délivrés à des étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue, 4 % dans le Nord-du-Québec, 3 % dans la région de Mont-Laurier, 19 % dans les autres régions administratives du Québec et 7 % ont été octroyés à des gens hors du Québec.

Au fil des ans, l'effectif étudiant a augmenté pour dépasser le plafond de 4 000 en 2011-2012. Le nombre moyen annuel d'étudiants à temps complet est de l'ordre de 1 275 dont 883 sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue pour des retombées de 8,8 M\$. Depuis cinq ans, le nombre d'étudiants internationaux s'est accru et se chiffre à près de 200 étudiants par année. Les étudiants internationaux sont un apport économique important de l'ordre de 2,4 M\$ en 2011-2012. Cette même année, l'effectif étudiant inscrit au Service de la formation continue a rapporté 250 000 \$ à l'UQAT. De plus, entre 2007 et 2012, l'UQAT a tenu 25 événements sous forme de congrès, colloques, conférences, séminaires, symposiums, forums et écoles d'été. Les retombées économiques de ces événements ont été de 704 000 \$, dont 118 000 \$ en 2012. L'UQAT est responsable de 25 entités de recherche. Ces chaires et unités de recherche emploient 156 personnes et 253 étudiants gradués.

- Sur le plan des achats locaux, l'UQAT dépense approximativement 8 M\$ par année et a fait des investissements de 53,3 M\$ dans les quatre dernières années, dont 26,5 M\$ en 2011-2012.
- La masse salariale de l'UQAT s'élève à 35 M\$. Le nombre d'employés est de 656 en incluant les 250 chargés de cours dont 41 % proviennent de l'extérieur.
- Les retombées des effectifs étudiants (temps complet, internationaux, formation continue et événements) représentent 11,6 M\$ en 2011-2012 et 57,5 M\$ de 2007 à 2012.
- Les étudiants ont reçu 7,2 M\$ en 2011-2012 et 36,4 M\$ de 2007 à 2012 en prêts et bourses (bourses de recherche aux cycles supérieurs, bourses de la FUQAT et de l'UQAT et en aide financière aux études du gouvernement du Québec).
- Les retombées calculées à partir des dépenses consacrées à l'enseignement ont été de 39,7 M\$ en 2011-2012 et de 177 M\$ de 2007 à 2012, dont 30,8 M\$ en masse salariale en 2011-2012 et 132 M\$ de 2007 à 2012.
- Les retombées calculées à partir des dépenses consacrées à la recherche ont été de 13,8 M\$ en 2011-2012 et de 61 M\$ de 2007 à 2012, dont 4,3 M\$ en masse salariale en 2011-2012 et de 20 M\$ de 2007 à 2012.

Tableau 1 : Synthèse des retombées économiques de l'UQAT

Ce que l'UQAT dépense en Abitibi-Témiscamingue	2011-2012	2007-2012
Budget total de l'UQAT	55 710 000 \$	252 660 000 \$
Dépenses en achats de biens et services	33 730 000 \$	138 138 000 \$
- Achats en Abitibi-Témiscamingue	8 145 000 \$	52 419 000 \$
- Achats hors région d'équipements spécialisés en recherche	25 585 000 \$	85 719 000 \$
Masse salariale versée en Abitibi-Témiscamingue	35 062 000 \$	152 534 000 \$
- Masse salariale enseignement	30 786 000 \$	132 114 000 \$
- Masse salariale recherche	4 276 000 \$	20 420 000 \$
- Masse salariale CCC hors région	1 571 074 \$	7 855 000 \$
Investissements en construction	26 500 000 \$	53 288 000 \$
- Ville de Rouyn-Noranda	23 600 000 \$	32 538 000 \$
- MRC Vallée-de-l'Or	2 900 000 \$	9 484 000 \$
- MRC Abitibi	---	2 000 000 \$
- MRC Abitibi-Ouest	---	1 266 000 \$
- MRC Témiscamingue	---	8 000 000 \$
Retombées totales (achats + masse salariale + construction)	69 707 000 \$	258 242 597 \$

Ce que l'effectif étudiant de l'UQAT dépense en Abitibi-Témiscamingue	2011-2012	2007-2012
Nombre total d'étudiants	4 044	19 215
- Étudiants à temps complet en A.-T.	883	4 650
- Retombées se rapportant aux frais de subsistance	8 830 000 \$	46 500 000 \$
Nombre d'étudiants internationaux	242	970
- Retombées se rapportant aux frais de subsistance	2 420 000 \$	9 700 000 \$
Nombre d'étudiants autochtones	137	778
Clientèle en formation continue non créditée	383	410
- Retombées en formation continue	250 000 \$	278 000 \$
Nombre d'événements	7	25
- Nombre de participants	837	3 321
- Nombre de participants de l'extérieur	314	1 469
Total des retombées des événements	117 984 \$	704 180 \$
Retombées totales (étudiants TC + étudiants internationaux + formation continue + événements)	11 617 984 \$	57 532 180 \$

Ce que les étudiants reçoivent en prêts et bourses en Abitibi-Témiscamingue	2011-2012	2007-2012
Étudiants boursiers aux cycles supérieurs	3 773 000 \$	17 068 000 \$
Aide financière aux études	3 024 715 \$	17 207 244 \$
Bourses de la FUQAT et de l'UQAT	430 534 \$	2 167 784 \$
Prêts et bourses	7 228 249 \$	36 443 028 \$

Source : Compilation spéciale Direction de l'analyse sur le marché du travail, Service Canada, janvier 2013

Tableau 1 : Synthèse des retombées économiques de l'UQAT (suite)

Ce que l'UQAT réalise en Abitibi-Témiscamingue	2011-2012	2007-2012	1972-2012
En matière d'enseignement			
- Budget consacré à l'enseignement	39 728 000 \$	177 136 000 \$	---
- Nombre total de diplômes émis	781	3 695	17 898
- Diplômes femmes	635	2 787	12 819
- Diplômes hommes	146	908	5 079
- Nombre total de diplômés	721	3 096	13 932
- Diplômées femmes	561	2 288	9 879
- Diplômés hommes	160	808	4 053
- Diplômés autochtones	16	131	627
- Étudiants totaux	4 044	19 215	---
- Étudiants TC en A-T	848	4 496	---
- Étudiants TC 1 ^{er} cycle A-T	664	3 708	---
- Étudiants TC 2 ^e cycle A-T	140	670	---
- Étudiants TC 3 ^e cycle A-T	44	118	---
- Étudiants autochtones	137	778	2 737
En matière de recherche			
- Budget consacré à la recherche	13 824 000 \$	60 645 000 \$	---
- Chaires et unités de recherche	25	17	---
- Effectifs réguliers	156	97	---
- Étudiants gradués	253	---	---

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	2
Introduction	6
États des revenus et dépenses	7
Les activités d'enseignement, de formation et d'événements	8
Les effectifs étudiants diplômés	8
Les étudiants autochtones	12
Les étudiants étrangers	13
Les étudiants réguliers	14
La clientèle en formation continue non créditée	16
La clientèle participant à des événements	16
Les activités de recherche	18
Les chaires et les unités de recherche	19
Les effectifs des entités de recherche	20
Les retombées économiques par les achats locaux	21
Les retombées économiques par les constructions	23
Les retombées économiques par la masse salariale	24
Conclusion	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des retombées économiques de l'UQAT	3
Tableau 2 : États financiers des trois principaux fonds de l'UQAT	7
Tableau 3 : Nombre de diplômes et de diplômés de l'UQAT	8
Tableau 4 : Nombre de diplômes selon le cycle de 1972 à 2012	9
Tableau 5 : Diplômés de l'UQAT par groupes professionnels sur le marché du travail	10
Tableau 6 : Nombre de diplômes selon le lieu de résidence des diplômés de l'UQAT	11
Tableau 7 : Nombre de diplômes par programme pour les étudiants autochtones de l'UQAT	12
Tableau 8 : Effectif étudiant international à l'UQAT selon le pays de citoyenneté	13
Tableau 9 : Effectifs étudiants selon la session et le cycle à l'UQAT	14
Tableau 10 : Bénéficiaires de l'aide financière aux études à l'UQAT	15
Tableau 11 : Programme de bourses de la FUQAT et de l'UQAT	15
Tableau 12 : Nombre d'individus en formation continue à l'UQAT	16
Tableau 13 : Retombées économiques des participants de l'extérieur de la région aux événements	17
Tableau 14 : Chaires et unités de recherche de l'UQAT et de l'Abitibi-Témiscamingue – 2011	19
Tableau 15 : Effectifs des chaires et unités de recherche à l'UQAT – 2011	20
Tableau 16 : Dépenses en achat de biens et services selon le territoire de l'UQAT	22
Tableau 17 : Coûts de construction à l'UQAT	23
Tableau 18 : Masse salariale versée selon le corps d'emploi à l'UQAT	24
Tableau 19 : Masse salariale par corps d'emploi à l'UQAT	24
Tableau 20 : Répartition des membres du personnel de l'UQAT	25

INTRODUCTION

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une institution publique qui s'est constamment développée au cours des dernières années. Le mandat de la présente étude est d'évaluer les retombées économiques de l'UQAT en Abitibi-Témiscamingue autant sur le plan de ses activités d'enseignement que de la recherche.

Plus spécifiquement, il s'agit de mesurer et de cerner les retombées économiques et sociales des diplômés et des divers types de clientèle (régulière, autochtone, internationale, de la formation continue et événementielle). Nous porterons également une attention particulière aux activités de recherche, soit le nombre de chaires et d'unités de recherche ainsi que les effectifs qui s'y rattachent.

Enfin, les retombées économiques seront analysées sous plusieurs angles :

- ce que l'UQAT dépense en Abitibi-Témiscamingue;
- ce que l'effectif étudiant de l'UQAT dépense en Abitibi-Témiscamingue;
- ce que les étudiants reçoivent en revenu en Abitibi-Témiscamingue;
- ce que l'UQAT réalise en Abitibi-Témiscamingue et son impact.

La zone d'analyse de cette étude est la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Lorsque disponibles, les analyses par territoire de MRC ont été ajoutées. Les périodes analysées diffèrent, ce qui s'explique par des limitations concernant l'accès aux données et les délais nécessaires pour réaliser de telles compilations.

États des revenus et dépenses

Au cours des cinq dernières années, le budget total des trois fonds de l'UQAT s'élevait à 50,5 M\$ en moyenne. Le fonds de fonctionnement (Fonds 1), consacré principalement à la mission d'enseignement, représente 72 % des revenus de l'UQAT, le fonds avec restriction (Fonds 3) est principalement affecté à la mission de recherche et couvre 24 % des revenus et le fonds des immobilisations (Fonds 2) accapare de 4 % du revenu total des entrées de fonds.

Tableau 2 : États financiers des trois principaux fonds de l'UQAT

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	sur 5 ans
Entrées de fonds ('000) et %						
Subventions provinciales	29 973 \$	33 780 \$	36 036 \$	31 369 \$	37 026 \$	24 %
	64 %	65 %	71 %	66 %	66 %	
Subventions fédérales	5 257 \$	4 188 \$	3 357 \$	2 209 \$	2 975 \$	-43 %
	11 %	8 %	7 %	5 %	5 %	
Étudiants	3 990 \$	4 527 \$	4 258 \$	4 517 \$	5 546 \$	39 %
	9 %	9 %	8 %	10 %	10 %	
FUQAT	1 316 \$	2 351 \$	1 997 \$	3 142 \$	2 504 \$	90 %
	3 %	5 %	4 %	7 %	4 %	
Autres	6 367 \$	6 910 \$	5 126 \$	6 280 \$	7 659 \$	20 %
	14 %	13 %	10 %	13 %	14 %	
Total des entrées de fonds	46 903 \$	51 756 \$	50 774 \$	47 517 \$	55 710 \$	19 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Charges ('000) et %						
Salaires (excluant les étudiants)	26 912 \$	29 523 \$	31 041 \$	29 996 \$	35 062 \$	30 %
	59 %	60 %	62 %	62 %	62 %	
Étudiants (incluant les salaires)	3 125 \$	3 357 \$	3 787 \$	3 026 \$	3 773 \$	21 %
	7 %	7 %	8 %	6 %	7 %	
Autres	15 709 \$	15 952 \$	14 887 \$	15 732 \$	17 711 \$	13 %
	34 %	33 %	30 %	32 %	31 %	
Total des charges	45 746 \$	48 832 \$	49 715 \$	48 754 \$	56 546 \$	24 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Source : UQAT, Service des finances, décembre 2012.

En 2011-2012, le total des entrées de fonds s'est élevé à 55,7 M\$ et le total des charges à 56,5 M\$. Au cours des cinq dernières années, c'est un total de 252,7 M\$ d'entrées de fonds par rapport à 249,6 M\$ de charges.

Grâce à ses budgets, l'UQAT offre des activités d'enseignement à plusieurs types d'effectifs étudiants. La prochaine section traitera de ces activités d'enseignement, de formation et de diffusion ainsi que de leurs retombées économiques.

Depuis 1972, l'UQAT décerne des diplômes à des étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue. Au fil des ans et dans un souci de rendre l'enseignement universitaire accessible partout sur le territoire, l'UQAT a développé un modèle de centre universitaire par territoire de MRC d'abord, puis par centre dans le Nord-du-Québec et plus récemment à Mont-Laurier.

Des ententes spécifiques concernant certains programmes ont aussi été conclues avec d'autres établissements universitaires ou collégiaux. L'enseignement à distance en sciences de la gestion et en sciences de la santé ainsi que l'offre du programme d'efficiencia cognitive ont fait rayonner l'UQAT dans toute la province.

Les effectifs étudiants diplômés

Depuis sa création, l'UQAT a décerné des diplômes¹ à 13 932 étudiants dont 9 879 étaient des femmes (71 %) et 4 053 étaient des hommes (29 %). Le nombre total de diplômes remis s'élève toutefois à 17 898, car dans plusieurs cas, les gens ont reçu plus d'un diplôme ou une attestation d'études. Parmi ces personnes qui ont obtenu plus d'un diplôme ou une attestation, on compte 2 044 femmes (21 % de toutes les femmes diplômées) et 779 hommes (19 % du total de tous les hommes diplômés). La clientèle féminine est toujours plus importante à l'UQAT.

Tableau 3 : Nombre de diplômes et de diplômés de l'UQAT - Période 1972 à 2012

Sexe	Diplômes	%	Diplômés	%
Femmes	12 819	72 %	9 879	71 %
Hommes	5 079	28 %	4 053	29 %
Total	17 898	100 %	13 932	100 %
Nombre de diplômes par individu	1,28			
Nombre de diplômes par femme	1,30			
Nombre de diplômes par homme	1,25			
	Hommes	%	Femmes	%
Ayant au moins un diplôme ou une attestation	4 053		9 879	
Ayant plus d'un diplôme ou une attestation	779	19 %	2 044	21 %
Total diplômes décernés aux étudiants issus des Premiers Peuples	627	3,5 %		

Source : UQAT, Bureau du registraire, décembre 2012.

La mission première de l'UQAT est d'offrir de la formation universitaire et de rehausser la qualification de la main-d'œuvre du marché du travail en Abitibi-Témiscamingue. En considérant que la population active du marché du travail s'élève à 75 000 personnes en 2012 et que 67 % des diplômés de l'UQAT résident en Abitibi-Témiscamingue, ces derniers représentent approximativement 12 % du marché du travail de la région. Certes, des gens formés à l'UQAT ont déménagé et des gens formés dans d'autres universités sont venus travailler en région, mais cette donnée indique clairement l'importance de la formation universitaire sur le marché du travail régional.

¹ Dans ce document, le terme « diplôme » inclut les attestations, programmes courts, certificats, baccalauréats, DESS, maîtrises et doctorats.

Tableau 4 - Nombre de diplômes selon le cycle de 1972 à 2012

	Diplômes	%
1 ^{er} cycle	16 121	90 %
2 ^e cycle	1 748	10 %
3 ^e cycle	29	0 %
Total	17 898	100 %

Source : UQAT, Bureau du registraire, décembre 2012.

L'UQAT a décerné 16 121 diplômes d'études au premier cycle (dont 6 892 baccalauréats), 1 748 diplômes au deuxième cycle, et depuis 2005, 29 diplômes au troisième cycle (doctorat en sciences de l'environnement et doctorat en sciences cliniques). Depuis 2009, le nombre de diplômes émis dépasse 700 diplômes par année. Les programmes offerts à distance ne sont pas étrangers à cette performance.

Les diplômés des principaux baccalauréats offerts à l'UQAT composent 73 % des travailleurs de leurs secteurs professionnels respectifs sur le marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente une masse salariale annuelle de près de 280 M\$ comparativement à une masse salariale des groupes professionnels d'un total de 372 M\$ par année pour la même région. Cette donnée correspond à un revenu annuel moyen pour chacun des domaines professionnels concernés. Cependant, un programme de baccalauréat ne correspond pas toujours directement à une seule profession. Par exemple, un programme de baccalauréat en administration peut déboucher sur plusieurs professions.

Tableau 5 - Diplômés de l'UQAT par groupes professionnels sur le marché du travail en Abitibi-Témiscamingue
Diplômés de 1980 à 2012 et nombre moyen de professions de 2009 à 2011

CNP	Professions	Programmes à l'UQAT	Diplômés 1980-2012	Professions	
				Nombre	%
2132	Ingénieurs mécaniciens (71 222 \$)	Baccalauréat en génie mécanique	24	75	36 %
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens (79 906 \$)	Baccalauréat génie électromécanique	127	131	
2143	Ingénieurs miniers (92 479 \$)			208	
4142	Enseignantes primaire et préscolaire (47 296 \$)	Baccalauréat éduc. préscolaire/primaire	1 303	1209	84 %
4141	Enseignantes au niveau secondaire (49 877 \$)	Baccalauréat ens. anglais lang sec	52	902	
		Baccalauréat en enseignement secondaire	419		
4152	Travailleurs sociaux (46 690 \$)	Baccalauréat en travail social	745	363	69 %
4212	Travailleurs serv. communaut./sociaux (35 272 \$)			713	
4153	Thérap.conj./familiaux, psychoéducateurs (48 347 \$)	Baccalauréat en psychoéducation	642	292	94 %
3235	Personnels en thérapie et diagnostic (23 498 \$)			100	
4164	Ag. prog., experts-cons. en pol. sociales (55 298 \$)			110	
4165	Ag. prog., experts-cons. en pol. santé (60 871 \$)			80	
4215	Éducateurs spécialisés (40 487 \$)			100	
1111	Vérificateurs et comptables (60 889 \$)	Baccalauréat en sciences comptables	611	713	86 %
1112	Analystes financiers et en placements (70 210 \$)	Baccalauréat en administration	812	39	72 %
1121	Spécialistes des ressources humaines (61 587 \$)			164	
1122	Professionnels des services entreprises (61 739 \$)			78	
1114	Autres agents financiers (62 107 \$)			357	
1221	Agent d'administration (48 709 \$)			394	
4163	Ag. dév. écon. experts-cons. marketing (53 508 \$)			102	
3152	Infirmières autorisées (51 038 \$)	Baccalauréat en sciences infirmières	488	910	54 %*
2174	Prog./développeurs en médias interactifs (53 589 \$)	Baccalauréat création numérique	29	107	20 %
2175	Concepteurs et développeurs Web (41 562 \$)			37	
	22 professions / 278 professions en A.-T.	11 principaux baccalauréats	5 252	7 184	73 %

Source : UQAT, Service du registraire et DAMT, Service Canada.

Note : Un programme de baccalauréat ne correspond pas directement à une profession, mais à une ou plusieurs professions.

* : Le pourcentage total compte l'ensemble de la profession. On peut penser que le pourcentage serait beaucoup plus élevé si on tenait compte uniquement des infirmières bachelères.

Tel que mentionné précédemment, la répartition géographique des effectifs étudiants de l'UQAT ne se limite pas au seul territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. En fait, l'Abitibi-Témiscamingue (67 %), la région du Nord-du-Québec (4 %) et la grande région de Mont-Laurier (3 %) sont responsables de l'émission de près de 75 % des diplômes de l'UQAT. Outre ces trois régions administratives, dans le reste du Québec, on dénombre 19 % des diplômes décernés. De plus, 7 % des diplômes émis le sont à des étudiants hors Québec. Il y a également un important volume de diplômes délivrés à des étudiants de Montréal et de la Montérégie.

Tableau 6 : Nombre de diplômes selon le lieu de résidence des diplômés de l'UQAT – période de 1972 à 2012

	Diplômes	%
MRC Abitibi	1 612	9 %
MRC Abitibi-Ouest	1 378	8 %
MRC Vallée-de-l'Or	3 139	18 %
Ville de Rouyn-Noranda	4 821	27 %
MRC Témiscamingue	1 006	6 %
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue	11 956	67 %
Jamésie	719	4 %
Kativik	41	0 %
Région 10 - Nord-du-Québec	760	4 %
MRC Antoine-Labelle	123	1 %
Région 15 - Laurentides	466	3 %
Autres régions du Québec	3 355	19 %
Hors Québec	1 361	7 %
Total	17 898	100 %

Source : UQAT, Bureau du registraire, décembre 2012.

Les étudiants autochtones

L'UQAT dessert également la clientèle autochtone tant au Pavillon des Premiers-Peuples de Val-d'Or que dans ses autres campus, centres et points de service ainsi que dans les communautés du Nord-du-Québec. À ce jour, 627 diplômes ont été décernés à des Autochtones, ce qui représente 3,5 % des diplômés de l'institution. Le tableau suivant indique le nombre de diplômés autochtones par programme ainsi que le pourcentage.

Tableau 7 : Nombre de diplômes par programme pour les étudiants autochtones de l'UQAT
Période 1972 à 2012

Programmes	Diplômes	%
4122- Certificat en administration	125	20 %
4072- Certificat multidisciplinaire	60	10 %
7498- Bac. en travail social (communautés crie du Québec)	41	7 %
4209- Certificat en gestion des ressources humaines	36	6 %
4138- Certificat en sciences comptables	34	5 %
4340- Certificat d'enseignement au préscolaire et primaire en milieu nordique	26	4 %
7999- Bac. administration des affaires par cumul certificats ou mineures	24	4 %
4156- Certificat en animation	15	2 %
8091- Bac. en éducation préscolaire et en enseignement primaire	15	2 %
7764- Bac. en administration	12	2 %
7812- Bac. d'éducation préscolaire et d'enseignement au primaire	12	2 %
4664- Certificat. en intervention auprès des groupes et en gestion	11	2 %
8098- Bac. en travail social	11	2 %
4740- Certificat enseignement préscolaire primaire milieu nordique II	10	2 %
7746- Bac. d'enseignement professionnel	10	2 %
7798- Baccalauréat en travail social	10	2 %
7739- Bac. d'enseignement à l'élémentaire	9	1 %
7749- Bac. d'enseignement à l'enfance inadaptée	9	1 %
7766- Bac. en sciences comptables	8	1 %
4101- Certificat en nursing communautaire	6	1 %
4108- Certificat en informatique de gestion	6	1 %
4172- Certificat en arts plastiques	6	1 %
4663- Certificat en gestion et développement régional	6	1 %
6286- Certificat en sciences de l'éducation	6	1 %
0376- MP 1 ^{er} cycle form. enseign. lang. seconde. contexte autochtone.	5	1 %
4051- Certificat en sciences de l'éducation (chem. gén.)	5	1 %
4231- Certificat en psychologie générale	5	1 %
6250- Certificat 1 ^{er} cycle en administration	5	1 %
6292- Certificat 1 ^{er} cycle en sciences de l'éducation	5	1 %
7995- Bac. ès arts par cumul certificats ou mineures	5	1 %
+ 47 autres programmes	89	14 %
Total de 77 programmes universitaires	627	100 %

Source : UQAT, Bureau du registraire, décembre 2012.

Les étudiants étrangers

Depuis cinq ans, nous observons que 26 % des étudiants internationaux proviennent du Maroc, 25 % de la France et 20 % de la Chine. Si l'on ajoute l'Algérie (6 %), la Tunisie (5 %) et le Liban (4 %), tous ces pays représentent près de 86 % des effectifs étudiants internationaux de l'UQAT. Excluant la Chine, les étudiants sont généralement issus des pays de la francophonie. Voici le détail des effectifs étudiants internationaux et leur provenance.

Tableau 8 : Effectif étudiant international à l'UQAT selon le pays de citoyenneté
Période 2007-2008 à 2011-2012

Pays de citoyenneté	Année universitaire*					Cumulatif **	
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	5 ans	
Maroc	46	49	59	52	42	248	26 %
France	19	41	45	53	83	241	25 %
Chine	27	47	43	42	34	193	20 %
Algérie	3	7	8	17	20	55	6 %
Tunisie	6	7	9	10	12	44	5 %
Liban	2	5	9	10	9	35	4 %
Cameroun		3	3	5	7	18	2 %
Congo		4	4	4	4	16	2 %
Brésil	4		2	4	3	13	1 %
Sénégal	2		2	2	3	9	1 %
Chili	2	2	2	1	1	8	1 %
Madagascar	2	2	1	1	2	8	1 %
Bangladesh	1	1	1	2	2	7	1 %
Mauritanie	2	2	1	1	1	7	1 %
Guinée		4	2			6	1 %
Népal			1	3	2	6	1 %
+ 26 autres pays	10	8	10	11	17	56	6 %
Total 42 pays	126	182	202	218	242	970	100 %

Source : Base de données PRISME, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, décembre 2012.

Note* : Chaque étudiant n'est comptabilisé qu'une seule fois au cours d'une année universitaire.

Note** : Si un étudiant est présent une année ou plus, il est comptabilisé selon le nombre d'années de présence.

Les étudiants internationaux sans statut légal au Canada (AS) sont exclus des données.

De 2007 à 2012, les retombées économiques de la présence de ces étudiants affichent une croissance, passant de 1,3 M\$ en 2007 à 2,42 M\$ en 2012. Pour les cinq dernières années, cela représente un montant de près de 9,7 M\$ sur une base de calcul de 10 000 \$ pour les frais de subsistance (logement et alimentation).

Les étudiants réguliers

L'effectif étudiant inscrit à l'UQAT a augmenté au fil des années, dépassant même le plafond des 4 000 étudiants en 2011-2012. Par ailleurs, depuis quelques années, on observe une diminution de l'effectif étudiant à temps complet. Le tableau suivant indique les effectifs étudiants au total par rapport au nombre d'étudiants inscrits à temps complet ainsi que le pourcentage selon la session et le cycle de formation.

Tableau 9 : Effectifs étudiants selon la session et le cycle à l'UQAT
Période 2007-2008 à 2011-2012

Effectifs étudiants au total					Effectifs étudiants à temps complet				
Cycle	Automne	Été	Hiver	Total	Automne	Été	Hiver	Total	%
Année 2007-2008									
1 ^{er} cycle	2 340	780	2 125	2 855	1 024	19	977	1 132	40 %
2 ^e cycle	444	321	425	638	81	31	67	133	21 %
3 ^e cycle	49	53	56	62	29	22	32	40	65 %
Total	2 833	1 153	2 599	3 537	1 134	72	1 076	1 305	37 %
Année 2008-2009									
1 ^{er} cycle	2 449	834	2 265	3 129	1 022	15	979	1 154	37 %
2 ^e cycle	465	360	429	671	86	48	97	176	26 %
3 ^e cycle	54	55	65	70	15	26	18	32	46 %
Total	2 960	1 247	2 755	3 848	1 123	89	1 094	1 362	35 %
Année 2009-2010									
1 ^{er} cycle	2 445	910	2 289	3 131	1 001	12	912	1 091	35 %
2 ^e cycle	503	345	463	724	116	51	96	105	15 %
3 ^e cycle	64	62	72	80	23	21	26	30	38 %
Total	3 002	1 315	2 811	3 908	1 140	84	1 034	1 226	31 %
Année 2010-2011									
1 ^{er} cycle	2 466	938	2 303	3 160	901	32	860	1 020	32 %
2 ^e cycle	469	363	377	658	105	43	69	162	25 %
3 ^e cycle	68	71	74	92	30	32	26	45	49 %
Total	2 996	1 367	2 744	3 878	1 036	107	955	1 227	32 %
Année 2011-2012									
1 ^{er} cycle	2 400	961	2 460	3 271	919	20	866	1 041	32 %
2 ^e cycle	420	346	472	703	100	40	79	160	23 %
3 ^e cycle	73	72	82	100	36	35	46	65	65 %
Total	2 886	1 375	3 005	4 044	1 055	95	991	1 266	31 %

Source : UQAT, Bureau du registraire, décembre 2012

Le programme d'aide financière aux études, du gouvernement du Québec, est fortement utilisé à l'UQAT. En 2011-2012, parmi les 1 266 étudiants à temps complet de l'UQAT qui étudient sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue² (en excluant les 242 étudiants internationaux), 52 % ont accès à ce système d'aide publique.

Tableau 10 - Bénéficiaires de l'aide financière aux études à l'UQAT
Période 2007-2008 à 2011-2012

Bénéficiaires		Aide moyenne		Aide totale		
Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Prêt	Bourse	Total
2007-2008						
646	441	5 817 \$	9 951 \$	1 910 312 \$	2 073 404 \$	3 983 716 \$
2008-2009						
638	419	5 531 \$	9 281 \$	1 774 103 \$	1 856 865 \$	3 630 968 \$
2009-2010						
609	390	5 201 \$	10 030 \$	1 647 192 \$	1 795 429 \$	3 442 621 \$
2010-2011						
544	349	5 257 \$	10 564 \$	1 485 430 \$	1 639 794 \$	3 125 224 \$
2011-2012						
529	327	5 250 \$	10 041 \$	1 477 174 \$	1 547 541 \$	3 024 715 \$
2007-2008 à 2011-2012 (cumulatif)						
2 966	1 926	5 411 \$	9 973 \$	8 294 211 \$	8 913 033 \$	17 207 244 \$

Source : UQAT, Bureau du registraire, décembre 2012.

Sur une période de cinq ans, les étudiants ont reçu près de 2,2 M\$ du programme de bourses de la Fondation de l'Université et de l'UQAT, soit une moyenne de plus de 434 000 \$ par année.

Tableau 11 - Programme de bourses de la FUQAT et de l'UQAT

Année	FUQAT	UQAT	Total	Cumulatif
2008	177 433 \$	264 000 \$	441 433 \$	441 433 \$
2009	215 405 \$	193 000 \$	408 405 \$	849 838 \$
2010	240 953 \$	214 000 \$	454 953 \$	1 304 791 \$
2011	223 459 \$	209 000 \$	432 459 \$	1 737 250 \$
2012	215 534 \$	215 000 \$	430 534 \$	2 167 784 \$

Source : Fondation de l'UQAT et Service des finances de l'UQAT, janvier 2012

² 1 207 étudiants à temps complet, soit 988 au 1^{er} cycle, 156 au 2^e cycle et 63 au 3^e cycle

La clientèle en formation continue non créditée

L'UQAT intervient également auprès d'une clientèle dite de formation continue. Ce service a connu une croissance importante au cours des dernières années. Cela représente un volume d'affaires non négligeable à l'UQAT, soit 350 000 \$ en 2012-2013, une année non achevée. De plus, pour la clientèle de formation continue, ces formations sont traditionnellement offertes à l'extérieur de la région, notamment à Montréal. Les économies générées par les organisations sont importantes, en frais de déplacement et d'hébergement, sans compter les temps de déplacement qui causent des pertes de temps de productivité pour les entreprises ou organisations. Ces frais et ces pertes de temps de production représentent des économies potentielles de plusieurs centaines de milliers de dollars. À titre d'illustration, pour 400 individus qui suivent une formation à 1 500 \$ par personne représente 600 000 \$ d'économie, sans compter la perte de temps encourue par le temps de déplacement avant et après la formation. L'effet bénéfique de la formation continue réside certainement dans les gains de productivité et de performance que l'entreprise ou l'organisation en retirent.

Tableau 12 - Nombre d'individus en formation continue à l'UQAT
Période 2010-2011 à 2012-2013

Année	Individus	Revenu d'affaires
2010-2011	27	28 000 \$
2011-2012	383	250 000 \$
2012-2013*	477	350 000 \$

Source : UQAT, Service de formation continue, novembre 2012

Note* : L'année 2012-2013 est partielle au 15 novembre 2012

La clientèle participant à des événements

Une clientèle est attirée à l'UQAT en raison des événements de toutes sortes tant scientifiques, pédagogiques que d'animation. Que ce soit pour un colloque, une conférence, un congrès, un séminaire, un symposium, un forum ou une école d'été, ces rencontres permettent la diffusion et l'échange entre spécialistes sur une thématique particulière. Les événements autochtones sont particulièrement fréquents.

Le nombre total de participants se chiffre à 3 321 personnes de 2008 à 2012. Les retombées économiques n'ont été calculées que pour les participants provenant de l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces derniers sont au nombre de 1 469, soit 44 % de la clientèle de ces événements. Les retombées économiques atteignent 704 180 \$ pour les cinq années de référence.

Le tableau suivant indique la durée totale des 25 événements cumulés depuis 2008, pour un total de 68 jours. Par ordre d'importance, les retombées économiques en matière d'événements ont été de 373 000 \$ à Rouyn-Noranda (53 %), de 298 000 \$ à Val-d'Or (42 %), de 28 000 \$ à Amos (4 %) et de 5 000 \$ à La Sarre (1 %).

Tableau 13 : Retombées économiques des participants de l'extérieur de la région aux événements de l'UQAT - Période 2008 à 2012

2008								Total
Événements	Rouyn	Val-d'Or	Val-d'Or	Rouyn	Val-d'Or	Rouyn		
Participants	120	170	250	103	240	259		1142
Nombre de l'extérieur	16	51	25	28	204	140		463
% de l'extérieur	13 %	30 %	10 %	27 %	85 %	54 %		41 %
Durée en jours	2	1	1	2	4	4		14
Retombées* (\$)	4 680	7 650	3 750	8 343	122 400	83 916		230 739
2009								Total
Événements	Val-d'Or	Val-d'Or						
Participants	66	130						196
Nombre de l'extérieur	26	33						59
% de l'extérieur	40 %	25 %						30 %
Durée en jours	6	2						8
Retombées* (\$)	23 760	9 750						33 510
2010								Total
Événements	Val-d'Or	Val-d'Or	Rouyn					
Participants	65	170	125					360
Nombre de l'extérieur	26	150	28					203
% de l'extérieur	40 %	88 %	22 %					56 %
Durée en jours	6	3	1					10
Retombées* (\$)	23 400	67 320	4 125					94 845
2011								Total
Événements	Rouyn-Noranda	Amos	Rouyn	Amos	Val-d'Or	La Sarre	Rouyn	
Participants	125	32	112	62	65	50	340	786
Nombre de l'extérieur	95	26	64	46	14	33	153	430
% de l'extérieur	76 %	80 %	57 %	74 %	21 %	66 %	45 %	55 %
Durée en jours	5	2	3	3	1	1	4	19
Retombées* (\$)	71 250	7 680	28 728	20 646	2 048	4 950	91 800	227 102
2012								Total
Événements	Rouyn-Noranda	Rouyn	Val-d'Or	Rouyn	Rouyn	Val-d'Or	Rouyn	
Participants	250	200	100	17	80	100	90	837
Nombre de l'extérieur	50	120	30	15	24	64	11	314
% de l'extérieur	20 %	60 %	30 %	88 %	30 %	64 %	12 %	37 %
Durée en jours	1	3	2	6	1	3	1	17
Retombées* (\$)	7 500	54 000	9 000	13 464	3 600	28 800	1 620	117 984
2009 à 2012 (cumulatif)								Total
Événements	5	5	4	3	3	3	2	25
Participants	626	702	587	182	385	409	430	3321
Nombre de l'extérieur	213	379	146	89	242	237	164	1469
% de l'extérieur	34 %	54 %	25 %	49 %	63 %	58 %	38 %	44 %
Durée en jours	20	11	7	11	6	8	5	68
Retombées* (\$)	130 590	146 400	45 603	42 453	128 048	117 666	93 420	704 180

Source : Services des communications et du recrutement, UQAT.

Note* : Les retombées économiques de séjour sont calculées pour les personnes de l'extérieur à raison de 150 \$/jour.

Les activités de recherche

Les activités de recherche réalisées à l'UQAT se font par l'entremise de chaires ou d'unités de recherche, par l'entremise d'une commandite auprès d'une entreprise ou organisation ayant sollicité un professeur-chercheur comme expert-conseil ou par les services à la collectivité. Le financement peut donc provenir de fonds institutionnels de recherche ou de financement privé ou public sollicitant généralement le travail et l'expertise d'un professeur-chercheur.

Les activités de recherche et de diffusion sont nombreuses et multiformes. Dans le cadre de cette étude sur la contribution socioéconomique de l'UQAT à la recherche, les éléments qui ont été considérés sont les effectifs travaillant dans les entités de recherche, la masse salariale ainsi que les dépenses consacrées à ces activités. Les retombées se mesurent autrement sur le plan scientifique, technologique et/ou du développement des entreprises ou organisations.

Les chaires et les unités de recherche

Sur le plan des activités de recherche, l'UQAT est responsable de 25 chaires et unités de recherche sur les 29 entités de recherche présentes en Abitibi-Témiscamingue. Les 25 centres de recherche sont répartis entre chacune des MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Rouyn-Noranda en accueille 17, l'Abitibi-Ouest 4, Amos 2, Val-d'Or et le Témiscamingue, 1 chacun.

Les quatre autres centres de recherche proviennent du gouvernement fédéral (CANMET), du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CTRI et FER Kinojévis) ou soit de la Commission scolaire Harricana, mais ne relèvent pas de l'UQAT, ce qui n'empêche pas les collaborations ou les partenariats.

Tableau 14 : Chaires et unités de recherche de l'UQAT et de l'Abitibi-Témiscamingue - 2011

Nom de l'entité ou de l'équipe de recherche de l'UQAT	Localisation
Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)	Rouyn-Noranda
Chaire CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des rejets miniers	Rouyn-Noranda
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités	Rouyn-Noranda
Chaire en entrepreneuriat minier UQAT-UQAM	Rouyn-Noranda
Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable	Lac Duparquet
Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier durable	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada en gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada en traitement passif des eaux minières contaminées	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, car. transform. du bois - Lab. de biomatériaux	La Sarre
Chaire de recherche du CRDI en gestion et stabilisation des rejets miniers et industriels	Rouyn-Noranda
Équipe de recherche sur les interactions humaines (ERAPP)	Rouyn-Noranda
Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet (FERLD)	Lac Duparquet
Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES)	Amos
Laboratoire de ligniculture et de sylviculture intensive	Amos
Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO)	Rouyn-Noranda
Laboratoire de recherche Télébec en communications souterraines (LRTCS)	Val-d'Or
Station de recherche en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue - (URDAAT)	Témiscamingue
Unité de recherche, formation et développement en éducation en milieu inuit et amérindien (URFDEMIA)	Rouyn-Noranda
Unité de recherche et de développement forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue (URDFAT)	Lac Duparquet
Unité de recherche en éducation cognitive (UREC)	Rouyn-Noranda
Unité de recherche en électromécanique (UREM)	Rouyn-Noranda
Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM)	Rouyn-Noranda
Unité de recherche sur les interactions humaines (URIH)	Rouyn-Noranda
Centre de traitement des résidus industriels (CTRI)	Hors UQAT
Forêt d'enseignement et de recherche Kinojévis	Hors UQAT
Forêt d'enseignement et de recherche Harricana	Hors UQAT
Mine-Laboratoire CANMET	Hors UQAT
25 entités de recherche à l'UQAT	
Total de 29 entités de recherche en Abitibi-Témiscamingue	

Source : UQAT, VRER, novembre 2011.

Les effectifs des entités de recherche

Les 25 entités de recherche de l'UQAT représentent 156 emplois réguliers sur les 196 emplois dénombrés en 2011. À ces emplois réguliers, il faut ajouter les 253 étudiants gradués pour obtenir le total des effectifs dans les entités de recherche, soit 91 % de tous les emplois et étudiants gradués en recherche et développement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 15 - Effectifs des chaires et unités de recherche à l'UQAT - 2011

	Entités de recherche	Personnels réguliers	Étudiants	Total des effectifs	
Rouyn-Noranda	17	61	76	137	33 %
Abitibi-Ouest	4	62	144	206	50 %
Amos	2	15	12	27	7 %
Val-d'Or	1	10	18	28	7 %
Témiscamingue	1	8	3	11	3 %
UQAT	25	156	253	409	100 %
Autres entités de recherche	4	40	1	41	
Total	29	196	254	450	

Source : UQAT, VRER, novembre 2011.

* Les nombres qui sont inscrits dans ce tableau représentent un équivalent année-personne.

** Réguliers (techniciens / professionnels et chercheurs / postdoctorants / professeurs)

La MRC d'Abitibi-Ouest est responsable de 50 % des effectifs de recherche avec 206 emplois réguliers et étudiants gradués, la Ville de Rouyn-Noranda de 33 % des effectifs avec 137 emplois et étudiants, la Ville de Val-d'Or de 7 % des effectifs avec 28 emplois et étudiants, la Ville d'Amos de 7 % des effectifs avec 27 emplois et étudiants et la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, de 3 % des effectifs avec 11 emplois et étudiants.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Cette section de l'étude aborde les retombées économiques sous trois angles, soit les achats locaux, les investissements et la masse salariale.

Sur le plan des achats, l'UQAT dépense approximativement 8 M\$ par année en région même si son budget de dépenses s'élève à plus de 33,7 M\$ en 2011-2012. À noter que les dépenses hors région sont importantes en matière d'équipements et de matériaux de haute technologie.

Sur le plan des investissements, l'UQAT a réalisé des projets d'investissement pour 53,3 M\$ depuis les quatre dernières années, dont 26,5 M\$ en 2011-2012. Des programmes d'investissement échelonnés sur quelques années se terminaient.

Sur le plan de la masse salariale, celle de l'UQAT s'élève à 36 M\$ en considérant la masse salariale versée en enseignement et en recherche. Le nombre d'emplois total se chiffre à 656 en incluant les 250 chargés de cours. Pour ce dernier corps d'emplois, il faut toutefois exclure 41 % des chargés de cours qui résident à l'extérieur de la région, à Montréal principalement.

Les retombées calculées à partir des dépenses consacrées à l'enseignement ont été de 39,7 M\$ en 2011-2012 et de 177 M\$ de 2007 à 2012, dont 30,8 M\$ en masse salariale en 2011-2012 et 132 M\$ de 2007 à 2012.

Les retombées calculées à partir des dépenses consacrées à la recherche ont été de 13,8 M\$ en 2011-2012 et de 61 M\$ de 2007 à 2012, dont 4,3 M\$ en masse salariale en 2011-2012 et de 20 M\$ de 2007 à 2012.

Les retombées économiques par les achats locaux

À titre d'organisation, l'UQAT fait des dépenses pour son fonctionnement et ses opérations courantes. Le Service des finances a fait une répartition de ces dépenses selon le lieu de résidence de ses fournisseurs. Dans la majorité des cas, les services ou les produits dits spécialisés en recherche peuvent venir de l'extérieur, ce que l'on peut considérer comme des fuites sur le plan économique. En moyenne, les achats en biens et services réalisés en Abitibi-Témiscamingue représentent tout de même près de 8 M\$, dont 60 % de ces dépenses locales vont à Rouyn-Noranda, 20 % dans la MRC Vallée-de-l'Or, 9 % dans la MRC Abitibi, 9 % dans la MRC Abitibi-Ouest et 3 % dans la MRC Témiscamingue.

Tableau 16 - Dépenses en achat de biens et services selon le territoire de l'UQAT
Période 2007-2008 à 2011-2012

'000 \$

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cumulatif	
Ville de Rouyn-Noranda	5 667	5 497	9 578	5 434	5 390	31 566	60 %
MRC Vallée de l'Or	609	5 191	2 905	874	730	10 309	20 %
MRC Abitibi	456	934	725	1 742	780	4 637	9 %
MRC Abitibi-Ouest	588	1 191	733	1 038	1 009	4 559	9 %
MRC Témiscamingue	194	252	374	292	236	1 348	3 %
Abitibi-Témiscamingue	7 514	13 065	14 315	9 380	8 145	52 419	100 %
Hors région	6 614	10 746	12 828	29 946	25 585	85 719	
Total des dépenses	14 128	23 811	27 143	39 326	33 730	138 138	

Source : Service des finances de l'UQAT, décembre 2012.

Note* : Les investissements en construction sont exclus de ces dépenses

Les achats de biens et services acquis à l'extérieur de la région sont généralement des achats d'équipements spécialisés pour l'enseignement ou la recherche. Les constructions ont aussi apporté leurs lots d'achats en équipements spécialisés particulièrement pour la recherche. Tout cela représente une part importante du budget d'achats en biens et en services.

Les retombées économiques par les constructions

Sur le plan des investissements au cours des quatre dernières années, l'UQAT a complété des infrastructures dans chacune des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue pour un total s'élevant à 53,3 M, soit 32,5 M\$ à Rouyn-Noranda, 9,5 M\$ à Val-d'Or, 8 M\$ à Notre-Dame-du-Nord, 2 M\$ à Amos et 1,4 M\$ à La Sarre.

Tableau 17 - Coûts de construction à l'UQAT
Période 2008-2009 à 2011-2012

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cumulatif	
Ville de Rouyn-Noranda	349 000 \$	3 737 000 \$	4 852 000 \$	23 600 000 \$	32 538 000 \$	61 %
MRC Vallée-de-l'Or	4 413 000 \$	2 171 000 \$	0 \$	2 900 000 \$	9 484 000 \$	18 %
MRC Abitibi		0 \$	2 000 000 \$	0 \$	2 000 000 \$	4 %
MRC Abitibi-Ouest	552 000 \$	0 \$	714 000 \$	0 \$	1 266 000 \$	2 %
MRC Témiscamingue		0 \$	8 000 000 \$	0 \$	8 000 000 \$	15 %
Total des investissements	5 314 000 \$	5 908 000 \$	15 566 000 \$	26 500 000 \$	53 288 000 \$	100 %

Source : Service des finances de l'UQAT, décembre 2012.

Les dépenses en achats de biens d'équipements spécialisés en recherche sont exclues de ces investissements.

Il n'y a pas eu de coûts de construction en 2007-2008 et les résidences étudiantes à Val-d'Or et Rouyn-Noranda sont incluses.

Ces investissements se rapportent à l'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda, au Pavillon des Premiers-Peuples au campus de Val-d'Or, au laboratoire en hydrogéologie du Groupe de recherche sur l'eau souterraine à Amos, à la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet et à la Station de recherche agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue à Notre-Dame-du-Nord ainsi qu'aux résidences étudiantes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or.

Les retombées économiques par la masse salariale

Les professeurs de l'UQAT bénéficient de 34 % de l'enveloppe salariale de l'institution, les professionnels non-enseignants de 16 %, les membres du personnel de soutien incluant les gens des métiers et services représentent près de 15 %, les chargés de cours à 11 %, les cadres du personnel de direction à 5 % et les membres du personnel associé et auxiliaire à l'enseignement et à la recherche avec 2 %.

Tableau 18 - Masse salariale versée selon le corps d'emploi à l'UQAT

Année 2011-2012	Fonds (1)		Fonds (3)		Total (1)+(3)	
Direction	1 665 265	5 %	137 690	3 %	1 802 955	5 %
Enseignants-chercheurs	11 489 844	37 %	906 165	19 %	12 396 009	34 %
Chargés de cours	3 831 888	12 %	0	0 %	3 831 888	11 %
Personnel associé à l'enseignement et recherche	213 223	1 %	96 120	2 %	309 343	1 %
Personnel auxiliaire à l'enseignement et recherche	135 887	0 %	300 056	6 %	435 943	1 %
Personnel professionnel non enseignant	3 982 353	13 %	1 776 385	37 %	5 758 738	16 %
Personnel de soutien technique	1 810 602	6 %	557 596	12 %	2 368 199	7 %
Personnel de soutien bureau	2 255 934	7 %	163 090	3 %	2 419 024	7 %
Personnel métiers et services	230 606	1 %	63 009	1 %	293 614	1 %
+ les avantages sociaux	5 592 583	18 %	755 588	16 %	6 348 171	18 %
Total	31 208 185	100 %	4 755 698	100 %	35 963 884	100 %

Source : UQAT, Service des finances, décembre 2012.

Note* : Les avantages sociaux sont inclus dans la masse salariale.

Les retombées salariales de l'UQAT en Abitibi-Témiscamingue sont approximativement de 31,2 M\$ en enseignement et de 4,8 M\$ en recherche pour l'année 2011-2012.

Tableau 19 - Masse salariale par corps d'emploi à l'UQAT

Année 2011-2012	Total Fonds (1) et (3)		Effectifs	
Direction	1 802 955 \$	5 %	14	2 %
Enseignants-chercheurs	12 705 351 \$	35 %	113	17 %
Chargés de cours	3 831 888 \$	11 %	250	38 %
Personnel professionnel non enseignant	6 194 681 \$	17 %	139	21 %
Personnel de soutien technique	2 368 199 \$	7 %	63	10 %
Personnel de soutien bureau	2 419 024 \$	7 %	65	10 %
Personnel métiers et services	293 614 \$	1 %	12	2 %
+ avantages sociaux	6 348 171 \$	18 %		
Total*	35 963 884 \$	100 %	656	100 %

Source : UQAT, Service des ressources humaines, décembre 2012

Tableau 20 - Répartition des membres du personnel de l'UQAT

Année 2011-2012	Régulier	Statut particulier	Total	%
Aides techniques	0	6	6	1 %
Personnel de bureau	41	17	58	9 %
Cadres	8	2	10	2 %
Cadres supérieurs	4	0	4	1 %
Chargés de cours*	0	250	250	38 %
Métiers et services	4	8	12	2 %
Personnel administratif	6	1	7	1 %
Professeurs	92	21	113	17 %
Professionnels	44	95	139	21 %
Techniques	33	24	57	9 %
TOTAL	232	424	656	100 %

Source : UQAT, Service des ressources humaines, décembre 2012.

Note* : Les chargés de cours sont répartis à 36 % à Rouyn-Noranda, 23 % ailleurs en A.-T et N-d-Q et 41 % hors région.

Les membres du personnel à l'UQAT se chiffrent à 656 personnes en incluant les chargés de cours et à 550 en excluant les personnes de l'extérieur de la région.

CONCLUSION

En résumé, les retombées économiques de l'UQAT en Abitibi-Témiscamingue représentent des dépenses en achats de biens et de services de 8 M\$ en moyenne par année, une masse salariale de près de 36 M\$ annuellement ainsi que des investissements en infrastructures de 53 M\$ en quatre ans au gré des projets de développement.

L'UQAT, c'est 4 000 étudiants, dont 1 266 étudiants à temps complet en 2011-2012. C'est plus de 700 diplômés par année. Depuis 1972, c'est 13 932 diplômés, dont 9 879 femmes et 4 053 hommes pour 17 898 diplômes émis. Depuis ses débuts, l'UQAT a émis 16 121 diplômes de premier cycle, dont 6 892 baccalauréats, 1 748 diplômes de deuxième cycle et 29 de troisième cycle. Les retombées de la présence étudiante en Abitibi-Témiscamingue sont de l'ordre du 11,6 M\$ par année, dont 2,4 M\$ par la présence des étudiants internationaux. Mentionnons que les étudiants de l'UQAT reçoivent plus de 7,2 M\$ par année, dont 3,7 M\$ en bourses de cycles supérieurs, 3 M\$ en aide financière aux études du gouvernement du Québec et 430 500 \$ en bourses de la FUQAT et de l'UQAT.

L'UQAT, c'est aussi 656 personnes en incluant les 250 chargés de cours. En ne considérant que les personnes résidant sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est près de 550 personnes salariées de l'UQAT.

L'UQAT, c'est des activités d'enseignement pour 39,7 M\$ par année, soit plus de 72 % du budget annuel. La mission d'enseignement de l'UQAT est d'offrir de la formation de niveau universitaire et de rehausser la qualification de la main-d'œuvre du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue. En considérant que la population active du marché du travail s'élève à 75 000 personnes en 2012 et que 67 % des diplômés de l'UQAT résident en Abitibi-Témiscamingue, les diplômés de l'UQAT représenteraient approximativement 12 % du marché du travail de la région.

Les activités reliées à sa mission de recherche se chiffrent à 13,8 M\$ par année, soit 28 % du budget de l'UQAT. Cela représente 25 chaires et unités de recherche réparties à Rouyn-Noranda (17), Abitibi-Ouest (4), Amos (2), Val-d'Or (1) et Notre-Dame-du-Nord (1). Sur le plan des effectifs, on compte 156 membres du personnel régulier et 253 étudiants gradués rattachés à des projets de recherche.

L'UQAT, c'est de la formation, de la recherche, du développement, de la technologie, de l'innovation, de la connaissance, de la diffusion et des relations avec le milieu.

L'UQAT, c'est une université humaine, créative et audacieuse.